

LA
PREUVE
PAR 7

ÉTUDE DES USAGES ET DE PROGRAMMATION EN ACTES & JOURNAL DE BORD

À CHICONI
UN ÎLOT CULTUREL

Chiconi • 9 000 habitants
Département de Mayotte

Bilan 2022 - permanence de Chiconi
octobre 2021 à octobre 2022

PARTIE 1 :

ÉTUDE DES USAGES

PARTIE 2 :

**ÉTUDE DE PROGRAMMATION
EN ACTES &
JOURNAL DE BORD**



Production : bilan réalisé en Juin 2023

SOMMAIRE

1

Un projet culturel à l'origine de la méthode pour le projet de Chiconi

2

Objectifs et méthodologie pour la permanence architecturale

3

Une étude des usages pour orienter le programme du quartier culturel

4

Des chantiers école pour construire ensemble le projet

5

Un pré-programme qui traduit le travail de relevé de 2 ans d'observation

6

En héritage de la permanence territoriale et architecturale

7

L'enseignement de Chiconi

8

Retour en image sur une année de permanence

9

Carnet de notes d'une année de permanence à Chiconi

1. Un projet culturel à l'origine de la méthode pour le projet de Chiconi

CONSTRUIRE SUR LE TEMPS LONG, POUR ET AVEC LES USAGER.E.S

En octobre 2018, initié par la directrice des Affaires culturelles de Mayotte Florence Gendrier (DAC), un partenariat a été mis en place suite à la rencontre entre Patrick Bouchain (Architecte/La preuve Par 7), Del Zid (Artiste, Président et directeur artistique du festival MILATSIKA) et Madi Mari Boinamani (DGS de la commune de Chiconi). Il ouvre la possibilité d'entamer une démarche de préfiguration et de construction progressive d'un pôle culturel et artistique à l'échelle d'un îlot urbain.

La ville décide alors de s'inscrire dans une démarche de programmation ouverte, appuyée par la présence de la Preuve par 7 comme conseillère, qui accompagne l'occupation de la MJC par la tenue d'une permanence territoriale et architecturale.

Un jeune diplômé, Albadawy Mattoir, s'installe sur le site du projet pour réaliser l'étude des usages en l'occupant et en contribuant à sa programmation, chemin faisant. En 2019, il est décidé de ne pas démolir le bâtiment de la MJC (dont le terrain aurait éventuellement pu accueillir la future salle de spectacle) mais de l'ouvrir à nouveau, et d'y préfigurer un équipement culturel et artistique. Dès lors, on expérimente le programme dans le bâtiment, et le studio de répétition qui lui fait face, ainsi que sur les espaces publics de la commune. Le travail mené par les services de la ville, le permanent d'alors, les partenaires et tous les usagerEs, permet d'enclencher un projet de réhabilitation et d'extension du bâtiment.

Chiconi est un vivier riche et prometteur de dynamiques culturelles portées par les habitantEs et les associations. La permanence révèle une démarche déjà esquissée par la Ville et agit comme un activateur d'initiatives et enquêteur de terrain. Cet outil a permis dans un temps long, le recensement des événements existants, un travail de relevés de terrains, d'observations, de recueil de témoignages, compilés dans une étude des usages. L'étude esquisse in fine des pistes programmatiques qui sont affinées et travaillées avec une équipe de programmistes mandatée par la Ville, en vue d'élaborer l'étude de faisabilité, le cahier des charges et en recruter une équipe de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'îlot culturel.

Il a donc été décidé par la suite de prolonger la permanence architecturale en passant d'un accompagnement du porteur de projet (maîtrise d'ouvrage) visant à fournir une étude des usages culturels, à un accompagnement pour l'écriture du programme du futur quartier culturel et artistique. Un travail de co-construction doit être mené avec le groupement de programmistes, la commune et la Preuve par 7.





Une permanence à Chiconi, plusieurs axes d'actions pour développer le projet de quartier culturel

En octobre 2021, suite au besoin exprimé par la ville de Chiconi de poursuivre la permanence afin d'achever le relevé des usages et formaliser le travail de programmation de l'îlot et du futur lieu de diffusion, formation et accompagnement musical, la permanence ré-ouvre alors jusqu'à octobre 2022 avec Camille Hiolin, jeune architecte.

Cette seconde phase permet de poursuivre la mise à l'épreuve de la faisabilité du projet, et de tester des programmations, de fédérer des acteurs et actrices liés directement ou non à la culture, d'initier des partenariats, soutenir des initiatives locales autour de questions territoriales et patrimoniales.

Afin de soutenir la construction sociale, et dessiner les principes de la programmation, de la construction de la salle de spectacles et de divers lieux pour la culture, il s'agit de rassembler autour de la question de la transmission des savoirs-faire, de révéler des pratiques artisanales, et de proposer des lieux et temporalités festives sur l'ensemble du quartier.

Glossaire pour une étude de programmation en actes et un journal de bord

- **La programmation ouverte :**
 - Plutôt que de considérer qu'un programme architectural ou urbain se fait en amont du chantier et qu'il est déjà défini au moment où celui-ci commence, le porteur de projet, commanditaire ou maître d'ouvrage met en place une occupation progressive du site du projet, avant le début de celui-ci. Cette occupation permet de révéler, par une présence et des activités sur le lieu, ses potentiels usages futurs, tout en les intégrer au programme, qui reste ainsi ouvert. Chaque acte, chaque occupant.e, contribue à la programmation finale et à l'aménagement du bâtiment et permet de "tester" le programme. Il s'agit d'un temps actif, vivant et d'observation-restitution, qui s'inscrit dans la durée et dans le territoire, et qui mobilise les volontés de faire sur place. Le programme se teste, la conception s'enrichit et, au fur et à mesure les actes constructifs, même modestes, préparent au mieux le chantier.
- **Une permanence territoriale :**
 - C'est l'acte de vivre l'espace étudié afin d'être au plus près de ses usagers et de mieux cibler les besoins réels d'un projet. Elle permet de mettre en œuvre la programmation ouverte. Sur le site du projet, un local est ouvert par un ou une permanente. La permanence devient le lieu catalyseur d'une communauté de personnes avec leurs idées et désirs, qui se concrétisent et viennent enrichir la programmation. Le temps long de la permanence permet d'accepter les rythmes de chacun et de laisser l'imprévu prendre sa place ; les phénomènes ordinaires, par leur bon sens, retournent le modèle de fabrication de la ville conventiennel.
- **Préfiguration :**
 - Mise en place d'usages sur un site pendant une période donnée permettant de préparer, tester, ajuster et contribuer à définir la forme et la programmation finale d'un projet. Il est bien question de tester et d'expérimenter des usages ou programmes, portés par des acteurs ou associations, afin de révéler les besoins, les envies, les ressources, les capacités d'accueil de l'existant, les phases, besoins de travaux, gouvernance, les résultats de la préfiguration permettant de contribuer à la programmation et conception formelle du projet.
- **Journal de Bord :**
 - Ici, le journal de bord a le rôle de recueil de toutes les actions charnières de la permanence. Il a également pris la fonction de trace écrite de la méthodologie développée et des stratégies mises en place dans la mission. Enfin, il est également l'occasion de revenir sur un aspect plus personnel et propre à la permanence et au permanentE. Ainsi il existe autant de journaux de bord que de permanences.

CCTP ? Cahiers des Clauses Techniques Particulières.

“Ils fixent les clauses techniques d’un marché particulier déterminé. Ils détaillent ainsi l’objet du marché. et font partie des cahiers des charges et plus généralement des documents de la consultation.”

Assistance à maîtrise d’ouvrage :

- Un maître d’ouvrage public peut faire appel aux services d’une assistance à maîtrise d’ouvrage publique ou privée pour faire les études nécessaires à la réalisation d’un projet.

Cela peut prendre forme par un service externalisé (agence ou structure AMO) ou une assistance en interne de la maîtrise d’ouvrage (architecte-conseil). L’AMO peut être sollicitée dans plusieurs cas :

// l’absence de compétences dans un domaine précis au sein de la maîtrise d’ouvrage.

// une politique générale de la maîtrise d’ouvrage en matière de conduite de projets informatiques (BIM Manager, rendu de maquette numérique) et/ou de gestion de ressources humaines).

On peut donc confier à l’AMO sous forme de mission et de contrat, une partie de l’élaboration du programme, la fixation de l’enveloppe financière prévisionnelle de l’opération ou le conseil spécialisé dans un domaine technique, financier, juridique ou administratif.

Assistance à maîtrise d’usage :

- La maîtrise d’usage est un terme qui apparaît dans le champ de la participation et des projets citoyens d’aménagement. Il représente le corps des habitants ou occupant.es plus largement, ceux qui font l’expérience de l’espace ou du bâti. C’est d’ailleurs un nouveau groupe d’acteurs et actrices qui rentre dans le projet depuis le début des années 2000 pour le rendre plus légitime, plus juste et connecté avec son environnement. L’assistant à maîtrise d’usage est donc celui qui fait contact avec ce groupe d’usager.e et qui recueille sa parole, ses témoignages et son expérience par le biais d’une méthodologie inclusive. Il a aussi le rôle de faire se connecter cette parole recueillie avec la maîtrise d’ouvrage qui commande et finance le projet, c’est le tiers acteur qui met du liant dans ce triptyque.

Étude de programmation en actes :

- L’étude des usages est un recueil, un document à la fois technique et sensible qui fait état à un moment donné de la culture sur un territoire. Il fait l’objet d’observation sur le terrain sur une période donnée, d’enquête de terrain, de témoignages, d’analyses spatiales et programmatiques sur un territoire incluant différentes échelles d’observation. Il a vocation à servir d’outil de communication, de réflexion et de discussion au service de la maîtrise d’ouvrage pour exprimer et affiner sa commande auprès des différents bureaux d’étude, acteurs du projet. Il n’est pas conventionnel, mais assure un travail de faisabilité en amont du projet et pendant la commande.

2. Objectifs et méthodologie pour la permanence

Quelle est la mission de l'étude de programmation en actes ?

La mission s'étend sur un an. Il s'agit dans un premier temps, de compléter et étendre les données collectées par l'expérience et l'analyse de la première permanence.

Cela se formalise par une étude des usages dont l'ambition est d'orienter la programmation pour le cahier des charges de la salle de spectacle commandée par la ville. Cette étude s'étend également au reste de l'îlot pour le bon fonctionnement spatial, culturel et social de ce dernier qui regroupe la mairie, le plateau sportif, le parvis, la MJC, les espaces publics, les cheminements, les parcelles communales au nord et au sud de la route de Bilambou.

Il s'agit de retranscrire par l'étude spatiale et programmatique les attentes et besoins de chaque acteur et actrice, de mettre en écho les différentes échelles du projet et statuts des espaces culturels, sans oublier la dimension culturelle présente dans le quotidien de la ville.

La permanence doit assurer une bonne communication avec les usagers, acteurs et actrices, citoyens et citoyennes sollicités pour contribuer à l'esquisse des orientations programmatiques les plus adaptées à leur pratique actuelle de l'espace.

Elle doit être un relais entre les institutions, les usagers et les services techniques afin de permettre l'élaboration d'un cahier des charges adapté.

À partir du mois de mars 2022 la mission s'est étendue à la réalisation d'une étude de programmation en actes pour concrétiser les orientations issues de l'étude des usages. Cela s'est poursuivi par la réalisation d'un pré-programme en lien avec le service culturel et le chargé de l'aménagement de la ville de Chiconi.

Tout au long du partenariat, s'ajoute une mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage sur la méthodologie de programmation ouverte :

« Comment construire ce projet de telle sorte à ce qu'il accompagne le territoire et se fasse à partir de ce dernier ? »

De plus, un travail de terrain a été mené via la mise en place de partenariats et la valorisation des élans collectifs grâce aux relais territoriaux identifiés pour préfigurer le contenu du programme.

Des événements associatifs et culturels ont été organisés, accompagnés et valorisés lors de journées de sensibilisation, ateliers, concerts, temps de médiations, présentations publiques, assemblées des acteurs, actrices et artistes ...

Les actions de la permanence ont vocation à se poursuivre grâce à la société civile comme moteur et le travail collaboratif avec les relais territoriaux.

La mission proposée aux partenaires et à la ville de Chiconi

Dans le cadre de cette seconde phase de permanence, une fiche mission a été rédigée sur la base d'un document de travail qui fait objet des missions, objectifs livrables et calendrier envisagé. Il a ensuite été relu en interne de la Preuve par 7, puis validé par les services de la ville avant d'être soumis à la DAC et à l'AFD, deux principaux partenaires sur le projet culturel de Chiconi.

Bien que la méthodologie se construise sur le temps du projet de manière empirique, un tel document est nécessaire pour donner une vision claire des actions de la Preuve par 7, représentée par son permanentE.

Quels sont les objectifs ?

Objectifs proposés par la Preuve par 7 et validés avec la Ville de Chiconi en novembre 2021

À court terme :

- - L'étude des usages réalisée doit influencer en partie le travail du programmiste et suggérer des orientations programmatiques utilisées dans un premier temps dans le programme de la SMAC puis dans un second temps dans le schéma urbain de l'îlot culturel (« îlot de la MJC »).
- Préfigurer les usages culturels et artistiques sur l'îlot, en rencontrant les acteurs du monde culturel et associatif afin de porter des projets d'activation du site avec eux.

À moyen terme :

- - À travers l'étude des usages, révéler le potentiel et l'importance des espaces publics dans le projet de Pôle de développement culturel et artistique, afin d'inciter la ville à continuer le projet en lançant une mission pour la réalisation d'un plan global d'aménagement de tout l'îlot.
- Fédérer les acteurs et actrices du monde culturel et artistique autour d'un projet commun et partagé : légitimité et appropriation des lieux informels et transitoires, créer ou recréer un lien entre les institutions locales et les usagerEs ou organisations informelles qui contribuent à faire vivre et évoluer le quotidien culturel de la ville.
Dans concours: une clause qui induit de prendre connaissance de l'étude élargie de l'îlot : Programme + règlement CCTP (cahier des clauses techniques et particulières du concours de maîtrise d'œuvre architecturale) puis mission de maîtrise d'œuvre urbaine

À long terme :

- Mettre en place une dimension de construction locale et solliciter les acteurs locaux (culture constructive) pour la réalisation du pôle de développement culturel et ses environs.

Une permanence en lien avec des relais territoriaux pour favoriser le montage en compétences des acteurs locaux

- Accompagner le tissu local, l'inviter à prendre part à l'action
- Travail avec associations, «fundi» pour le montage d'atelier/ activité : les initier à la médiation, sensibilisation et transmission de leurs savoirs.
- Intégration des ressources humaines de la ville dans la mise en place d'actions
- Travail d'accompagnement sur la réflexion, les démarches, la formalisation d'une idée pour les jeunes artistes ou associations
- Assurer un relais entre la présence ponctuelle et la continuité de la programmation
- Travailler en parallèle avec la coordination de la MJC et la directrice de la bibliothèque

Les stratégies envisagées, pour une méthodologie adaptée

Gouvernance et gestion :

- Complémentarité des deux acteurs :

Assurer un travail collectif et une bonne coordination entre les services de la ville impliqués dans le projet (service culturel de la ville et service technique), rétablir et favoriser le lien entre les institutions de la ville et les associations culturelles locales.

Veiller à intégrer l'échelle culturelle locale du projet à ambition de rayonnement national dans la culture et continuer ou réinsuffler les dynamiques de médiations culturelles.

- Action culturelle :

Projets menés auprès de public non sensibilisé et non usager habituel du lieu (hospitalisé, en situation de handicap, centre pénitencier).

- Interventions pour l'éducation artistique :

Interventions artistiques dans des établissements scolaires, visite du lieu, spectacle vivant et préfiguration comme un élan de solution à la question de l'inégalité sociale et territoriale concernant l'accès à la culture (travail de sensibilisation).

3. Une étude des usages pour orienter le programme du quartier culturel

RÉVÉLER LES POTENTIELS, FÉDERER ET NOURRIR LA PROGRAMMATION DE L'ÎLOT CULTUREL.

L'étude des usages est l'occasion de formaliser les pratiques relevées et observées lors du travail de terrain et d'accompagnement de la maîtrise d'usage (les habitantEs, artistes, associations, usagerEs).

Elle part d'un constat ; il n'existe pas ou très peu de lieux culturels à Chiconi, où se produire, se former ou encore pratiquer (la musique, le chant, la danse ou le théâtre...). La majorité des lieux supports de culture à Chiconi sont des espaces publics, des bâtiments pédagogiques ou institutionnels qui ont été adaptés puis appropriés pour satisfaire un besoin, un usage, une pratique, un rite ou une habitude de rassemblement.

Ainsi l'enjeu est d'observer les usages qui en sont faits afin de fournir une étude sensible, spatiale, programmatique et analytique du territoire par le prisme culturel et culturel.

Le relevé de terrain repose sur la réalisation d'entretiens et une observation fine du quotidien afin de mettre en lumière ce que l'on considère déjà comme un îlot culturel.

L'objectif est de révéler la richesse des pratiques non recensées par les institutions, informelles et initiées par le tissu d'acteurs présents sur le terrain. Le but est de faire émerger le programme par le « déjà là », mais également de tendre vers un aménagement pensé à l'échelle de Chiconi, avec ses usagerEs et notamment le réseau d'artistes locaux de tout âge qui fait la renommée de ce village. Ce dernier est constitué d'une multitude d'usages culturels, et de formes et pratiques variées qui en font un lieu d'expression et d'appropriation de la culture. L'enjeu ici est donc de le révéler, de l'aménager afin d'en faire le centre névralgique culturel de la ville.

DIFFÉRENTS TYPES DE PRATIQUES IDENTIFIÉS :

-  PRATIQUE DE LA DANSE (tout genre)
-  PRATIQUE CULTUELLE (Maulida shenge, Dahira, Debaa Chigoma, Maulidi, Manzaraca)
-  PRATIQUE DE LA MUSIQUE/INSTRUMENT ET DU CHANT
-  FESTIVITÉS

DIFFÉRENTS TYPES D'USAGE IDENTIFIÉS :

-  répétition
-  rassemblement
-  médiation
-  représentation

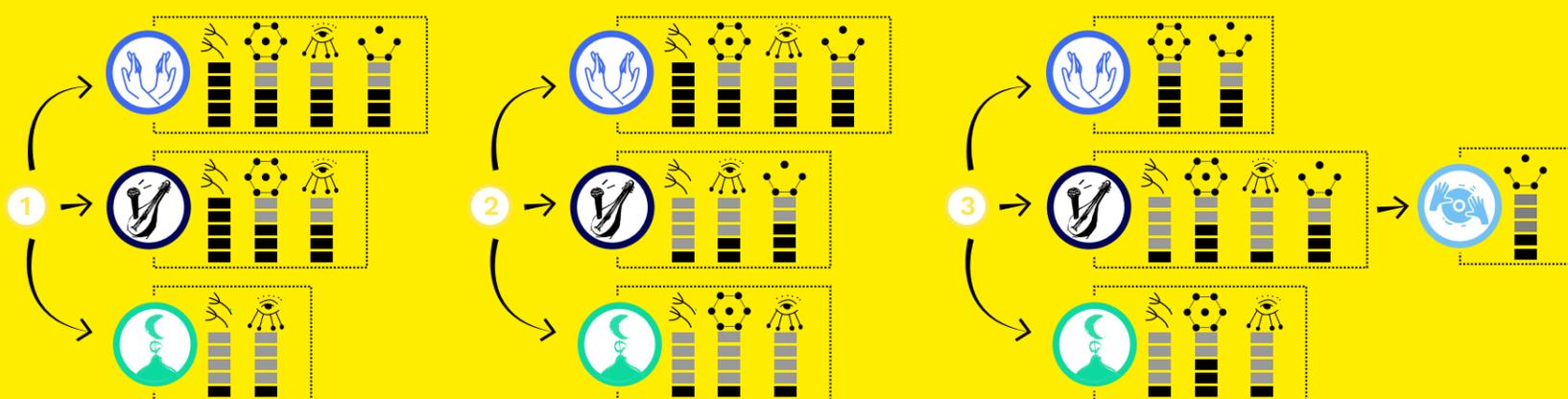
 Lieux identifiés d'expression et pratique de la culture

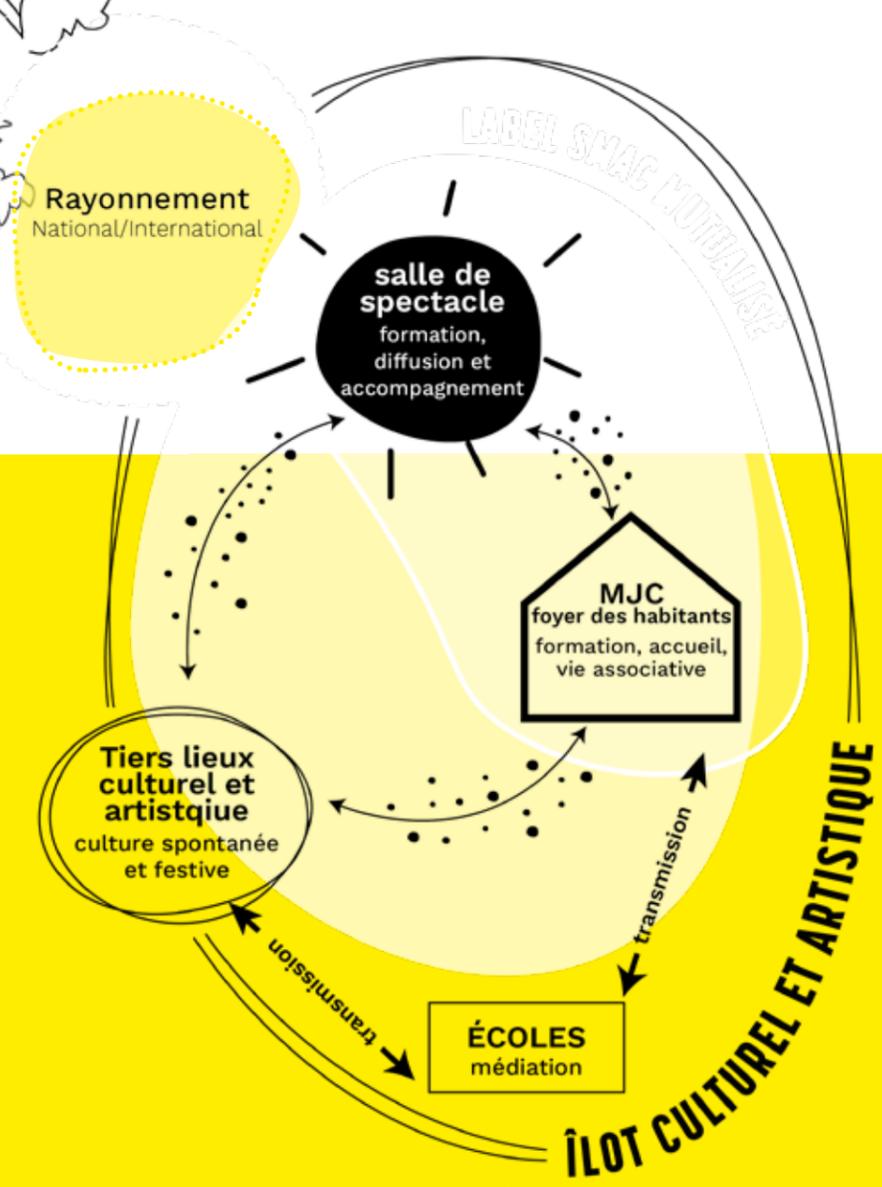
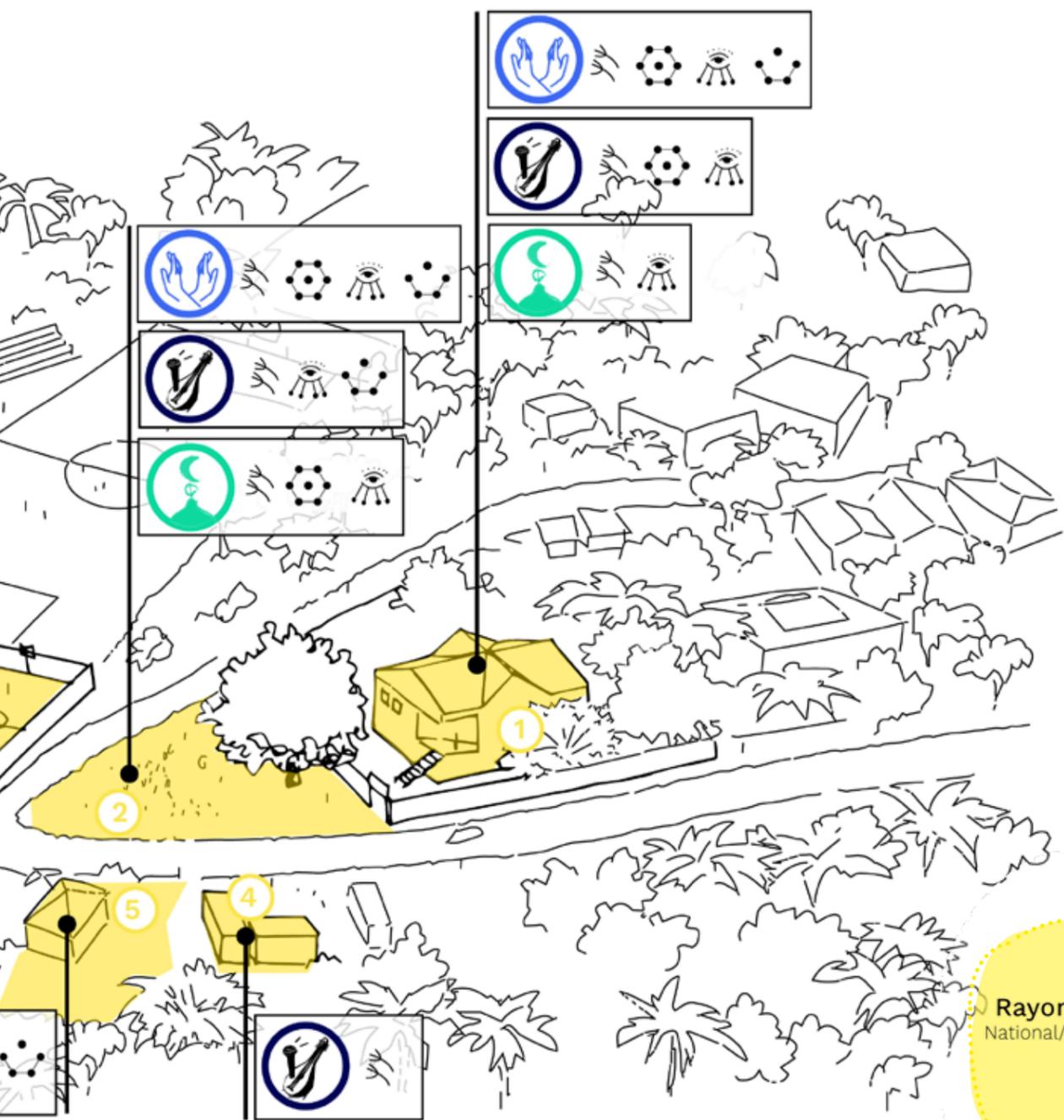


-  1 bâtiment de la MJC
-  4 studio de répétition
-  5 point de restauration
-  2 parvis de la MJC
-  3 plateau polyvalent

Différentes manières d'occuper les lieux :

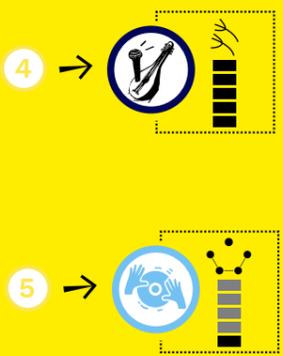
-  **Rassemblements/** toutes les pratiques culturelles qui se produisent officiellement ou officieusement, en comité d'initié ou public
-  **Médiation/** transmettre et sensibiliser un public pas encore initié / transmission de pratiques anciennes
-  **Représentation publique/** ensemble des spectacles, concerts, démonstrations publiques
-  **Répétition/** entraînements notamment pour les groupes ou associations de danse et de chant





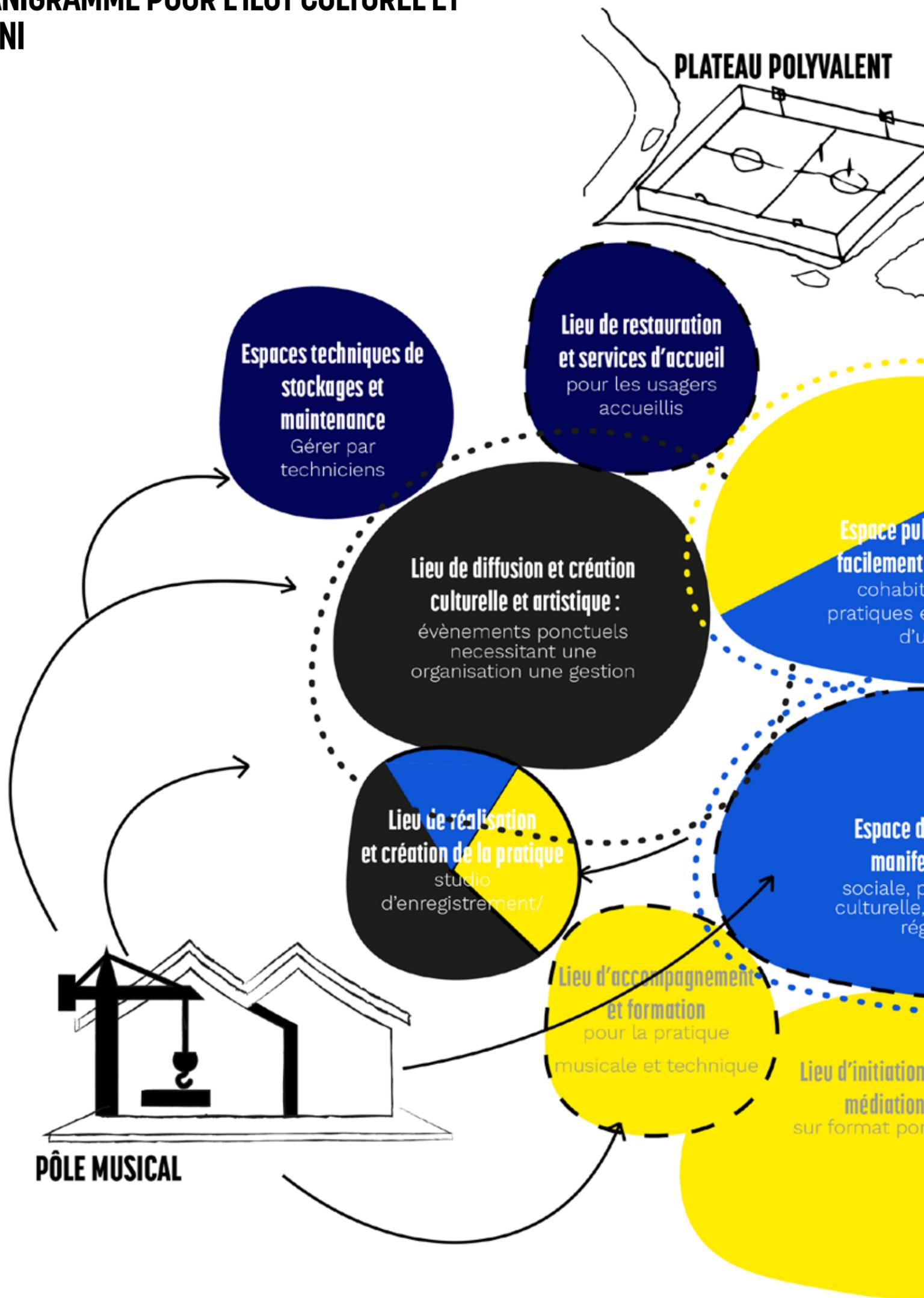
? Le terme SMAC est un label qui peut être attribué à un lieu ou à un ensemble de lieux, à condition qu'ils fonctionnent ensembles de manière complémentaire. Il se réfère à trois axes structurants :

1. La création/production/diffusion
2. L'accompagnement des pratiques musicales professionnelles et amateurs
3. L'action culturelle.



Proposition schématique de l'organisation du projet culturel de Chiconi
Réalisation : la Preuve par 7

PROPOSITION D'ORGANIGRAMME POUR L'ÎLOT CULTUREL ET ARTISTIQUE DE CHICONI



1. Quelles formes d'usages pour les lieux à programmer

FORMALISATION
diffusion
création
accompagnement

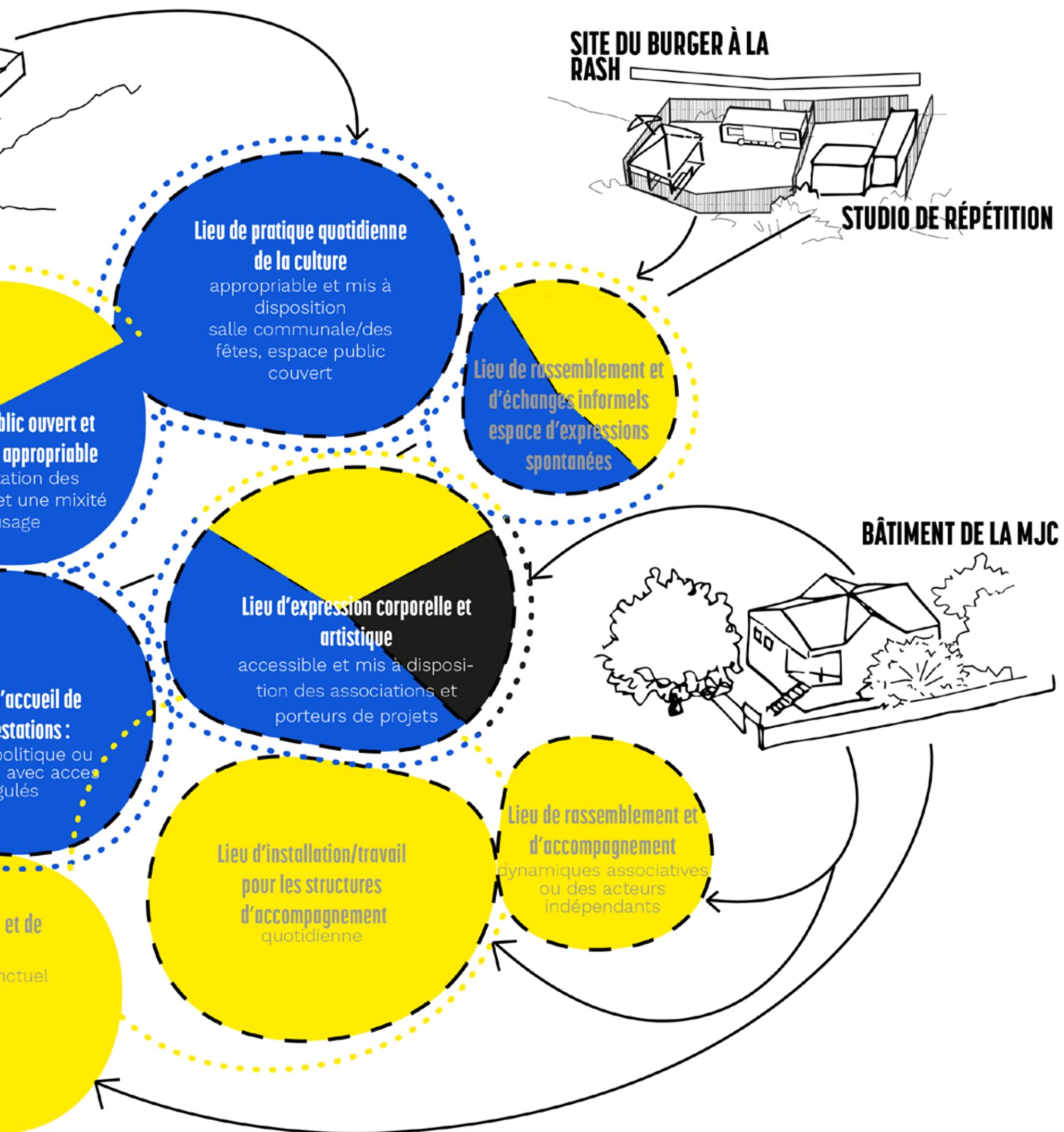
TRANSMISSION
initiation
médiation
formation

PRATIQUE
rassemblement
répétition

TECHNIQUE/SERVICE

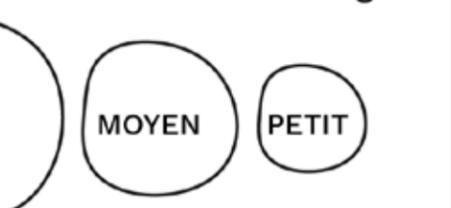
2. Taille de son espace

GRAND

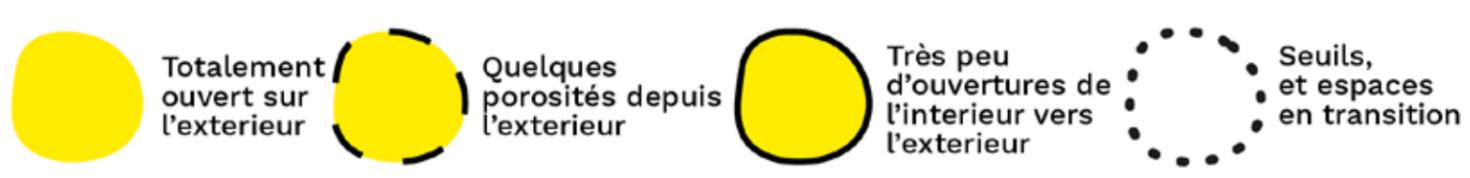


Réalisation : la Preuve par 7

l'espace/lieu en fonction de la capacité d'accueil d'utilisateurs



3. Degrés d'ouverture du lieu sur son environnement



Les acteurs du projet culturel de la ville de Chiconi

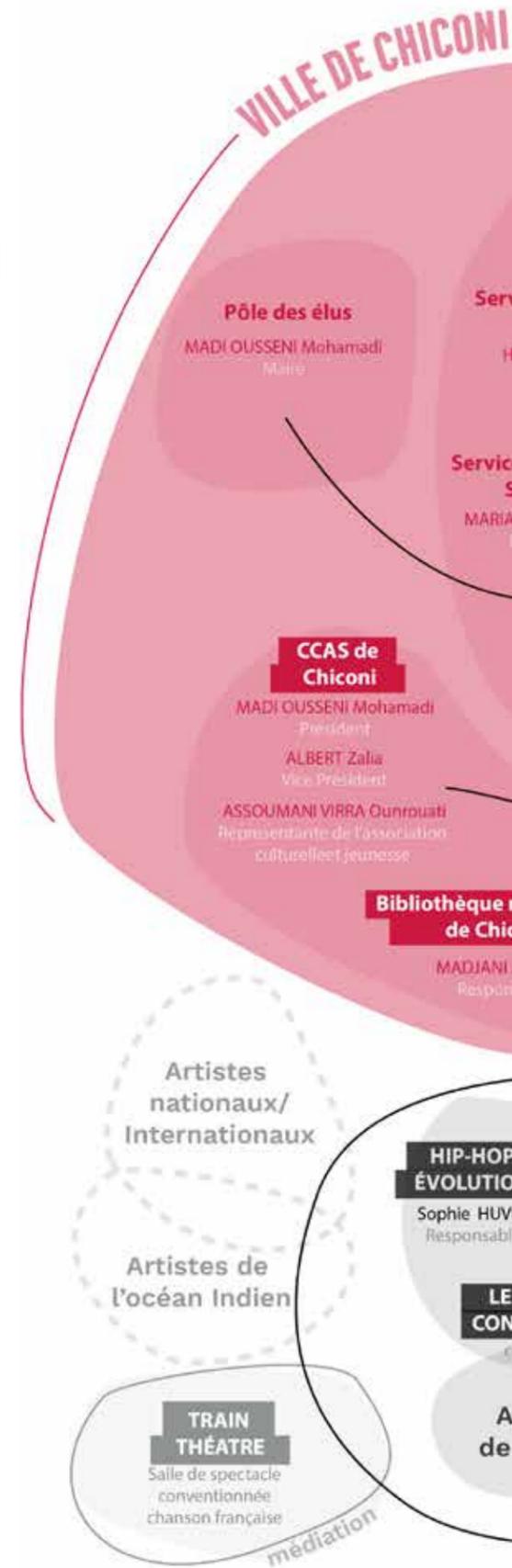
« UN TERREAU D'ACTEURS » : LES USAGERES D'AUJOURD'HUI ET CELLES ET CEUX DE DEMAIN

La permanence menée sur les périodes d'octobre 2019 à mars 2020 et octobre 2021 à octobre 2022 a permis de révéler, fédérer et renforcer un terreau d'acteurs très présents sur le site. Ainsi, la grande diversité des profils, horizons et tranches d'âges témoigne de l'enjeu de mixité d'usage et générationnelle de ces espaces structurants.

Aujourd'hui, l'îlot culturel et futur quartier culturel et artistique est composé de différents lieux emblématiques. La présente étude des usages révèle la présence de figures artistiques et musicales composées aussi bien d'artistes, de groupes de musique, de chanteurs, que de jeunes artistes en herbe. Il fait également foie d'un grand nombre d'artisans musiciens, qui possèdent des savoirs et savoir-faire sur la construction et réalisation d'instruments actuels, mais surtout traditionnels. Ce travail de terrain permet également de noter la grande diversité d'association aussi bien culturelle (mbiwi, danse, shigoma, musique, art) que culturelle (dahira, mouliidi, maoulida shenge, deeba...). Chaque acteur et actrice ne considère pas la musique de la même manière. Pour certainE il s'agit d'une part d'une passion, et d'autre part un moyen de se rassembler et donc de partager, alors que pour d'autre il s'agit d'une réelle vocation à développer et structurer.

Ainsi, le futur aménagement de l'îlot devra intégrer ces différentes formes de pratique. Autour de l'acte de se rassembler, de faire groupe, de se former, de l'accompagnement artistique, en passant par la médiation culturelle ou encore le besoin de fédérer et de se constituer en entité. Il devra permettre aux unEs de se divertir, aux autres de se former et plus tard de performer. Il devra être à l'image de la culture mahoraise et de ses habitantEs, et permettre l'ouverture vers d'autres pratiques, par la diffusion et la sensibilisation. Il devra être destiné aux jeunes et aux moins jeunes, être capable et évolutif.

Les acteurs identifiés qui pratiquent la culture aujourd'hui à Chiconi peuvent être envisagés comme des modèles de gestion de ces espaces. La taille et l'échelle des projets doivent être pensées dans ce sens, afin de laisser place à différents modèles d'accessibilité et permettre d'inventer, de tester ou de préfigurer des modes de gestions plus inclusifs et responsabilisants. Aujourd'hui, un réseau se constitue, il regroupe chaque artiste ayant la volonté d'agir dans un réseau connecté et interdépendant, de se former et être accompagné pour se structurer. Il rassemble des chanteurs, des musiciens, des danseurs, mais aussi des techniciens et des ingénieurs du son. Autant de profils et de futurs usagerEs de ces espaces en construction. Il semble nécessaire de composer avec elles et eux et de les inclure progressivement dans la gestion de ces lieux, dans le temps long et continu, à travers diverses formes de préfiguration programmatique.



Le réseau des artistes : un modèle de gestion et de gouvernance

Présentation du réseau :

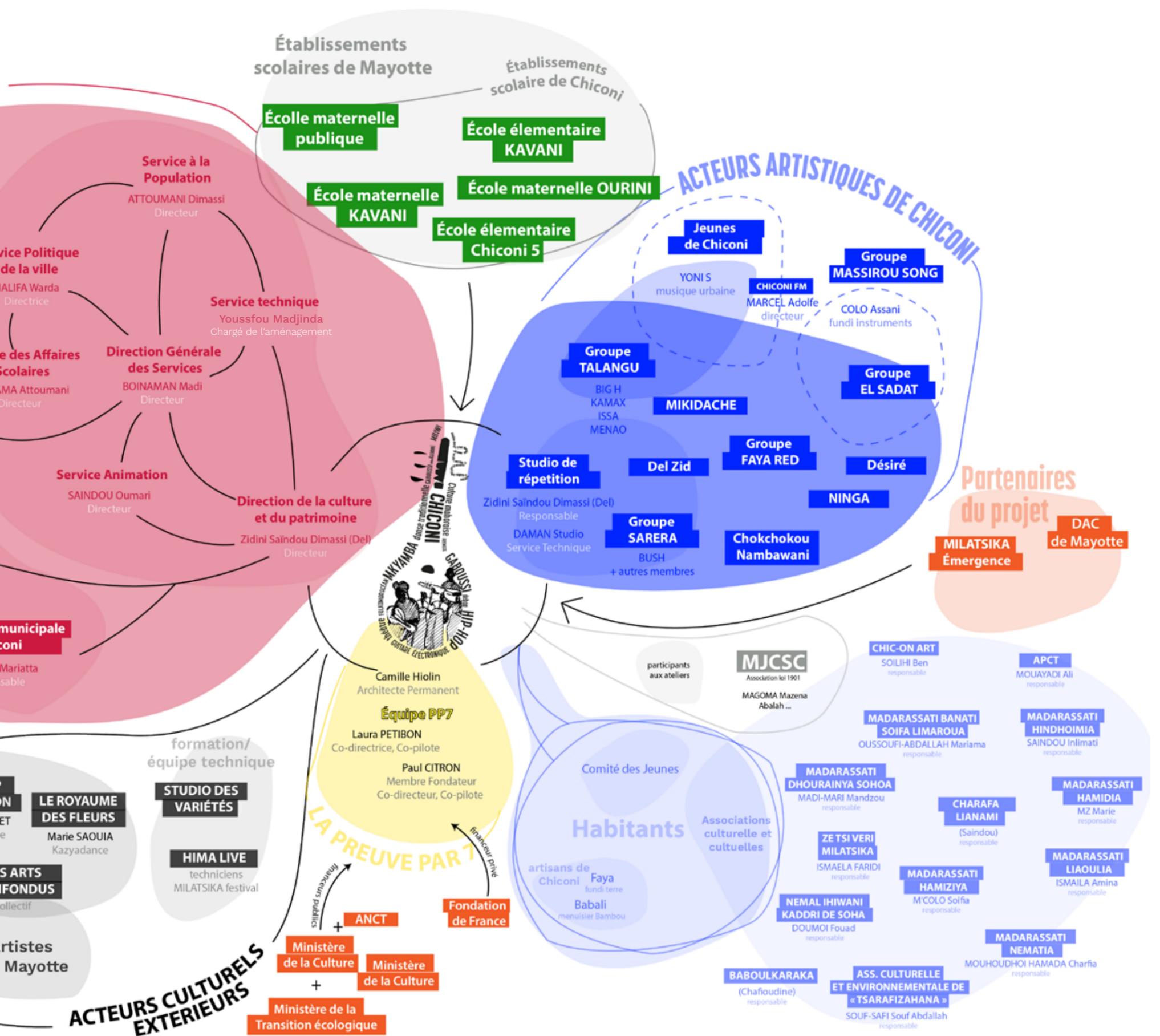
Le réseau des artistes a pour vocation d'alimenter la création d'un projet commun aux artistes de Chiconi. Il a été initié en juin 2022, via une page Facebook, dont le but était de réunir une diversité d'artistes, de tous âges et de pratiques variées (musique, danse, théâtre). Cette dernière est devenue un support pour communiquer sur le projet de quartier culturel de la commune.

C'est aussi pour cette raison qu'est née la volonté de faire réseau, de fédérer autour de problématiques communes, de mobiliser les compétences et aptitudes de chacunE, mais également de pouvoir se légitimer auprès des instances locales. De ce réseau à vu le jour différents temps de réflexion, mais également de rassemblements musicaux et événementiels.

À l'issue de cette première rencontre de fédération et d'information, nous organisons cette troisième rencontre dans le but de concrétiser le réseau informel par un projet commun structuré.

Axe de réflexion et de travail envisagé par le réseau des Artistes:

- Constituer le réseau pour le moment informel en structure organisée et reconnue des institutions. Pour cela, deux options ont été envisagées :
 - la création d'une association
 - la création d'un collectif
- Mise en place d'un accompagnement du groupe structuré par un interlocuteur qualifié et expérimenté (pour la compréhension des modes de gestion du groupe, des aspects administratifs, du fonctionnement ainsi que des instances partenaires/interlocutrices)
- La possibilité d'être représenté au sein de cette structure par une figure relai ou un noyau dur qui soit en relation directe avec les institutions et partenaires



Réalisation : la Preuve par 7

- La nécessité d'instaurer un principe d'adhésion pour les artistes voulant faire part et contribuer au réseau des artistes afin de se fédérer de manière engagée et organisée
- L'importance d'identifier le niveau d'engagement de chacun des membres et de solliciter leurs compétences afin de fonctionner sur un principe de complémentarité du groupe (connaissance des outils numériques, du monde de la finance, des aspects juridiques, de la technique, du marketing ou de la communication, compétences technique ou manuel).
- la possibilité d'être accompagnéE dans la formation par un professionnel expérimenté, via une convention mise en place par la commune et de posséder un espace pour cette formation artistique/technique

Quelques artistes présents :

-Nostre - Ghetto -Gipsy -IB - Mavrel gang (Liziom, Pelow, Loki) -King Fantôme - Big H - Lepsy-Bighlom - Samir Kish one (membre fondateur Faya Red) - Arnaud/Aketo/Nako - Soini - Yoni - Moussa Magona - Aya PSS - Fayad - PSY - Bush ...

4. Des chantiers pour construire ensemble le projet

POUR VALORISER LE DÉJÀ LÀ, FORMER, SENSIBILISER ET TRANSMETTRE LES SAVOIR-FAIRE LOCAUX.

LA RÉHABILITATION DU BÂTIMENT DE LA MJC :

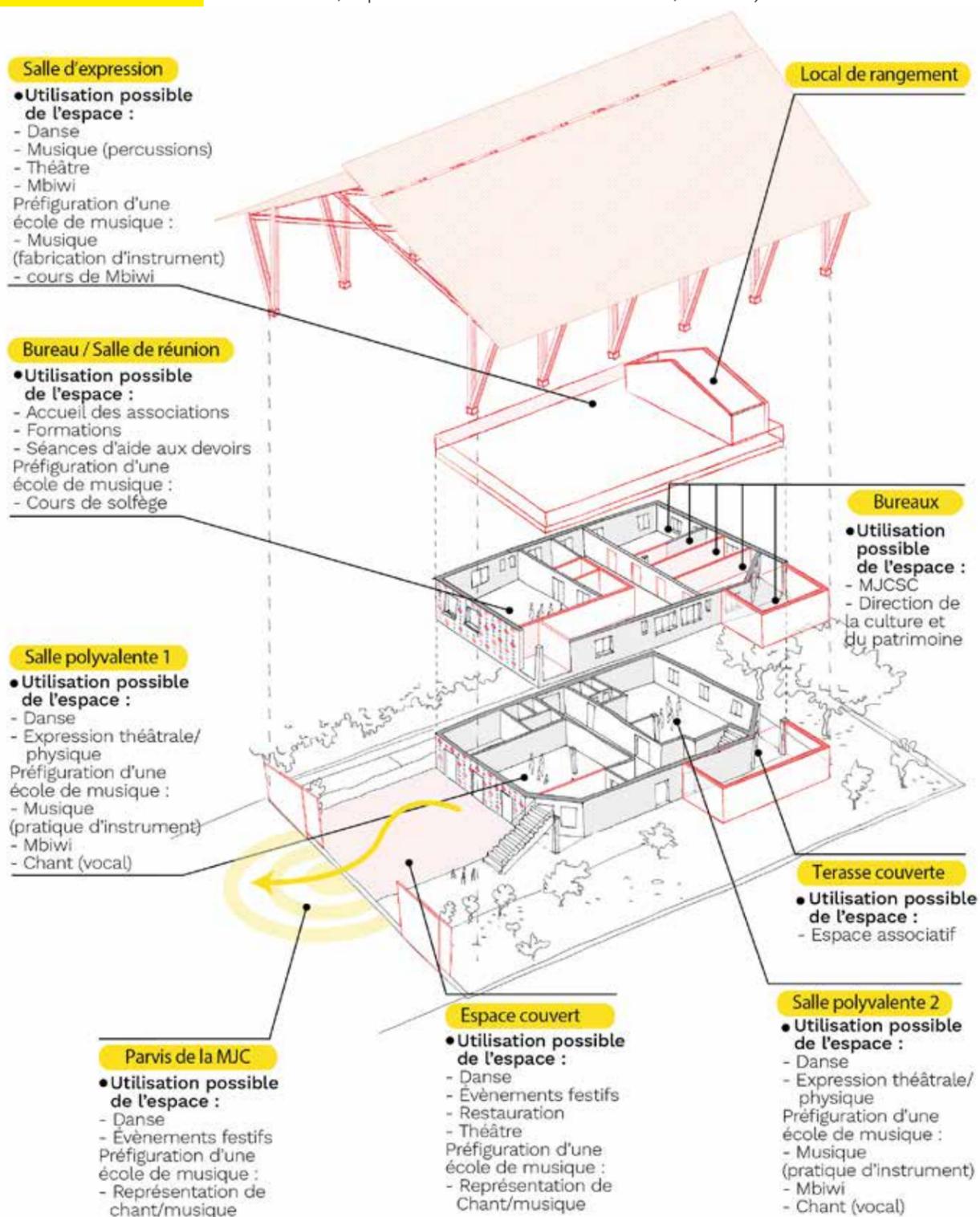
Le programme de réhabilitation a été réalisé par la commune de Chiconi, il prend en compte la préfiguration des usages testés lors de la première phase de la permanence. Cette dernière a révélé un besoin de salles d'expression musicale, artistique et physique, pour y pratiquer la danse, le chant, la musique, le théâtre et des activités d'expression corporelle et sportive. L'appel d'offre enjoint à ce que la démarche de programmation ouverte menée à l'échelle de l'îlot et de ce bâtiment soit prise en compte dans les études de conception et dans le chantier, pour offrir des espaces « capables », c'est-à-dire adaptés aux usages présents et futurs non programmés. En effet, il s'agit de « construire et penser réversible », mais aussi de réhabiliter le bâtiment de la MJC alors que les orientations programmatiques et urbaines de l'îlot culturel se dessinent progressivement et que la permanence se poursuit. Au-delà des travaux urgents de remise en état (clos et couvert, menuiseries/serrureries pour la sécurité du bâtiment), la ville a élaboré un programme global de réhabilitation.

L'architecte mandataire du projet, sur la base d'échanges avec les services de la ville, a proposé de conserver le corps du bâtiment et d'en réaménager l'intérieur dans une logique d'économie de moyen pour une écologie de la construction. Le RDC est alors composé de salles polyvalentes dont le traitement acoustique permet d'y intégrer un programme musical. Le 1er étage est conçu pour fonctionner indépendamment du RDC, il accueillera les bureaux des différentes associations - la MJCS notamment - et d'une partie de la direction de la culture et du patrimoine.

Enfin, une nouvelle toiture, détachée du corps du bâtiment, permet d'ajouter un 2e étage entièrement ouvert et ventilé pour pratiquer toutes formes d'activités culturelles, artistiques ou encore sportives. Cela permettra également de couvrir une surface de 450 m² extérieurs au RDC, afin de pratiquer les lieux en saison des pluies et de continuer à abriter de nombreux usages actuels observés sous le porche de la MJC (rencontres formelles et informelles, répétitions musicales et dansées, ateliers).

Les nouveaux espaces générés par le projet de réhabilitation:

- 4 Bureaux / Lieux de co-working
- 450 m² d'espace extérieurs couverts et accessibles aux PMR
- 2 Salles polyvalentes avec traitement acoustique
- 1 Espace d'atelier pour les instruments, mutualisable avec la salle de spectacle
- 1 Espace d'expression corporelle ventilée naturellement
- 1 Salle de réunion pour les associations et structures extérieures



LES CHANTIERS DU BÂTIMENT DE LA MJC :

UN PREMIER CHANTIER ÉCOLE INITIATEUR D'INCLUSION SOCIALE, VERS UNE ÉCONOMIE LOCALE

1 CHANTIER GLOBAL DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT

MAITRISE D'OUVRAGE : COMMUNE DE CHICONI
MAITRISE D'OEUVRE : JBA ARCHITECTURE ET URBANISME

2 CHANTIER DE SÉCURISATION DU BÂTIMENT

MAITRISE D'OUVRAGE : COMMUNE DE CHICONI
MAITRISE D'OEUVRE : ARTISANS MENUISIER DE CHICONI

LE CHANTIER ÉCOLE DE SÉCURISATION

La réactivation de la MJC initiée dans le cadre du partenariat avec la Preuve par 7 a permis le déploiement d'activités socio-éducatives et de formations.

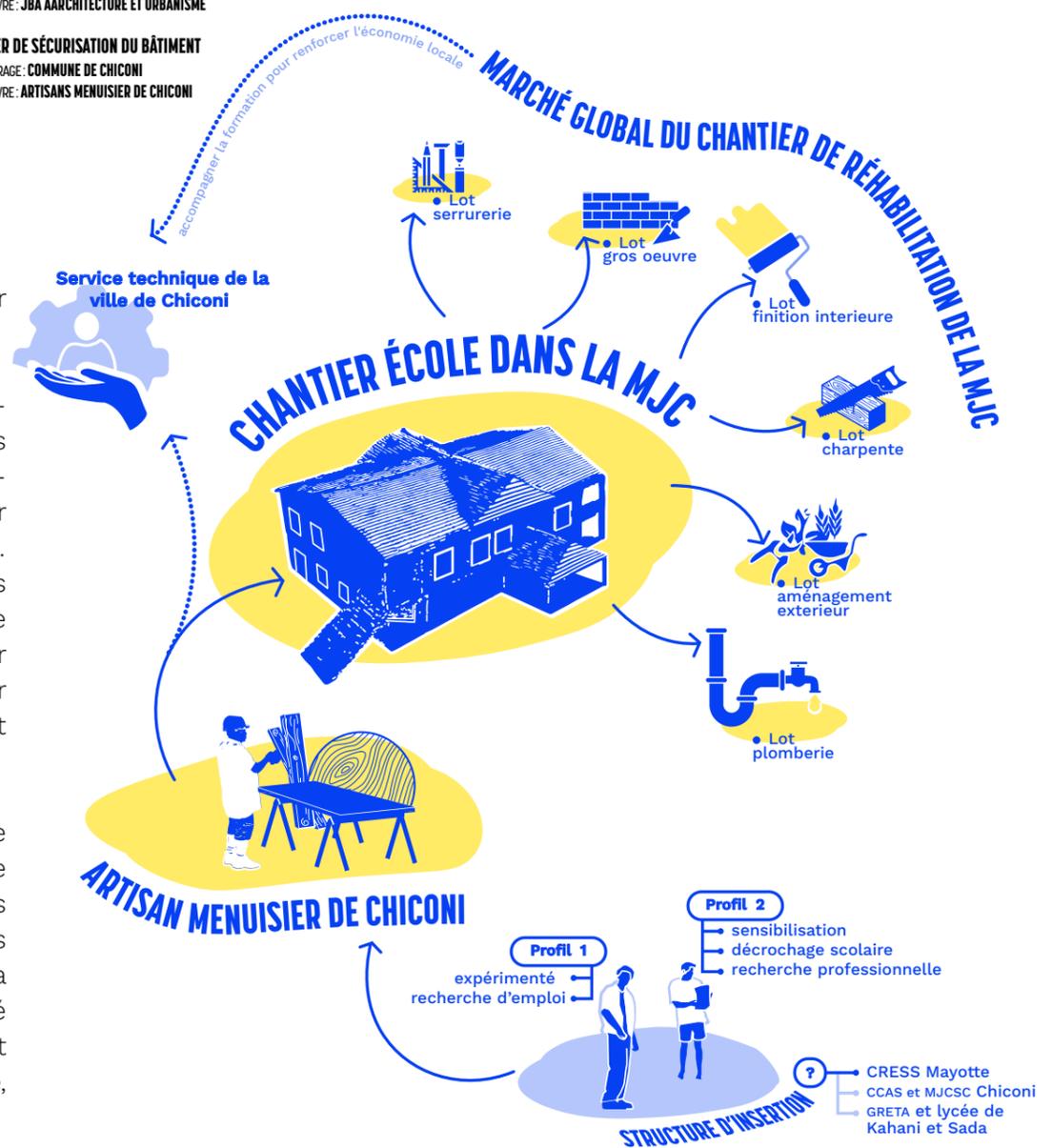
La permanence architecturale y tient aussi son bureau, ce qui a facilité le diagnostic de terrain pour identifier les usages et pratiques socioculturelles dans ses espaces. Cette démarche permet également d'observer des problématiques qui se présentent au quotidien, ce qui sert à préfigurer le futur du quartier culturel autant que des modes de gestions et des principes d'aménagements. À titre d'exemple, le bâtiment de la MJC a été vandalisé à la suite de plusieurs intrusions malveillantes. Ce sujet récurrent sur le territoire de Mayotte implique une réflexion dans la manière de concevoir les bâtiments, leur accès, leur ouverture au public et leur gestion. Néanmoins, l'enjeu est d'éviter de tomber dans un système de bâtiment barricadé et repoussant l'environnement extérieur, en alliant sécurité et accueil du public de façon fine.

L'usure du bâtiment à laquelle s'ajoutent les problèmes de malfaçons de l'ouvrage de serrurerie d'entrée de l'enceinte du bâtiment (portail sans système de fermeture, Nakos cassés) sont autant d'éléments qui ne permettent plus d'assurer sa sécurité. Une fois le problème observé, il s'agit de lui trouver des solutions en cohérence avec le futur projet de réhabilitation du bâtiment de la MJC, qui inclut des lots menuiseries et serrureries destinés à rétablir la sécurité du bâtiment. Le lancement de chantier étant prévu pour début 2023, il faut proposer une alternative transitoire autre que la solution un temps envisagée, qui consistait à disposer des contreplaqués au niveau des baies concernées.

La permanence architecturale s'empare de la situation pour construire avec les services de la Commune et l'association MJSC la stratégie suivante : un relais doit être assuré auprès des artisans locaux pour la mise en oeuvre d'un dispositif sécurisant les baies tout en préservant les qualités d'illumination et de ventilation.

Pendant plus d'un mois, un travail de réseau pour faire le diagnostic des ressources humaines de la ville, d'accompagnement, et de discussion avec des artisans menuisiers locaux intéressés par le marché a été mené.

Des prototypes en bois, type moucharabieh, sont ainsi réalisés pour répondre aux besoins de la maîtrise d'ouvrage.



Le processus nous porte même au-delà des simples besoins matériels, ce petit marché de 3 à 4 semaines peut constituer un chantier-école pour transmettre des savoir-faire aux plus jeunes.

Il nous apparaît essentiel d'inclure une dimension sociale. Ainsi, un travail mené avec la CRESS (Chambre régionale de l'Économie sociale et solidaire) de Mayotte et les services techniques de la ville permet d'intégrer une clause d'immersion destinée à deux personnes au profil différent : un en recherche d'emploi ou en réinsertion professionnelle et l'autre serait un jeune lycéen en stage d'insertion ou décrochage scolaire.

MICRO-CHANTIER PARTICIPATIF BAN(C)BOU :

Toujours dans une logique de préfiguration, la construction d'un banc en bambou est issue de l'étude de terrain pendant laquelle les artistes locaux ont exprimé le besoin d'aménagements aux abords directs du studio de répétition pour disposer d'assises de repos et d'attente lors des rassemblements.

Le bambou, invasif sur l'île de Mayotte, a traditionnellement été utilisé dans la construction pour certains éléments constructifs. Ces savoir-faire se sont perdus au fil des années pour laisser place au tout béton. Le bambou n'est non seulement plus considéré dans le modèle mahorais, mais n'est également pas encore normalisé dans la construction actuelle. L'association BAM (Bambou à Mayotte) œuvre pour sensibiliser, valoriser et réintroduire cette ressource dans la construction. Cela à travers l'expérimentation de petites constructions et l'animation d'ateliers d'initiation aux techniques d'assemblage et aux processus de traitement.

Lors d'une journée de sensibilisation organisée par la permanence, chacunE a pu contribuer à réaliser cet objet urbain. Le montage fut orchestré par le « fundi » bambou Babali et son implantation fut débattue collectivement pour un usage optimal. Ce microchantier, prémisse de l'aménagement spatial à venir de l'îlot culturel, est un des premiers signes de mutation de l'espace et de prise en considération des besoins des usagerEs au quotidien.



© La Preuve par 7

5. Un pré-programme qui traduit le travail de relevé de 2 ans d'observations

PROPOSITIONS FAITES À LA COMMUNE DE CHICONI EN PROLONGEMENT DE L'ÉTUDE DES USAGES

L'objectif principal de ce projet est de permettre à la commune de Chiconi de disposer d'un quartier de développement culturel et artistique situé au sein d'un quartier vivant, fédérateur, ouvert et construit pour tous et toutes en valorisant le plus possible les ressources humaines locales, ainsi que les savoir-faire traditionnels.

Le pari de ce projet réside dans la capacité à aménager cet îlot au coeur de la ville sans exclure pour autant la richesse des pratiques spontanées et traditionnelles, qui colorent la culture à Mayotte et qui font la particularité de l'art de se rassembler et de partager les coutumes sur l'île.

DES LIEUX ET ESPACES DE TRANSMISSION POUR :

- **La formation et l'accompagnement** des dynamiques associatives ou des acteurs indépendants
- **L'installation de points de travail pour les instances culturelles**
- **Le rassemblement et l'accompagnement** des dynamiques associatives ou des acteurs indépendants
- **L'accompagnement technique** (studio de répétition plus conséquent, d'ateliers/de formation aux métiers de techniciens et ingénieurs son)
- **L'expression corporelle et artistique** (danse, sport, théâtre, ..)

LIEUX ET ESPACES DE FORMALISATION POUR :

- **La diffusion et création culturelle et artistique** auprès du grand public, pour des événements ponctuels
- **L'accompagnement de la production des artistes locaux et extérieurs**
- **L'accompagnement et la formation pour la pratique musicale et technique**
- **Espaces techniques de stockage et de maintenance**

LIEUX ET ESPACES DE LA PRATIQUE QUOTIDIENNE POUR :

- **La pratique quotidienne de la culture** et des rituels de la vie culturelle mahoraise (salle communale/des fêtes, espace public couvert)
- **L'expression corporelle et artistique**
- **Espace public ouvert et facilement appropriable**, qui permet la cohabitation des pratiques et une mixité d'usage
- **Le rassemblement et échanges informels** autour des pratiques culturelles et artistiques
- **Espace d'accueil lors des manifestations quotidiennes** sociales, politiques ou culturelles et culturelles
- **La restauration et des espaces de partage** des publics et usagers du quartier

PLAN DE PROGRAMMATION SPATIALE DE L'ÎLOT Projections : EMPRISE, CONNEXIONS ET USAGES



I. GESTION DES FLUX et STATIONNEMENTS

- Voies accessibles en véhicules motorisés
- Venelles et promenades piétonnes
- Zones de parkings à l'air libre
nombre de places
linéaire
- Zones de parkings en RDC et R+1
environs 24 places à l'EST (342 M²)
et 39 places au NORD (405 M²) sur 2 étages
- Projeté : prolongement de la route de Bacary jusqu'au chemin de la MJC

II. PLACE PUBLIQUE DE LA VIE

- Halle communale dédiée aux pratiques culturelles/rassemblements/manif
Manzaracas/revêtement sol dans
surfaces 500 M²
- Zone de sport de quartier public
(city stade, skate parc ..) 400 M²
- Centralité urbaine générée par le dialogue des espaces publics (places, parvis, mairie et tiers lieu-culture)

Un îlot culturel construit à partir de l'existant

La permanence par delà et grâce à l'étude des usages vise à orienter la commande de la commune en termes d'aménagement. Des propositions programmatiques en émanent, elles doivent néanmoins être développées avec un groupement de programmistes et arbitrées par le porteur de projet.

L'îlot culturel actuel est composé de zones bien identifiées dans lesquelles se concrétisent des formes de pratiques variées. Ce quartier culturel devra se nourrir de la diversité des espaces, en créant une complémentarité entre des lieux plus ou moins bâtis et ouverts, dont les accès seront régulés et organisés judicieusement. Il est primordial de saisir la grande diversité des usagerEs qui occupent ou pratiquent actuellement cet espace pour capter sa philosophie.

Un quartier accessible à tous les profils, allant de l'artiste et son public aux jeunes et moins jeunes venant simplement se retrouver, partager une activité de loisir sportif, de danse de rue, discuter ou simplement se restaurer.

Il s'agit de faire de la diversité d'échelles et de statuts des potentialités au service de la culture en mêlant les usages et les générations. C'est aussi une opportunité pour concevoir des espaces publics ouverts, agréables et appropriables par les riverainEs, et enfin accompagner les ambitions de la ville en matière de programmation événementielle.

OT



DE QUARTIER	III. ÉQUIPEMENT DE DIFFUSION/PRODUCTION	IV. PARVIS CULTUREL / BÂTIMENT MJC	V. TIERS-LIEU CULTUREL ET ARTISTIQUE
pratiques festations se	<ul style="list-style-type: none"> ----- Limite de la parcelle pressentie pour l'équipement Emprise de l'équipement de diffusion et production env 1000 M² surface 1264 M² / 2 salles de 200 et 800 p (+200 ext) connection par jardin et parvis d'entrée avec la MJC et le Parvis Espace dédié extérieurs de l'équipement parking = env 40 places / Zone de livraison 80M² seuil d'entrée/gradins extérieurs = 250 M² extension extérieur de la salle principale = 100 M² 	<ul style="list-style-type: none"> Emprise de l'espace dédié à l'accueil de public, l'organisation d'événement et manifestation culturelle parking = env 8 places pour la MJC surfaces utiles = env 1000 M² scène hors les murs pour le festival / fonctionnement avec les gradins extérieurs Bâtiment de la MJC (phase 1) projet de réhabilitation, lieu de pratique, apprentissage, médiation et rassemblement socio-culturel emprise au sol = env 200 M² surface totale projetée = env 744 M² 	<ul style="list-style-type: none"> Emprise de la parcelle, lieu restauration, mini-scènes pour show-case, OPEN MIC, soirée à thèmes, représentation scénique surface existante : environs env. 700M² 3 points de restauration (3x15 M²) terrasse commune = env 80 M² estrade extérieure = env 20 M² Zone naturelle protégée qualité paysagère de l'îlot à préserver/ fort risque hydraulique Amménagement projeté par commune promenade paysagère, aire de jeux, zone de sport, parcours santé

Un espace public structurant et connecteur

Accueillir les rassemblements du quotidien, de grands évènements culturels, sociaux et culturels ainsi que les pratiques sportives mixtes

(2 MARCHÉS : 1 POUR ESPACE PUBLIC/1 POUR CONSTRUCTION - CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION AVEC INTÉGRATION DE CLAUSES D'INSERTIONS SOCIALES : TRAVAIL AVEC LA CRESS MAYOTTE, LES APPRENTIS D'AUTEUILS, CHANTIER POUR LES ESPACES PUBLICS ET AMMÉNAGEMENTS EXTERIEURS EN PARTENARIAT AVEC LE LYCÉE DE COCONI DE LE LYCÉE DE DZOUMOGNÉ- PETITS LOTS MARCHÉS RESERVÉS POUR ARTISANS LOCAUX ex . mobilier extérieur/urbain, aménagement des espaces verts) (phase 4)

Cet aménagement qui, dans la logique de celui du quartier, devrait intervenir dans une **quatrième et dernière phase** doit être un **espace public structurant et connecteur**. Il a vocation à devenir le liant entre les différentes entités de l'îlot culturel mais aussi une place publique ouverte sur la route Bilambou, en lien avec les commerces existants, l'actuelle mairie, le chemin de la MJC. Cet espace public doit assurer un rôle de seuil vers le stade départemental afin d'harmoniser l'entrée dans ce dernier depuis la voie publique.

On l'imagine **accueillant des rassemblements du quotidien**, de grands **évènements culturels, sociaux et culturels de la ville** mais également des rencontres et pratiques sportives mixtes. Une **zone de jeu et de rassemblement de rue** est à prévoir tout en considérant ceux déjà prévus sur le parc longé par la RN, il s'agit de privilégier des activités originales pour **sortir d'usages trop générés** (espace de danse de rue avec un revêtement de sol adapté, espace d'escalade, etc...).

Il doit être **ouvert et conçu en lien avec le parvis de la MJC**, ces espaces publics peuvent se distinguer dans les usages mais doivent avoir une cohérence dans leur accès et gestion.

Dans l'optique d'optimiser son usage en toute saison, un clos couvert abritera les Manzaracas, marché artisanaux, scènes de festivals, debaa, Maoulida shenge, moulidi daïra ou discours publics. Il est aussi possible d'imaginer des **structures bâties ponctuelles** pouvant accueillir des services et du commerces mais également des sanitaires publics entretenus par la commune et les services techniques.

Des équipements sportifs mixtes :

Espace appartenant à la commune en accès libre toute la journée. Appropriation libre par les riverainEs, jeunes et fonctionnement indépendant de la place publique / pas de privatisation de l'espace en cas de manifestation de petite échelle. Possibilité d'adaptation en cas d'envenimement majeur et plus conséquent.

CHEMINEMENTS ET ACCESSIBILITÉS :

- Favoriser l'accès véhicule par le sud-est de la route de Bilambou et créer une boucle de sortie jusqu'au sud-ouest (un seul sens de circulation)
- Intégrer les unités de passage dans chaque entrée des équipements publics ou espaces publics ouverts
- Rendre l'intégralité des lieux du pôle de développement culturel et artistique accessible aux personnes à mobilité réduite
- Prendre en compte l'accessibilité des habitations situées au-dessus du chemin de la MJC dans le fonctionnement des flux sur l'îlot.
- Prendre en compte les effectifs de publics accueillis dans le cadre des différentes temporalités relatives à la programmation du pôle de développement culturel et artistique

PLAN DE PROGRAMMATION DE LA PLACE PUBLIQUE :

Projections : EMPRISE, CONNEXIONS ET USAGES



I. GESTION DES FLUX et STATIONNEMENTS

- Voies accessibles en véhicules motorisés
- Entrées de Parking et niveau d'accès (±0) ou (R+1)
- Zones de parkings en RDC et R+1 environ 24 places à l'EST (342 M²) et 39 places au NORD (405 M²) sur 2 étages
- Sortie et connection à envisager : connection avec les différents équipements structurants de l'îlot culturel / Stade départementale

II. CHEMINEMENTS ET RELATIONS AVEC LE RESTE DE L'ÎLOT

- connexion piétonne à penser
- venelles piétonnes existantes, acheminement du stationnement vers l'îlot culturel
- Espace ouvert en lien direct avec l'espace public, accessible par les piétons seulement
- Espace ouvert/couverts en lien direct avec espace public / dispositifs verticaux pour qualité du bruit / accessible majoritairement par les piétons/ possibilité d'évolutivité pour accueillir du stationnement en situation d'évènement de grande ampleur

Un espace accueillant les initiatives de la jeunesse artistique locale

Lieu appropriable facilement par son accès et son échelle, par la jeune population et les initiatives artistiques et musicales de la commune

Grâce à son accès et son échelle, ce lieu doit être facilement **appropriable par la jeune population** et les jeunes initiatives artistiques et musicales de la commune.

Il constitue **une opportunité pour faire le lien** entre le parc aménagé le long du ruisseau, les stationnements envisagés et la **nouvelle centralité urbaine de l'îlot culturel**. Il est souhaitable de profiter des qualités paysagères tout en articulant au mieux les cheminements piétons qualitatifs (venelles, passages piétons, ouverture de l'espace).

En termes d'aménagement, on préconise des **espaces pour se restaurer** ou se détendre, avec un service de restauration quotidien et ponctuel pour des événements organisés dans le cadre de la programmation générale du Quartier culturel et artistique. Il pourrait y avoir plusieurs restaurateurs avec des **structures légères** propres et une **terrasse couverte mutualisée** comme les sanitaires et locaux de stockage/technique.

Ces constructions autour de 15m² pourront permettre l'utilisation de **matériaux locaux** ou de réemploi à partir du déjà là sur le site.

La scène extérieure servirait de **mini showcase/spectacle musical** ou d'art corporel de petit effectif (petits concerts & festivals de rues, open mic). Un modèle de gestion pourrait **responsabiliser les jeunes artistes** accompagnéEs par une structure facilitatrice. Cet espace doit apporter une **spontanéité et souplesse dans l'appropriation**, à l'image d'un tiers-lieu afin de venir dialoguer avec le reste des équipements (entité de diffusion et production, espaces de formation et de pratique).

Ce projet à l'intérieur de la dynamique de développement du quartier culturel pourrait constituer **une seconde phase de chantier**, après la réhabilitation de la MJC. Sa mise en place pourrait s'envisager en **différentes sous-phases** avec, par exemple, une cohabitation avec les studios de répétition avant qu'ils soient déplacés. Le caractère modeste des aménagements permet d'associer aisément **des artisans locaux pour la conception et fabrication** des structures.

Permanence artistique et culturelle :

Poursuite et renforcement de la préfiguration des actions de formation professionnelle pour les artistes et techniciens, école de musique / danse, accompagnement à l'émergence

Pilotage au sein de la Ville

Via Mission ou subvention à des tiers :

2 personnes identifiées

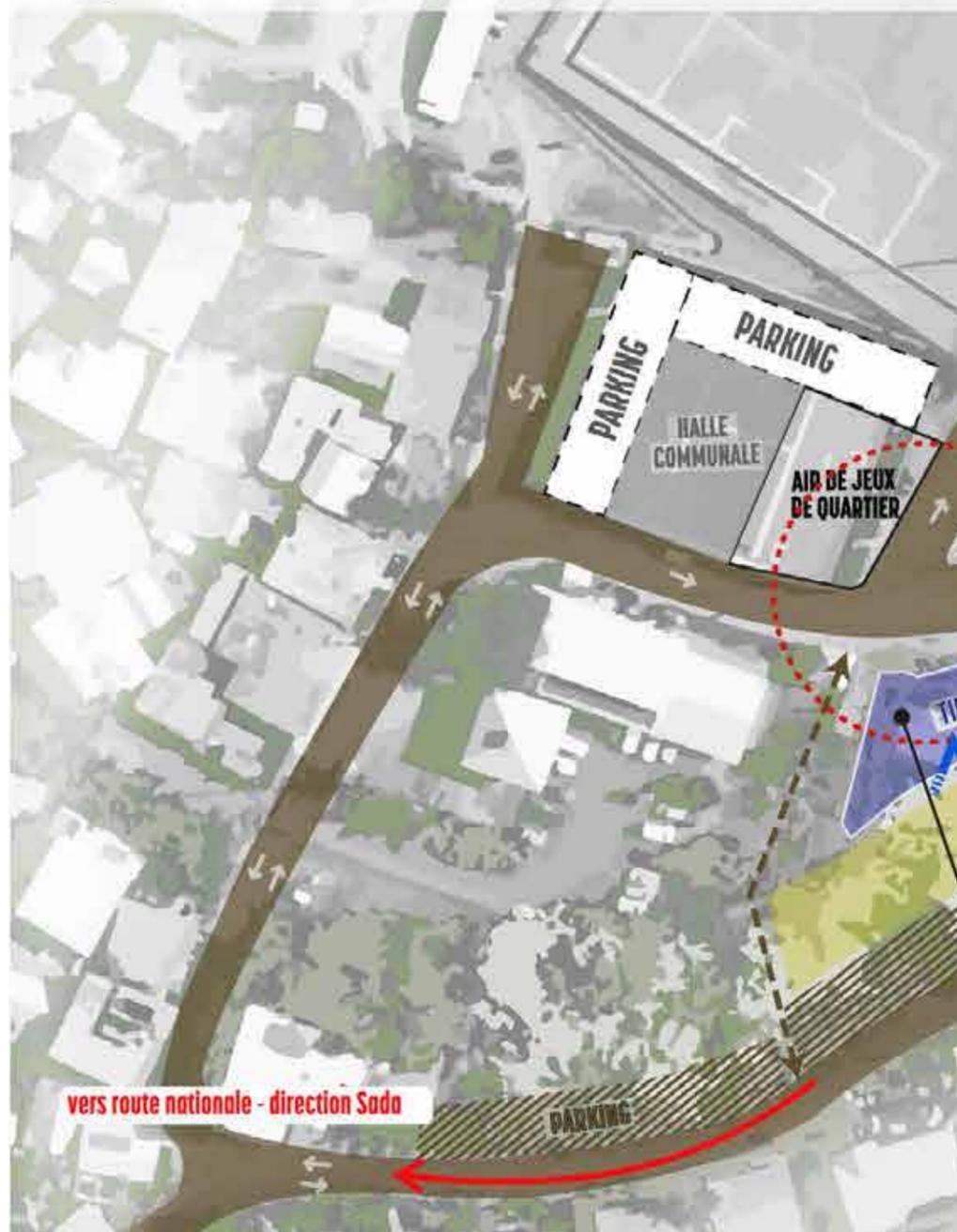
Permanence architecturale et constructive :

Chantier école et d'expérimentation sur des lots du chantier de réhabilitation de la MJC, chantier de réhabilitation de l'espace restauration/scène ouverte et éventuelle construction d'une salle démontable comme cité de chantier (salle de réunion), chantier de la salle de spectacle

Pilotage au sein de la Ville

Possibilité Via régie interne, par chargé d'opération et/ou via mission pour designer/architecte en local.

PLAN DE PROGRAMMATION TIERS- Projections : EMPRISE, CONNEXIONS ET US



Gestion envisageable du «foyer»:

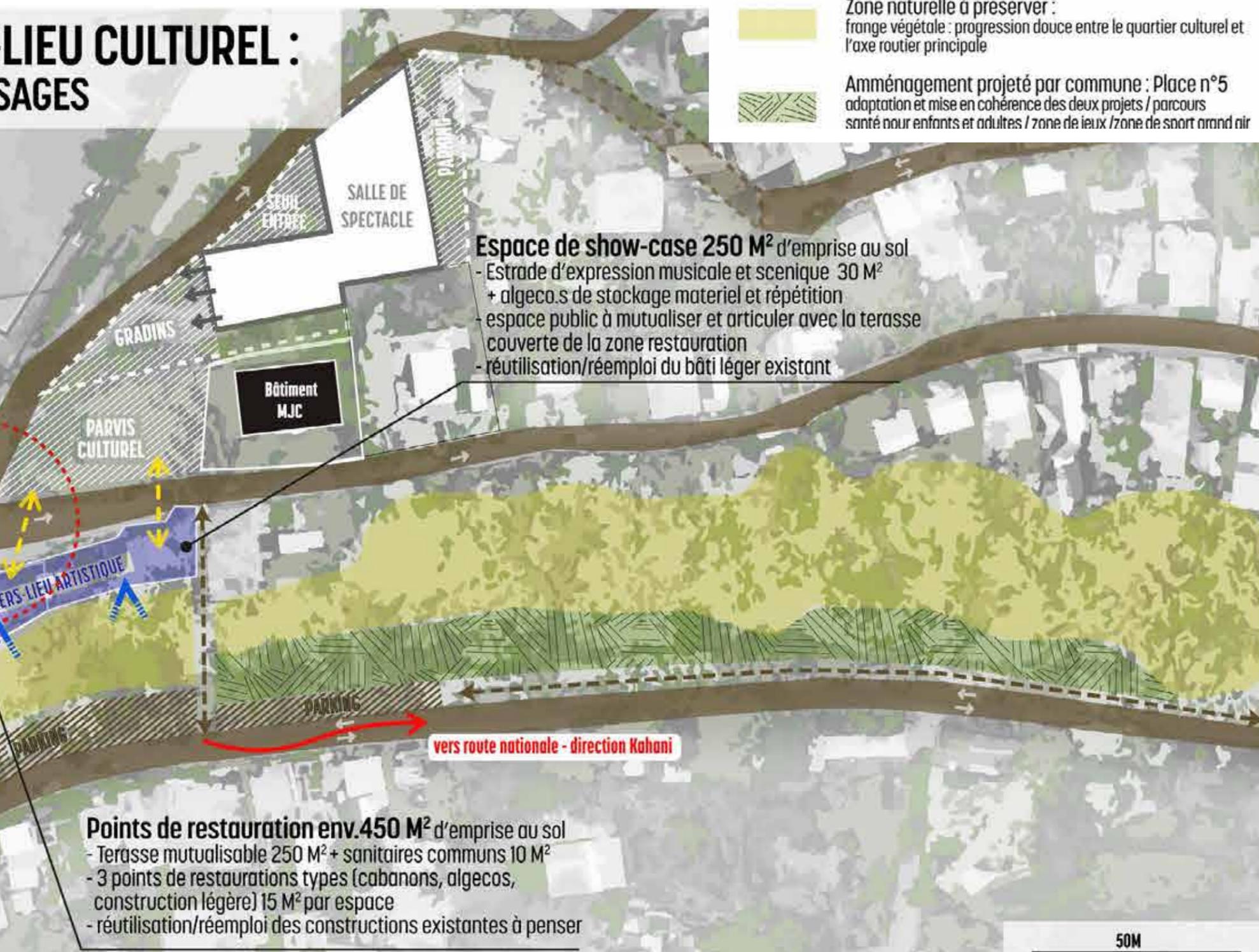
De l'espaces de restauration :

Régulariser l'activité en établissant des conventions officielles de mises à disposition et d'objectifs entre propriétaires, gestionnaire et exploitant du site. Rétablir la communication entre les trois parties prenantes et exposer les informations officielles sur le statut de l'espace, bail de 2 ans renouvelables (investissement, mise en place, temps suffisant pour faire prospérer le commerce).

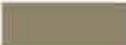
De l'espacesde micro-scène ouverte et des studios enregistrement et répétition :

Gestion par un collectif d'artistes et usagerEs de l'espace, responsables de l'entretien de ce dernier, avec les services techniques de la ville en lien directe avec la direction de la culture et du patrimoine. Implication du collectif dans la mise en œuvre et construction du lieu par le biais de chantiers ouverts, avec une structure d'accompagnement faisant le lien avec les artisans mandatés et la maîtrise d'œuvre encadrante. Sous la propriété de la commune, mise à disposition à un collectif d'artistes de Chiconi par le biais d'une convention triennale, sur demande d'objectif pour l'animation et de médiation avec les jeunes publics scolaires et des structure sociales d'insertion.

LIEU CULTUREL : USAGES



I. GESTION DES FLUX et STATIONNEMENTS

-  Voies accessibles en véhicules motorisés
-  Sortie et connection à envisager : direction de sortie envisageable depuis la zone de stationnement direct de l'équipement public
-  Espace à mutualiser pour stationnement : Espace à envisager pour accueillir du stationnement en lien direct avec l'équipement culturel
-  Centralité urbaine à articuler : gestion des différents flux piétons et motorisé pour maintenir une harmonie et une pratique douce et modéré du quartier

II. CHEMINEMENTS ET RELATIONS AVEC LE RESTE DE L'ÎLOT

-  connexion piétonne à penser (passages piétons, chemins, chaussées piétonnes à penser)
-  Venelles et promenades piétonnes
-  Relations visuelles / exploiter qualité paysagère de la zone naturelle à préserver: lisière végétale entre la route de Bilambou et la route nationale
-  Espace pressentie pour accueillir tiers-lieux culturels : répartition de l'espace entre restauration et zone de minis concerts / mutualisation des espaces et commodités
-  Zone naturelle à préserver : frange végétale : progression douce entre le quartier culturel et l'axe routier principale
-  Aménagement projeté par commune : Place n°5 adaptation et mise en cohérence des deux projets / parcours santé pour enfants et adultes / zone de jeux / zone de sport grand air

La salle de spectacle : un équipement de diffusion et de production, formation artistique et musicale

ESPACE / USAGE	Capacité	SU unit (m2)	Nb	totale (m2)	
Salle de Diffusion					
Le seuil d'entrée / Acces public					
Parvis d'accès public	-	200	1	200	Esp
Seuille d'entrée	-	150	1	150	
Hall d'entrée / salle d'exposition / manifestation	70	100	1	100	
Billetterie / Accueil	-	10	1	10	
Sanitaire public H/F + PMR	-	15	2	30	
Vestiaires accueil public	-	15	1	15	
Bar / Snack	-	25	1	25	
sous total				330 M2	
Logistique					
PC sécurité	-	8	1	8	
Bureau/ infirmerie	-	12	1	12	
Local de stockage mobiliers	-	25	1	25	
Local entretien	-	8	1	8	
sous total				53 M2	
Administration					
Bureau administration centrale / coordinateur	1	12	1	12	
Bureau administration/communication/mediation	3	21	1	21	
Permanence accompagnement artistique/espace réunion	1	20	1	20	
Stockage / Local multimédia / local reprographie	-	10	1	10	
Sanitaire administration H/F + PMR	-	10	2	20	
sous total				83 M2	
Fabrication et entretiens instruments					
Atelier de fabrication / preservation des instruments	-	50	1	50	
Local de stockage des instruments	-	20	1	20	
Jardin des ressources	-	100	1	100	
sous total				70 M2	
Production et Co-production artistique					
Studio répétition et enregistrement	5	12	1	12	
Studio répétition et enregistrement	10	35	1	35	
local rangement sécurisé	-	7	2	14	
Local serveur	-	6	1	6	
Local MOA et enregistrement	5	15	1	15	
sous total				82 M2	
Lieux de diffusion, production et répétition					
Grande Salle de concert					
Sas d'entrée (longueur mini 3,1 m)	-	6	2	12	
Salle de diffusion (8 m hsp) salle 18x15	400p (debc)	350	1	350	
Scène et arrière-scène	-	150	1	150	
Régie (2mx3m)	-	15	1	15	
Petite salle de concert					
salle (4,5 m Hsp) 10mx10m	200 p	100	1	100	
scène (7mx5m) 55 cm hauteur accssible PMR	-	35	1	35	
Régie (2mx3m)	-	6	1	6	
Local de stockage materiel scénique / materiel salles	-	40	1	40	
Atelier de maintenance	-	15	1	15	
Bureau équipe de production / espace vestiaire	-	20	1	20	
sous total				668 M2	
Résidence des artistes					
Loge duo + commodité sanitaires	5	10	2	20	
Loge de groupe	10	30	1	30	
Sanitaires H/F +PMR / local douche H/F PMR	-	9	2	18	
Espace de vie des artistes + coin cuisine	20	30	1	30	
sous total				98 M2	
Espace de Diffusion/Production TOTAL BÂTI :				1314 M2	
Emprise au sol obligatoire par fonctions des espaces : (pévoir ascenseur)				998 M2	
Emprise de la parcelle				M2	

L'équipement de diffusion, de production et de formation artistique et musicale est destiné au grand public local et de l'île pour des évènements plus ponctuels organisés par une équipe de coordination du lieu. Ces caractéristiques doivent lui permettre d'être labellisé SMAC (Scène de musiques actuelles). Dans le développement et déploiement de l'îlot culturel et artistique, ce projet est **envisagé dans une troisième phase**.

En ce sens, il doit proposer des **espaces pour répéter et accompagner les artistes** et groupes dans la structuration de leurs pratiques : salle de répétition, studio d'enregistrement, espace technique de stockage du matériel, atelier d'écriture et de composition musicale.

Un **espace de diffusion de petite échelle** (effectif petit à moyen) pour des formats de concerts locaux, spectacle de médiation et accompagnement des scolaires.

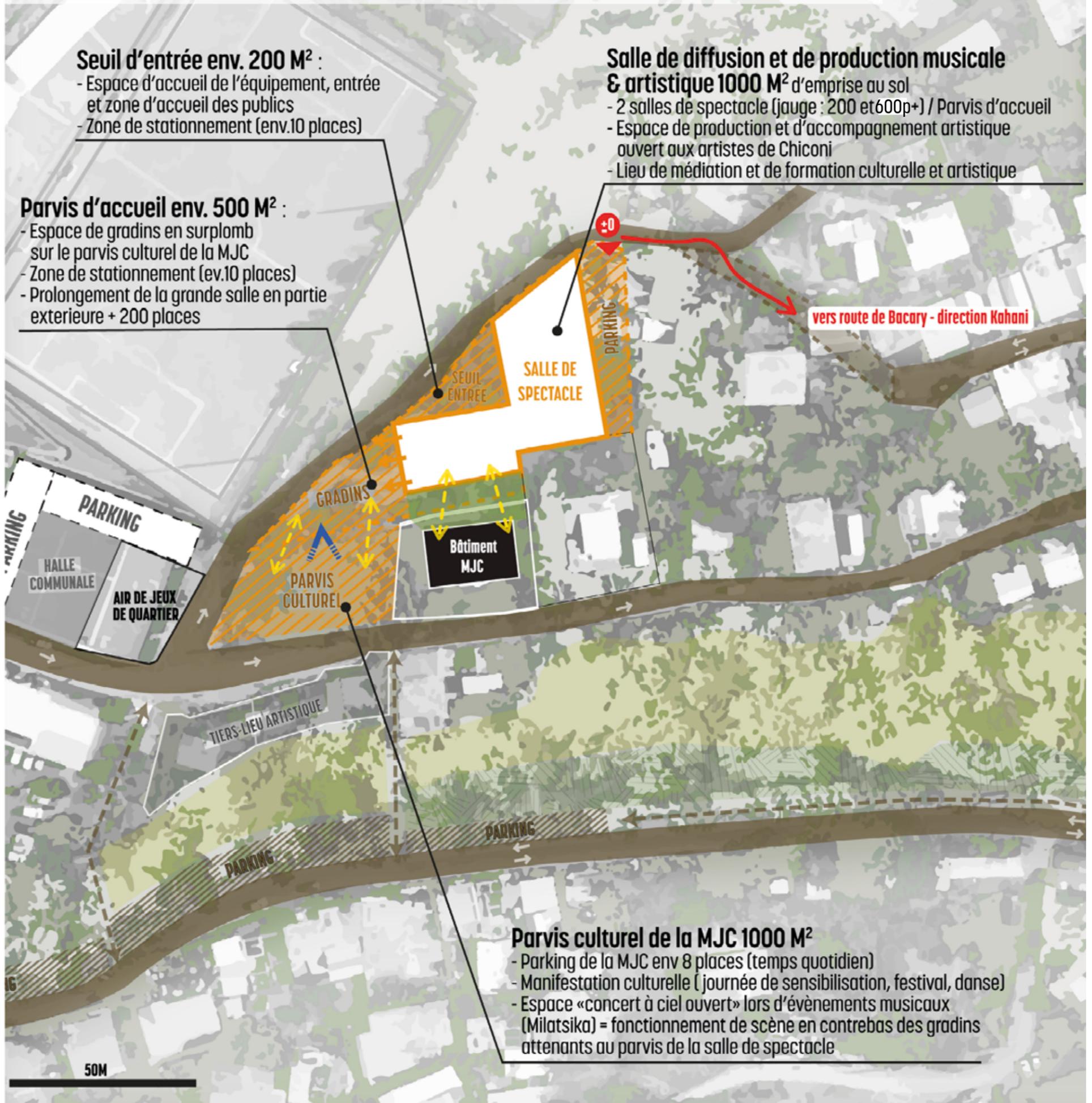
Un autre de **diffusion de grande échelle** (effectif moyen à grand) pour des concerts de plus grande ampleur (tournées régionales, diffusion large, spectacle d'art vivant). Un **dispositif d'amplification de la salle par l'extérieur** est suggéré. Accolée à ces salles, une **zone artistes/intervenants** abritera des loges et des sanitaires, une cuisine d'appoint pour accueillir des résidences d'artistes.

Un **hall d'accueil et de connexion avec l'espace public** et les différentes salles et zones d'accès aux espaces réservés aux personnel et artistes. Ce **lieu interface** devrait pouvoir accueillir des manifestations culturelles et artistiques (expositions, réceptions et temps forts).

Des **aménagements extérieurs semi-couverts** pouvant accueillir des formats de rassemblement officiels, avec jardin élaboré en fonction des essences de l'île et des ressources premières de la fabrication de certains instruments (en lien avec l'atelier de fabrication et entretiens). Une **connexion en forme de gradins** pourrait relier le chemin de la MJC et le parvis en contrebass en incluant une pente douce accessible aux PMR.

PLAN DE PROGRAMMATION COMPLEXE DE LA SMAC :

Projections : EMPRISE, CONNEXIONS ET USAGES



I. GESTION DES FLUX et STATIONNEMENTS

- Voies accessibles en véhicules motorisés
- Entrée de Parking et niveau d'accès (±0) depuis le niveau de la rue
- Sortie et connection à envisager : direction de sortie envisageable depuis la zone de stationnement direct de l'équipement public
- Espace à mutualiser pour stationnement : Espace à envisager pour accueillir du stationnement en lien direct avec l'équipement culturel

II. CHEMINEMENTS ET RELATIONS AVEC LE RESTE DE L'ÎLOT

- connexion piétonne à penser (passages piétons, chemins, chaussées piétonnes à penser)
- Relation visuelle / gradins en partie haute du parvis de la salle de spectacle vers le parvis culturel : lieu de «concert à ciel ouvert»
- Prolongement extérieur de la salle de spectacle : augmentation de la jauge 600p+200 (100 M² à articuler)
- Espace extérieur à mutualiser : accueil de public lors d'évènements :
 - zone de gradins sur le parvis culturel
 - seuil d'entrée /
 - Espace de «concert à ciel ouvert» sur parvis culturel de la MJC

Quelle stratégie territoriale pour la gestion des flux et stationnement ?

Stationnement sur l'ilot

Reflexions et pistes de recherches initiées :

Mutualisation des stationnements sur l'ilot qui s'adaptent aux différentes temporalités de la programmation : Le quotidien / les événements festifs ponctuels / les événements festifs de grandes ampleurs

Scénario 1 / QUOTIDIEN :

Parking plateau polyvalent (50) : réflexion sur le système structurel (métal type aéroport R+1) puis remplissage côté place publique à penser en rapport avec les usages culturels possibles (retour de son, manzarakas). Système de parements bambou ? torchis ?

Parking RN (50+)

Parking MJC (8)

Parking salle de spectacle (25)

TOTAL : 133 places

Scénario 2 / ÉVÈNEMENT GRANDE AMPLEUR salle de concert ou match départemental :

Parking plateau polyvalent (50+20)

Parking RN (50+)

Parking MJC (5+10)

Parking salle de spectacle (25)

Parking de la mairie (20)

TOTAL : 180 places sur l'ilot

Avec système de navettes d'acheminements :

HUB de KAHANI (6300 m² effectif de stationnements : 64 ou 32)

Lycée de Sada : nombre de places 50

Total sur un périmètre de 2KM : environ 300

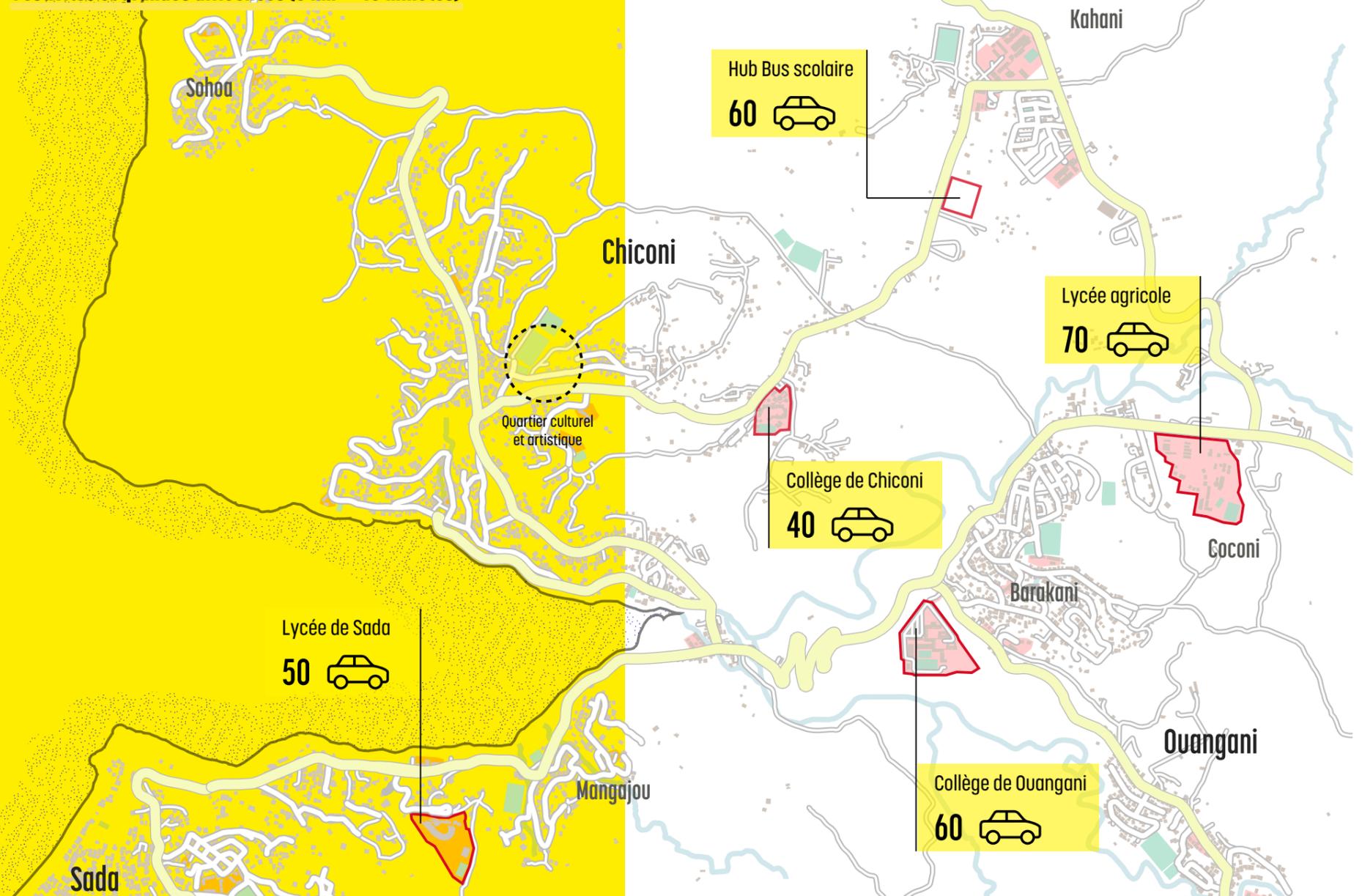
Dans un rayon de 500 m :

École Ourini ? nombre de places 20

Collège de Chiconi ? nombre de places : 20

RÉSEAU DE STATIONNEMENTS INTERCOMMUNAUX

Festivités et grandes affluences (5 km ~ 10 minutes)



CHEMINEMENTS ET ACCESSIBILITÉS :

- Favoriser l'accès véhicule par le sud-est de la route de Bilambou et créer une boucle de sortie jusqu'au sud-ouest (un seul sens de la circulation)
- Intégrer les unités de passage dans chaque entrée des équipements publics ou espaces publics ouverts
- Rendre l'intégralité des lieux du pôle de développement culturel et artistique accessible aux personnes à mobilité réduite
- Prendre en compte l'accessibilité des habitations situées au-dessus du chemin de la MJC dans le fonctionnement des flux sur l'ilot.
- Prendre en compte les effectifs de publics accueillis dans le cadre des différentes temporalités relatives à la programmation du Pôle de développement culturel et

Scénario 3 / FESTIVAL Milatsika :

Parking plateau polyvalent (50+20)

Parking RN (50+)

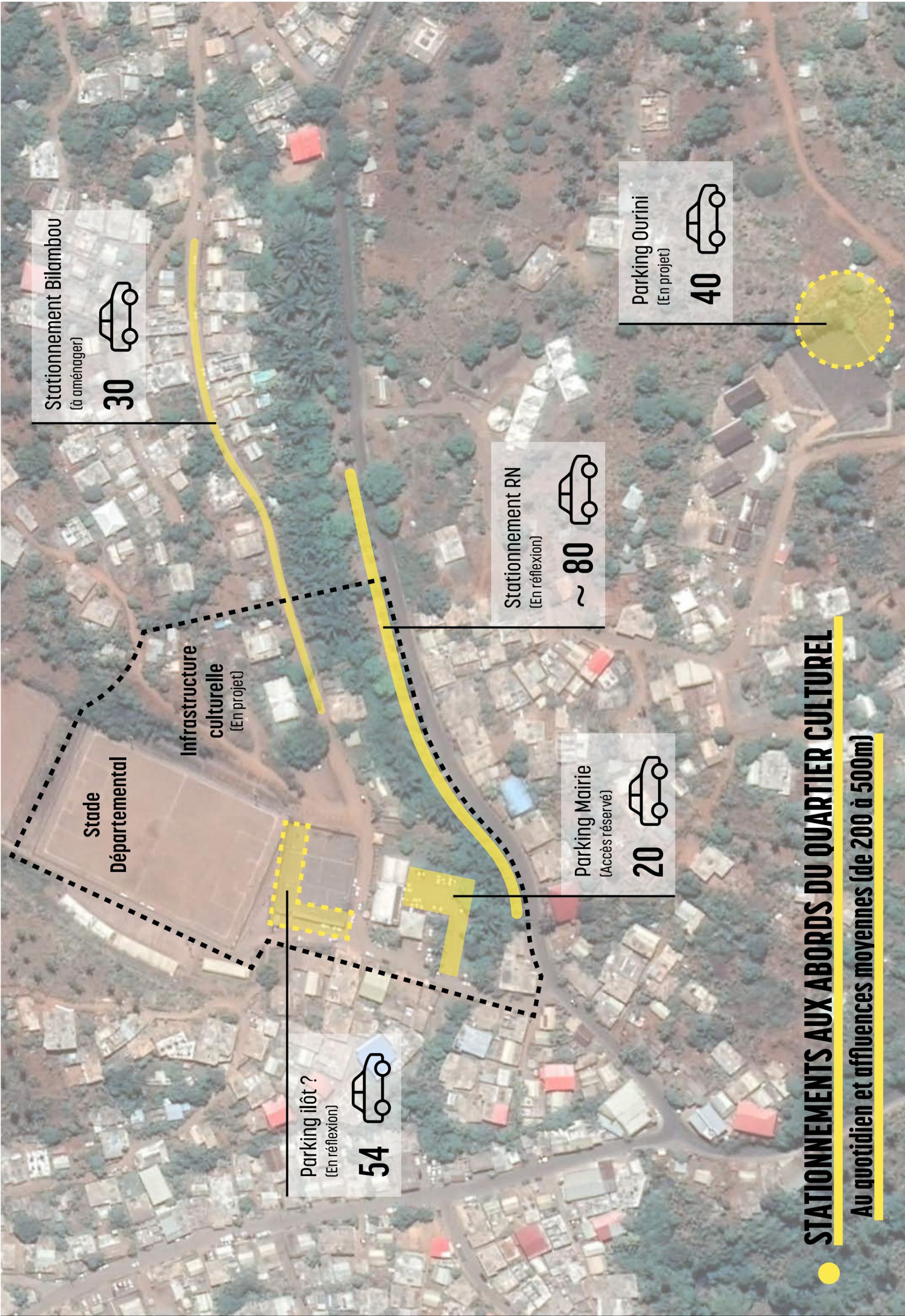
Parking MJC (5+10)

Parking salle de spectacle (25)

Parking de la mairie (20)

TOTAL : 180 places sur l'ilot

HUB de KAHANI + navettes qui acheminent toutes les heures vers l'ilot



STATIONNEMENTS AUX ABORDS DU QUARTIER CULTUREL

Au quotidien et affluences moyennes (de 200 à 500m)

6. En héritage de la permanence territoriale

BILAN DE LA PERMANENCE ET EXPOSITION

Une journée de bilan de la permanence et de vernissage de l'exposition de la phonothèque

Afin de discuter des enseignements et la suite, une restitution auprès des éluEs de Chiconi a eu lieu le 26 octobre 2022, un comité de pilotage partenarial le 27 octobre avec la Ville, la DAC, l'AFD et la PP7, et enfin une après-midi d'exposition, concert et discussion a été organisée samedi 29 octobre : l'occasion d'échanger avec les habitantEs de Chiconi et de Mayotte autour des dynamiques qui ont émergé du travail de préfiguration et de programmation ouverte, découvrir les actions et les graines essaimées lors de la permanence, et entrevoir les champs des possibles qui s'ouvrent au projet de développement d'un quartier culturel dans la ville de Chiconi.



© Tristan Oliva

Faire voir ce qui est né de la permanence, le témoignage des relais territoriaux

Cette rencontre est avant tout l'occasion de donner la parole à celles et ceux qui ont fait exister la permanence, aux côtés de la ville de Chiconi et de la Preuve par 7. Les relais territoriaux, qui ont porté main forte, ont relayé l'information, communiquer, animer ou organiser des temps forts de transmission, de pratiques culturelles, ou encore de sensibilisation aux savoirs et savoirs-faire constructifs et artisanaux.

Un temps d'échange est organisé avec les membres de la ville représentée par le maire de Chiconi Mr Madi Oussen Mohamadi, le directeur de la culture et du patrimoine Mr Zinedi Dimassi, et les acteurs et actrices emblématiques de cette deuxième phase de permanence. Par cette discussion publique il est l'occasion de faire entendre les voix de Ali Taybou Ali, dit Babali, « fundi » Bambou venu nous raconter comment il participe à la sensibilisation aux matériaux et ressources locales en animant des ateliers de construction et découverte du bambou.

Mariata Madjani, directrice de la Bibliothèque de Chiconi qui nous fait part de son rôle dans la commune et auprès de la jeunesse, notamment pour faire parler les artisans et « fundi » locaux de leur savoir-faire, pour le transmettre aux jeunes générations à travers des documentaires, des ateliers ou encore des festivals (JEP, Reska Ni Kalamu).

Celle de Yoni S, jeune artiste de Chiconi, rappeur et gérant d'un home studio qui accompagne et fédère le réseau d'artistes de Chiconi. C'est un allier de la permanence qui a su utiliser son aura auprès de la jeunesse et son lien avec l'ancienne génération d'artistes plus affirmée pour les rassembler en un réseau et faire naître des temps de réflexion et d'échange, mais également des temps plus festifs. Il vient nous exposer comment il imagine continuer à s'impliquer dans le projet de quartier



© Tristan Oliva

culturel et artistique, mais également la suite qu'il entrevoit pour la préfiguration et la permanence.

Nous avons la chance d'écouter Fayadhuiddine Maanli, dit Faya le « fundi » terre de Chiconi, qui nous offre un regard sage et plein d'espoir sur le chemin parcouru dans le cadre de ce projet de construction sociale et culturelle. Il invite les représentantEs de la commune à se questionner sur ce qu'ils et elles retiennent de ce travail de terrain, de cette méthode et de ce qu'ils et elles envisagent de continuer à faire pour la suite du projet. Ces échanges symbolisent un passage de relais entre, la Preuve par 7, la ville de Chiconi et la société civile, c'est à elles et eux d'écrire la suite du projet de quartier culturel et artistique de Chiconi.

iale et architecturale



A stylized graphic illustration of a building with a blue and white striped roof, overlaid on a yellow background with a large sun and a group of people. The building is a simple rectangular structure with a gabled roof. The sun is a large yellow circle with horizontal lines. The group of people is a collection of various figures, some holding tools, suggesting a community or construction scene. The overall style is bold and graphic, with a limited color palette of yellow, blue, and white.

22
OCT
SAMEDI
MUSC

EXPO PERMANENCE

14^H
-16^H
CHICONI

La phonothèque « Construire collectivement à Mayotte »

La bibliothèque sonore des lieux qui construisent collectivement à Mayotte

C'était également le vernissage de la Phonothèque : «construire collectivement à Mayotte» porté par la Preuve par 7, grâce au soutien de la Caisse des Dépôts et Consignations, mené par Angèle de Lamberterie, en juillet 2021.

En accompagnant la Ville de Chiconi à réaménager le centre du village à partir des usages et des pratiques culturelles, nous avons rencontré différentEs acteurs et actrices mahoraises qui transforment Mayotte : ils et elles valorisent des matériaux locaux délaissés, des savoir-faire oubliés, des pratiques traditionnelles constructives, des bâtiments à l'abandon, avec une architecture plus solidaire, écologique, collective, et créative, mieux adaptée à Mayotte et son climat, aux usages réels et aux besoins et modes de vie locaux. Des lieux dédiés aux pratiques culturelles et à leur diffusion se développent autour de valeurs communes.

Programmation ouverte, co-construction, réutilisation de l'existant, implication des usagers dans la conception et interventions progressives sont autant d'outils qui permettent de mettre en avant de nouvelles manières de construire le territoire. Cette architecture, ils et elles la construisent pour développer des projets culturels, artistiques et d'enseignement autour de la musique, la danse pour mettre en avant le talent et la créativité de la nouvelle génération, et transmettre le patrimoine de l'ancienne.

Forte de ces expérimentations culturelles, urbaines et architecturales, l'île se présente comme un véritable laboratoire prêt à relever les multiples défis locaux mais également à rayonner à l'échelle nationale.

La phonothèque réunit des podcasts en français, et pour certains à venir en shimaoré et kibushi, qui recensent et valorisent ces projets et dynamiques qui font la particularité du territoire mahorais.

Ces récits sont oraux comme l'est à Mayotte la transmission des patrimoines immatériels que sont les savoirs-faires artisanaux, les méthodes de construction et d'utilisation des ressources locales, l'apprentissage des danses et pratiques musicales.





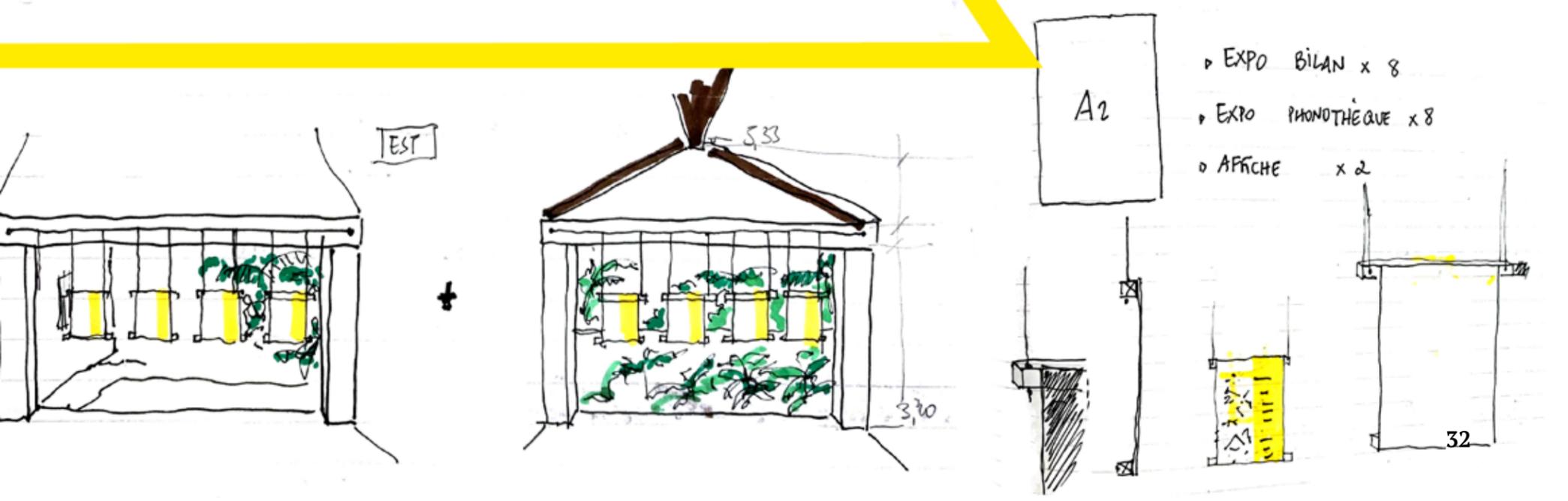
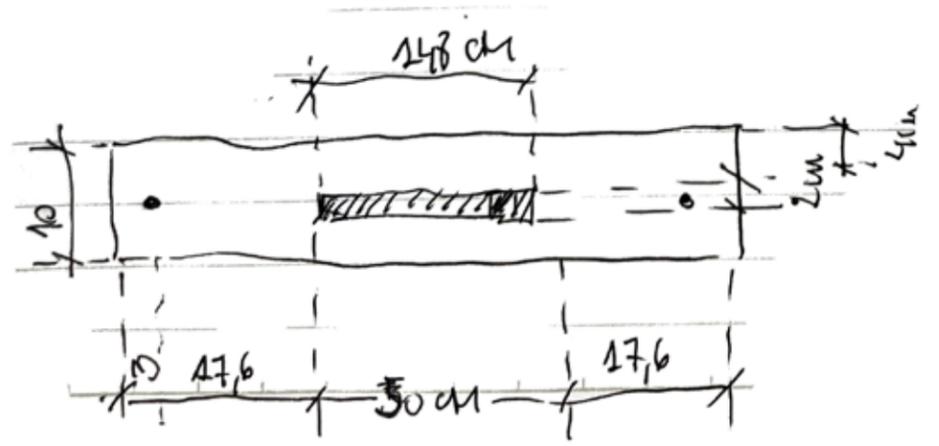
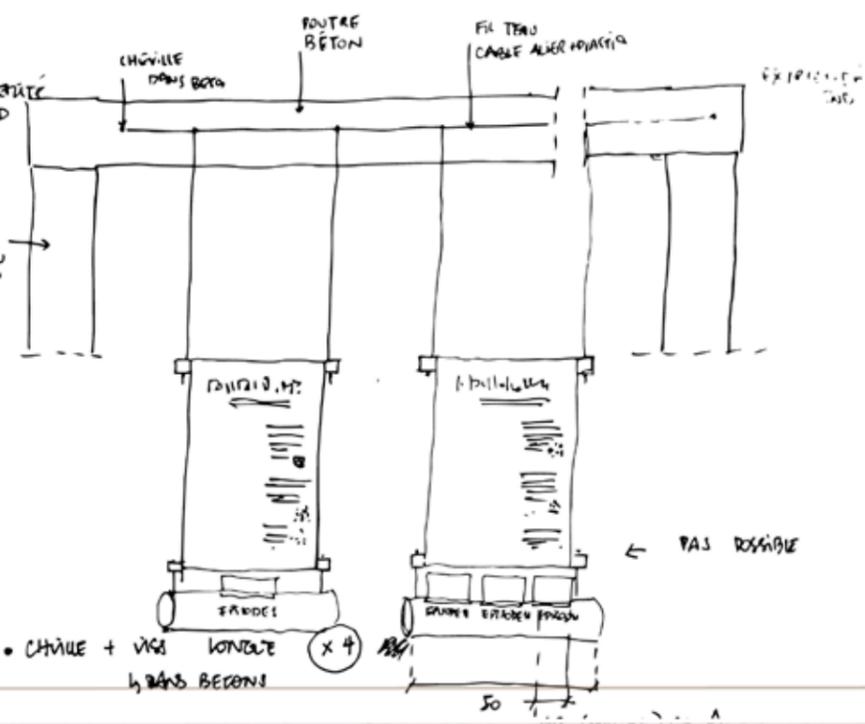
Liste des épisodes

- 1 **Les maisons-ateliers de Loutfy**
Loutfy et Julien Beller
- 2 **Likoli Dago, «l'école de la ville, du village, de la maison»**
Julien Beller
- 3 **L'école, les danseurs, et l'imprévu**
Marie Sawiat Ali Said
- 4 **Une permanence architecturale pour un lycée particulier**
Camille Adourazak
- 5 **Le faré, le chantier, la brique et le lycée**
Ibrahim Ahamada
- 6 **Le rectorat et la leçon de Longoni**
Fahd Mestour
- 7 **Des cases SIM à l'ATEX, une histoire de la BTC**
Vincent Liétar
- 8 **Le fonctionnaire, le maçon, et le chercheur**
Fayadhuiddine Maanli
- 9 **Le menuisier, les bambous, et la baie de Chiconi**
Ali Ali Toybou
- 10 **Attila Cheyssial**
- 11 **Chiconi, la capitale de la culture ?**
Warda Halifa
- 12 **Reprendre le chemin de la MJC de Chiconi**
Albadawy Mattoir
- 13 **Transmettre les patrimoines musicaux mahorais**
Del Zid
- 14 **Un lieu pour danser avec Hip-Hop Evolution**
Sophie Huvet

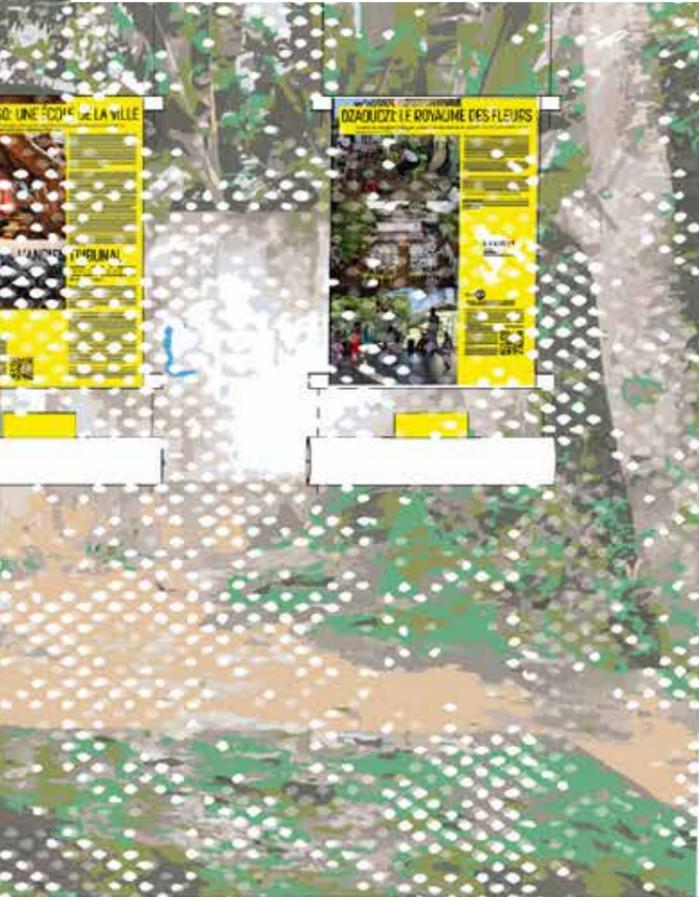
Une exposition, un travail scénographique mené collectivement

Pour cette occasion nous avons pensé, fabriqué et monté une scénographie pour accueillir guider et magnifier les actions menées pendant cette permanence ainsi que la parution de la phonothèque. Cette dernière a été le fruit d'un travail collectif, de l'élan et de l'entraide qui a bercé les actions de la permanence. Nous aimerions pour cela remercier tous et toutes les bénévoles qui ont donné de leur temps, et tout particulièrement Tristan pour la construction des éléments scénographiques.

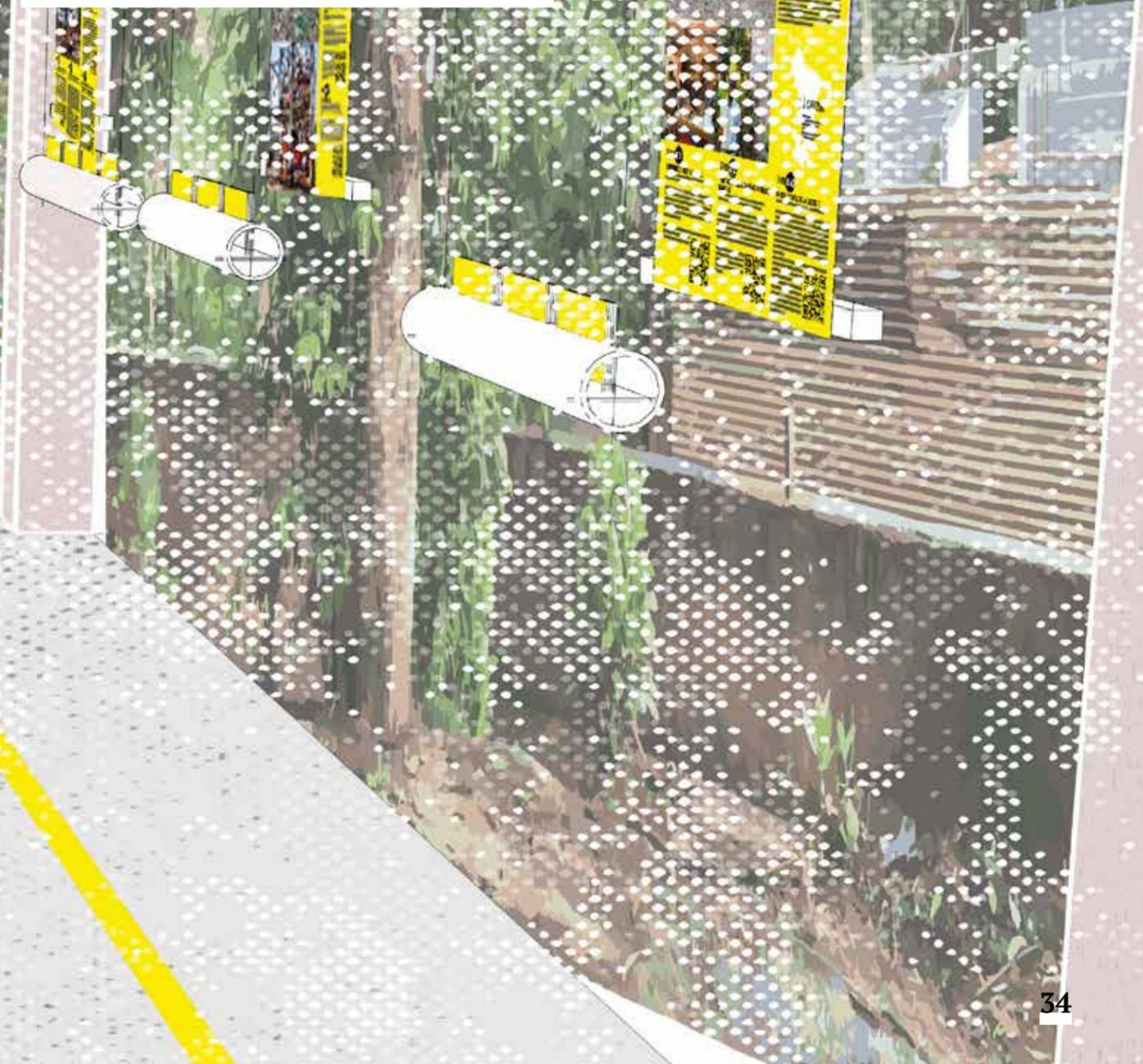








© Tristan Oliva



7. L'enseignement de Chiconi

QUELLES ACTIONS POUR PERPETUER LE TRAVAIL DE PRÉFIGURATION DU PROJET CULTUREL DE LA VILLE DE CHICONI ?

La permanence des usages est arrivée à son terme. Afin de :

- Affiner le travail de programmation de l'îlot culturel et surtout de la salle de spectacle dans les 4 prochains mois
- Continuer à créer progressivement le contenu artistique et culturel en matière de formation professionnelle, transmission, diffusion, poursuite des pratiques (répétition) en les poussant plus loin (enregistrement)
- Continuer à structurer le réseau des artistes de Chiconi
- Continuer le travail sur la transmission des savoir-faire par des chantiers écoles et l'expérimentation des matériaux locaux
- Accueillir autant ou plus, et mieux, les usagerEs dans la MJC, sur le parvis et le studio de répétition

La Ville mène en régie l'élaboration du programme de la salle de spectacle et des espaces publics jusqu'en février 2023, sur la base du pré-programme élaboré avec la Preuve par 7. L'équipe de programmiste a été remerciée par la Ville en l'absence de fourniture de travail demandé.

La Ville de Chiconi s'est structurée ces dernières années à partir de ce projet. Du DGS qui s'en occupait seul au début, un service de la culture et du patrimoine a été créé, le service aménagement étoffé, l'ancien permanent recruté comme responsable des finances.

Enfin, il est à souligner que la démarche d'expérimentation à infuser dans la structuration administrative et technique de la commune de Chiconi, qui a invité la Commission d'Urgence Foncière à ouvrir une permanence sur le terrain, à tester sa méthode sur une première parcelle indivise, la plus simple, avant d'étendre la démarche et de porter l'article de la loi 3DS sur l'instauration de la prescription acquisitive dont Mayotte était exclue.

Cette démarche de terrain est également utilisée par la commune pour la programmation d'autres équipements (Magazza Vanille, MJC de Sohoa) qu'elle va réhabiliter, ainsi que la proposition d'études pour réhabiliter les écoles désaffectées plutôt que d'en construire de nouvelles.





3 axes de poursuite de la permanence par des relais territoriaux et d'occupation de la MJC sont proposés par la Preuve par 7, issus du travail de permanence et des échanges et réunions en cours depuis mars 2022 avec la Ville et les différentEs acteurs et actrices du projet :

• **Gestion du bâtiment de la MJC**

à renforcer en présence humaine, gestion et visibilité du planning d'occupation des espaces, accès et nettoyage ; car aujourd'hui le bâtiment est presque un tiers-lieu à la programmation ouverte en « autogestion du quotidien » en l'absence d'une personne référente sur place, mais qui bénéficiait jusque là de la présence de la permanence architecturale

Pilotage au sein de la Ville + lien avec le bureau de l'association MJCSC
Personne identifiée : renforcement équipe MJCSC présente quotidiennement sur place ou régisseur.r.se du lieu au sein de la ville (mutualisation MJC + studio ?)

• **Permanence artistique et culturelle :**

poursuite et renforcement de la préfiguration des actions de formation professionnelle pour les artistes et techniciens, école de musique / danse, accompagnement à l'émergence

Pilotage au sein de la Ville via Mission ou subvention à des tiers :

2 personnes identifiées : M. Moha Landje, musicien, musicologue, sur le volet formation et M. Yoni-S, sur la contribution et mobilisation du réseau des artistes pour le programme de la salle de spectacle, installation et gestion de matériel d'enregistrement dans les studios, structuration du réseau des artistes et usagers du quartier

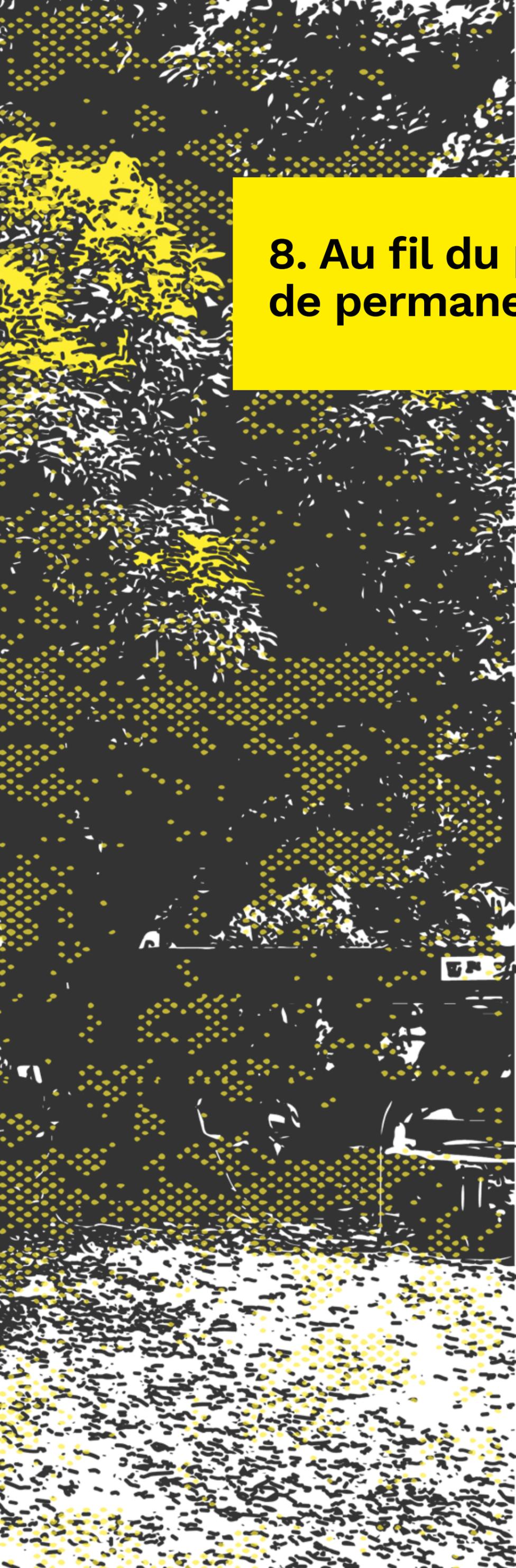
• **Permanence architecturale et constructive :**

chantier école et d'expérimentation sur des lots du chantier de réhabilitation de la MJC, chantier de réhabilitation de l'espace restauration/scène ouverte et éventuelle construction d'une salle démontable comme cité de chantier (salle de réunion), chantier de la salle de spectacle

Pilotage au sein de la Ville

Possibilité Via régie interne, par M. Ambdul Soufou, chargé d'opération et/ou Via mission pour designer/architecte en local. Parrainage éventuel par M. Fayadhuidine Maanli ?





8. Au fil du projet, retour sur un an de permanence architecturale

Cette permanence qui consistait à formaliser l'étude des usages et accompagner la maîtrise d'ouvrage dans un travail de préfiguration programmatique s'est organisé en différents formats.

Cette présence sur le territoire a été l'occasion d'organiser des événements en interne, accompagnés et soutenus par la ville de Chiconi, des partenaires culturels, des associations ou acteurs de la société civile; mais également l'occasion de soutenir et accompagner des dynamiques culturelles portées par d'autres porteurs et porteuses de projets clefs qui ont saisi l'occasion de la permanence comme espace temps et physique dédié à l'impulsion et l'encouragement d'initiatives locales.

Ce sont presque une dizaine de temps forts qui ont été organisés entre ateliers de sensibilisation, semaine artistique, workshop de construction, scènes ouvertes, programme socioculturel. A cela s'ajoutent cinq assemblées des acteurs et actrices/artistes. Plus généralement, la MJC accueille, grâce à la coordination de l'association de la MJCS, tous les mercredis et vendredis des ateliers pour les enfants, des structures de remise à niveau, des associations locales, des initiations à la danse, des campagnes de sensibilisation, des permanences juridiques...

En tout, ce sont plus d'une centaine de jeunes touchés, une vingtaine d'associations locales, une dizaine d'associations, structures et artisans locaux et extérieurs, plus de cent artistes regroupés en réseaux, et autant de curieux et curieuses venus voir, participer ou partager leur expérience.

Calendrier annuel des événements de la permanence

OCTOBRE 2021 à OCTOBRE 2022

OCTOBRE

15-16/10/21 : JNA+ MILATSIKA
+ FESTIVAL DU GESTE

18/10/21 : 1^{ER} COPIL

19-22/10/21 : ATELIERS
D'ÉCRITURE ET D'EXPRESSION

22-28/10/21 : ENTRETIENS
AVEC LES ACTEURS DU
PROJET

NOVEMBRE

3/11/21 : RÉPÉTITION TALANGU

3-7/11/21 : MÉDIATION
SPECTACLE «COCORO SE LÈVE»
SERVICE CULTUREL DE CHICONI

17/11/21 : ATELIER DE DANSE

21/11/21 : RALLY ENVIRONNEMENT

25/11/21 : COPIL DU PROJET

DÉCEMBRE

1-2/12/21 : ENTRETIENS ACTEURS CULT

8/12/21 : ATELIERS D'EXPRESSION

7-11/12/21 : FESTIVAL
«RESKA NI KALAMU»

12/12/21 : ASSEMBLÉE DES ACTEURS

16/11/21 : RÉPÉTITIONS DE DANSE

19-24/12/21 : MARCHÉ DE
NŒL DE LA BAIE
+ ÉLECTION «MISS COCO»

AVRIL

1/04/22 : RENCONTRE VISITE DE L'USH
(union social pour l'habitat)

4/04/22 : VISITE DU PÔLE CULTUREL DE
Chirongui

5/04/22 : Rencontre et échanges CRESS
Mayotte et commune de Chiconi

7/04/22 : RÉUNION ÉTAPE PARTENARIAT
COMMUNE DE CHICONI / PP7

28/04/22 : COPIL DU PROJET

MAI

5/05/22 : LANCEMENT DE LA MISSION DE
PROGRAMMATION PAR AMO RETENUE

7/05/22 : JOURNÉE D'ÉCHANGES AUTOUR
DU PROJET CULTUREL DE CHICONI +
SCENES OUVERTES ARTISTES DE CHICONI

9/05/22 : ARRIVÉE DE LOUIS CASTEL,
SUPER STAGIAIRE DE LA PERMANENCE

11/05/22 : ATELIER LAMELLE-COLLE EN
BAMBOU / ATELIER DE BABALI

28/05/22 : «OÙ SOMMES-NOUS
ÉVÉNEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL,
ORTÉ SUR TERRITOIRE ET TRADITIONS

JUIN

7-14/6/22 : ACCOMPAGNEMENT D
LA VILLE DE CHICONI SUR LE
TRAVAIL DE COMMUNICATION
AUTOUR DU PROJET CULTUREL

17/06/22 : RENCONTRE LYCÉE DE COCONI

20/6/22 : DÉBUT DES RENCONTRES AVEC
ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE DE CHICONI

24/06/22 : ASSEMBLÉE DES ARTISTES

26/06/22 : DIMANCHE DE LA BAIE

4.1 Calendrier annuel

JANVIER

5/01/22 : COPIL DU PROJET

PRODUCTION DOCUMENT ÉTUDE DES USAGES

FÉVRIER

2/02/22 : ATELIER D'INITIATION DANS

9/02/22 : ATELIER D'INITIATION DANS

12/02/22 : RÉUNION TECHNIQUE MJC

16/02/22 : ATELIER D'INITIATION DANS

21-25/02/22 : SPECTACLE «LE ZÈBRE À TROIS TÊTES» MÉDIATION CULTURELLE

25/02/22 : VISITE MJC LIKOLI DAGO + ÉLÈVES DE ENSAPV

24/02/22 : COPIL DU PROJET

MARS

1/03/22 : VISITE DE LA PERMANENCE DU COLLEGE DE TSIMKOURA ATELIER PIYA

2-10/03/22 : SEMAINE ARTISTIQUE / ATELIERS DE DÉCOUVERTES DE PRATIQUES ARTISTIQUE

12/02/22 : ATELIER BAN(C)BOU

16/02/22 : ATELIER SCOLAIRE

OCTOBRE

5-10/09/22 : REFLEXION VILLE PP7 SUR LA PROGRAMMATION DU QUARTIER CULTUREL ET ARTISTIQUE

11/10/22 : COTECH REFLEXION VILLE / PP7 SUR LA PROGRAMMATION

15-16/10/22 : JNA+ MILATSIKA + FESTIVAL DU GESTE

26/10/22 : COTECH PRÉSENTATION ÉLUS VILLE / PP7 SUR LA PROGRAMMATION

27/04/22 : COPIL DU PROJET

29/04/22 : BILAN EXPOSITION DE LA PERMANENCE + PHONOTHÈQUE «Construire collectivement à Mayotte»

JUILLET

5-8/10/21 : PRÉPARATION ADA AVEC YONI RELAI TERRITORIAL

8/06/22 : ASSEMBLÉE DES ARTISTES

11-16/6/22 : VACANCE BE ATELIER DE CONFECTION DE MAQUETTE EN REEMPLOI ET EN MATERIAUX NATURELS

28/06/22 : RÉUNION DE RÉFLEXION VILLE / PP7 SUR LE PROGRAMME DU PDCA

28/06/22 : RENCONTRE MOHA LANDJE MUSICOLOGUE

AOUT

6/08/22 : JOURNÉE DE SENSIBILISATION A LA RESSOURCE DU BAMBOU

10/08/22 : DIFFUSION DE LA PERMANENCE ACTION VACANCE BE SUR CHICONI FM

10/08/22 : COTECH VILLE + PROGRAMMISTE QUESTIONS PROGRAMMATIQUES

13/08/22 : JOURNÉE DE SENSIBILISATION AUX INSTRUMENTS TRADITIONNELS

16/08/22 : VISITE ET DÉCOUVERTE DE L'ATELIER DU FORGERON «WALA»

20/08/22 : FÊTE DE CLÔTURE PROGRAMME VACANCE BE + SCÈNE OUVERTE ARTISTES DE CHICONI

29-30/08/22 : WORKSHOP LYCÉE DE COCONI / 1^{ÈRE} ET 2NDE STAV + 1^{ÈRE} BTS

SEPTEMBRE

19/09/22 : ATELIER CONFECTION DE KAYAMBA AVEC «SARERA»

16-18/09/22 : JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE / SENSIBILISATION AUX TRADITIONS CONSTRUCTIVES

23/09/22 : RÉSEAU DES ARTISTES

26/09/22 : RÉUNION RÉFLEXION VILLE / PP7 SUR LA SUITE DU PARTENARIAT

30/09/22 : COTECH RÉFLEXION VILLE / PP7 SUR LA PROGRAMMATION

Assemblée des acteurs et actrices culturelLEs

12 DÉCEMBRE 2021

La MJC de Chiconi

ParticipantEs :

- / Directeur de la culture et du patrimoine
- / Directrice de la bibliothèque
- / Directeur General des services de la ville
- / Membres de l'association Sarera
- / Membre du groupe TALANGU
- / Artistes
- / TechnicienNEs sonores

Organisateurs et alliés :

- / La Preuve par 7
- / Service de la culture et du patrimoine

Durée : 5 heures

En quoi ça consiste ?

Après une première phase d'entretiens individuels, de octobre à début décembre, avec les membres des services de la ville et de tissus d'acteurs et actrices culturelLEs, il m'est apparu intéressant de faire se croiser, s'entremêler et se confronter les différentEs récits, opinions et attentes des acteurs et actrices. Il était également question, de structurer un réseau culturel et engagé dans ce projet pour le soutenir, l'accompagner et mettre en débat la gestion et les gouvernances possibles et envisageables. L'enjeu étant surtout de commencer à recréer du lien entre institution et société civile sur un projet collectif.

PRÉSENTATION DES ACTEURS

Introduction

Un espace de développement, de gestion, de toutes les pratiques autour de la culture : musique, danse, etc. L'objectif de cette assemblée est d'avoir les retours des usagers sûr leurs expériences et pratiques ainsi que sûr leurs attentes. Comment les choses sont-elles faites actuellement ?

Comment les adapter au mieux à la manière dont les usagers les utilisent ? Comment les lieux pourraient s'adapter aux pratiques culturelles ?

L'assemblée des acteurs a pour but de réunir les acteurs de la ville autour d'une table et de discuter des pratiques de chacun : qu'est-ce qui existe déjà ? Qu'est-ce qui peut être amélioré ? Qu'est-ce qui peut être créé ?

Présentation succincte des acteurs

Elad – artiste

Dans le domaine musical depuis des années à Mayotte.

Bush – artiste joue du gaboussi

fait parti de l'association Sarera, qui pratique la musique traditionnelle mahoraise accompagnée d'instrument moderne. Leur champ de pratique s'étend un peu partout : mariages, concerts et diverses manifestations...

Saindou – fait parti de l'association

Charafaliannan, qui pratique le maolida, un chant traditionnel et culturel (tambour, voix). La pratique de leur activité ne nécessite pas forcément de salle mais d'un espace couvert lors des épisodes de pluie.

Mariata – directrice de la bibliothèque municipale de Chiconi, engagée dans la culture dans la ville et accompagnante des associations.

Freeman – travaille à Sohoa (ville limitrophe à Chiconi), technicien en son. Il déplore qu'il n'y ait pas de salle dans la commune pour accompagner les artistes et leur permettre de se produire à l'extérieur, au niveau national. Il enregistre avec un ordinateur et diffuse à la radio sur Mayotte FM. Il prône l'importance de la réouverture de Mayotte FM, qui est une richesse. Morte depuis des années, cette radio fait partie du patrimoine mahorais. Actuellement, cette radio n'accueille pas de public, pas d'animateurs, etc. mais c'est en préparation. Il travaille actuellement dans un conteneur aménagé, fabriqué par l'association. Il utilise le matériel du conseil départemental et s'enregistre avec les moyens du bord (téléphone, ordinateur...).

Il nous explique que sans autorisation, il ne peut pas diffuser à la radio. Il regrette qu'il y ait très peu de communication dans le domaine musical, les différents acteurs ne sont pas au courant des actions de chacun. La chaîne radio pourrait jouer un rôle phare face à ce constat.

Del – directeur de la culture et du patrimoine, président de Milatsika

La force du groupe, c'est de se connaître les uns les autres. De connaître qui est qui, qui fait quoi, où et comment se retrouver. Actuellement, tout fonctionne au bouche à oreille.

A l'image de beaucoup de gens autour de cette table aujourd'hui, il regrette le manque d'accès à l'information, surtout pour les jeunes qui baissent les bras ou restent dans leur coin. La transmission des pratiques et la diffusion de

celles-ci n'a pas lieu. Del propose la mise en place d'un agenda culturel et d'un référent de toutes les dynamiques existantes.

En effet, dans le milieu du spectacle, il n'y a pas de réseau. Cela relève des compétences d'une municipalité, d'une région... Il suggère qu'une personne soit à charge de la gestion des ressources pour recenser toutes les compétences sur le territoire, dans le milieu culturel. Mais comment le mettre en place ? Prospection. Il avance que la direction qui vient d'être créée à Chiconi va dans ce sens, que cette dynamique commence à l'échelle de la ville.

Il fait remarquer que cela existe dans des endroits comme à la Réunion ou en métropole. Un recensement existe pour mettre à disposition des usagers et des utilisateurs, les pratiques existantes.

Il se demande alors comment il est possible d'identifier des jeunes talents sans cette base de données. Comment faire perdurer et transmettre les pratiques existantes ?

Daman – gérant de la société d'audiovisuel et de photographie Daman Studio. Gérant de la salle de répétition. Il intervient dans la culture à travers la dimension technique : film, enregistrement d'événements.

Jean-Claude – Fait parti de la même association que Bush (2ème membre de Sarera et futur président de l'association). Il pratique la gaboussi, instrument qui l'a inspiré. La gaboussi, petite guitare mahoraise, est un instrument beaucoup pratiqué dans la commune. Il précise que c'est une pratique qu'il ne faut pas prendre à la légère et qui mérite d'être formalisée.

Yoni – jeune artiste de la commune qui pratique depuis 2014. Il fait de la musique urbaine, il enregistre chez lui. Il travaille avec des jeunes et des personnes à la Réunion à

qui il demande de l'aide pour des montages etc... Avec des jeunes et des artistes de la commune, ils se font des passe-passe, et communiquent par le biais d'un groupe sur messenger.

Big H – dans le réseau depuis 94. Il pratique la guitare, la danse et le chant hip hop. En 2003, il fonde Hip Hop Chiconi car il n'y avait rien de proposé aux jeunes de la commune, car la musique urbaine était vu comme une musique de voyou. Cela a permis de lancer d'autres dynamiques comme par exemple Daman Studio. Des artistes se sont nourris de cette association pour se lancer.

Il a intégré pas mal d'associations comme Sarera et Colo-Assane. Sa participation dans Sarera l'a amené à utiliser des instruments traditionnels dans le hip hop et le blues. Cette dynamique, à l'époque, avait permis d'élever Mayotte FM au-dessus de Radio Lagon. Malheureusement, cette dynamique n'a pas été suffisamment portée et, fort de cette expérience, il insiste, il faut donner un moyen aux artistes de se faire entendre, et de créer un espace pour qu'ils puissent partager, créer et produire.

(Ressen kalan : festival de poésie).

Fort de son expérience en métropole, il appuie la nécessité d'un espace pour apprendre à régler les instruments, pour s'écouter, pour répéter. Actuellement, les artistes se retrouvent dans des espaces informels et sont très souvent perturbés par des intervenants extérieurs : besoin de studios pour enregistrer un son et pouvoir le partager avec le public dans le bon format.

Depuis 94, il n'a pas pu sortir de son. Pas les moyens encore. Besoin de techniciens qui puissent accompagner en écriture, voix, arrangement musical. Pour aider les pratiques culturelles et culturelles. Besoin de moyens financiers et matériels. Il faut un ESPACE, des TECHNICIENS.

Il nous raconte une anecdote. Il a eu **l'occasion**

de discuter avec Skales - artiste nigérian - et Bramsito - protégé de Booba -. Ils ont eu la chance d'avoir un ministre de la culture qui était ancien musicien et qui a décidé de mettre les moyens pour faire émerger 10 à 15 artistes musiciens en 2 ans. Il faut un accès facile à toutes les pratiques pour produire facilement. Pour les générations à venir aussi c'est très important.

Del Zid – avant d'être directeur ..., c'est un artiste qui a débuté il y a presque 20 ans. Inspiré par tout ce qui est instrument à cordes (guitare, gaboussi, violon...). Il s'est construit son univers et a constitué son réseau malgré les difficultés de se structurer et de produire. Il a apporté sa persévérance, sa petite motivation car il croyait en ce projet artistique. Cela lui a permis de franchir un petit pas. Et pourquoi pas faire profiter à d'autres artistes, à d'autres jeunes. Il accompagne les artistes à se produire simplement et à l'extérieur : il organise des sessions de formation à travers Milatsika émergence, une association qui a ouvert pas mal de portes à pas mal d'artistes locaux. L'association aide à la promotion et à aller au-delà des ambitions.

L'ambition : concrétiser tout ce qui a été fait par les uns et les autres à travers des moyens adéquats pour pouvoir créer, diffuser des œuvres qui ont été initiées ici, à Mayotte. Donner la possibilité à ceux qui veulent aller au-delà. Sortir de la mentalité « on ne fait rien pour nous ». Beaucoup de choses se font ici et les institutions accompagnent petit à petit ces ambitions. Cela pourrait soulager un certain nombre de pratiques.

Goli – pratique le hip hop depuis tout jeune. Il fait parti du groupe Gang boys, parti en métropole depuis 20 ans. Il travaille avec Mayotte FM, Reskan kalan et est le président du groupe de musique Masirsou song.

Emmanuel Fleury – musicien, il a une société d'infrastructures de spectacle - Imalan. Il est régisseur son et lumière. Sa société s'est occupée de la régie du festival Milatsika.

Solar – président de la MJC de Chiconi. Il souhaite que les jeunes de la commune soient mieux cernés. Il a récemment créé une association mère pour attirer un maximum d'associations afin d'œuvrer ensemble.





Assemblée des artistes - Réseau des artistes

24 JUIN / 23 SEPT 2022

La MJC de Chiconi

Public touché :

- / Membres du groupe Massirou Song
- / Membre du groupe Faya Red
- / Membre du groupe TALANGU
- / Anciens membres de ClamDeba et HIP-HOP Chiconi
- / Artistes actuels
- / Anciens artistes de Chiconi
- / jeunes artistes émergents de Chiconi
- / Technicien sonores

Organisateurs et alliés :

- / Yoni S, jeune artiste

Durée : 4 heures

En quoi ça consiste ?

Cette rencontre a été co-organisée avec Yoni pour imaginer la création d'un réseau des artistes de Chiconi. On a remarqué que la ville continue d'abriter des artistes, qui ne s'expriment pas tous et toutes au même niveau, en raison de jeux de légitimation ou de visibilité. Ainsi, l'initiative de créer un réseau matérialisé par une page facebook avait pour but de réunir une diversité d'artistes de tout âge et de pratiques variées (musique, danse, théâtre). C'est aussi devenu un support pour communiquer sur le projet de quartier culturel de la commune qui concerne en premier lieu ces artistes. Il s'agit de diffuser, se former ou accéder à des espaces de répétition mais aussi de transmettre et travailler plus collectivement.





Journée de sensibilisation à l'acte de construire en Bambou

12 MARS 2022

Parvis de la MJC / Studio

Public touché :

- / Artistes et Groupes utilisateurs des studios
- / Bénévoles (architectes, habitants,..)
- / Membres des Associations culturelles
- / Artistes de Chiconi
- / Enfants et jeunes de Chiconi
- / Habitants de Chiconi
- / Personnels de la MJC

Organisateurs et alliés :

- /Service de la culture et du patrimoine
- / Association BAM (Bambou à Mayotte)
- / Service technique de la ville

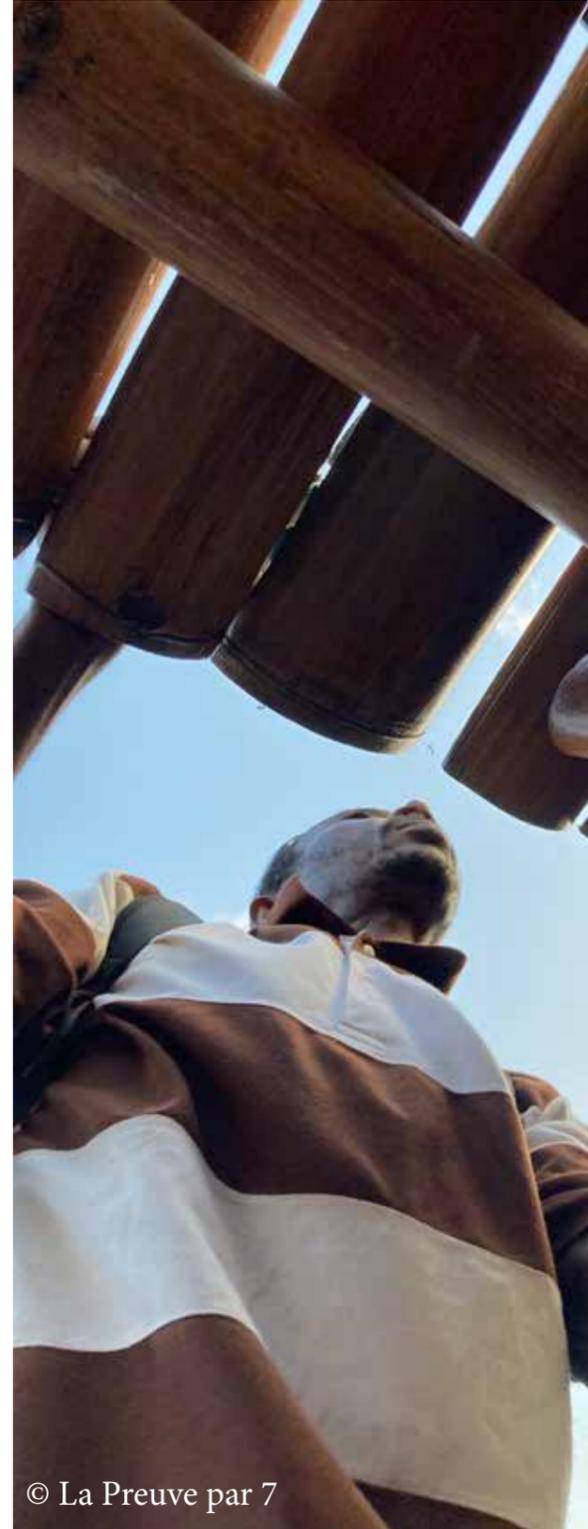
Durée : 1 journée 9H-18H

En quoi ça consiste ?

La permanence a mis en place une journée de sensibilisation sur la construction et les savoir-faire traditionnels issus du Bambou. L'événement a eu pour objectif de faire connaître et valoriser à nouveau la ressource du bambou comme matériau de construction contemporain, afin d'initier des terrains de réflexion sur les questions de la matérialité pour l'aménagement du quartier culturel. Ce fut l'occasion de commencer à aménager ce dernier en répondant à un besoin direct issu du travail de relevé de terrain. Aujourd'hui le banc est très utilisé par les artistes et groupes qui se rendent au studio, il a suscité la curiosité et l'intérêt des habitantEs, tout en replaçant le bambou au cœur des éventualités.



© La Preuve par 7



© La Preuve par 7







Journée d'information et d'échanges autour du projet culturel

7 mai 2022

Parvis de la MJC de Chiconi

Public touché :

- / Élus de la commune (maire et élu à la culture)
- / Représentant des associations pour le handicap de Chiconi
- / Membres des Associations culturelles
- / Artistes de Chiconi
- / Acteurs de l'aménagement (architecte, ingénieur, constructeur)
- / Habitants de Chiconi
- / Personnels de la MJC

Organisateurs et alliés :

- / Service de la culture et du patrimoine
- / Directrice de la bibliothèque
- / Groupement de programmiste
- / Agence JBA architecte

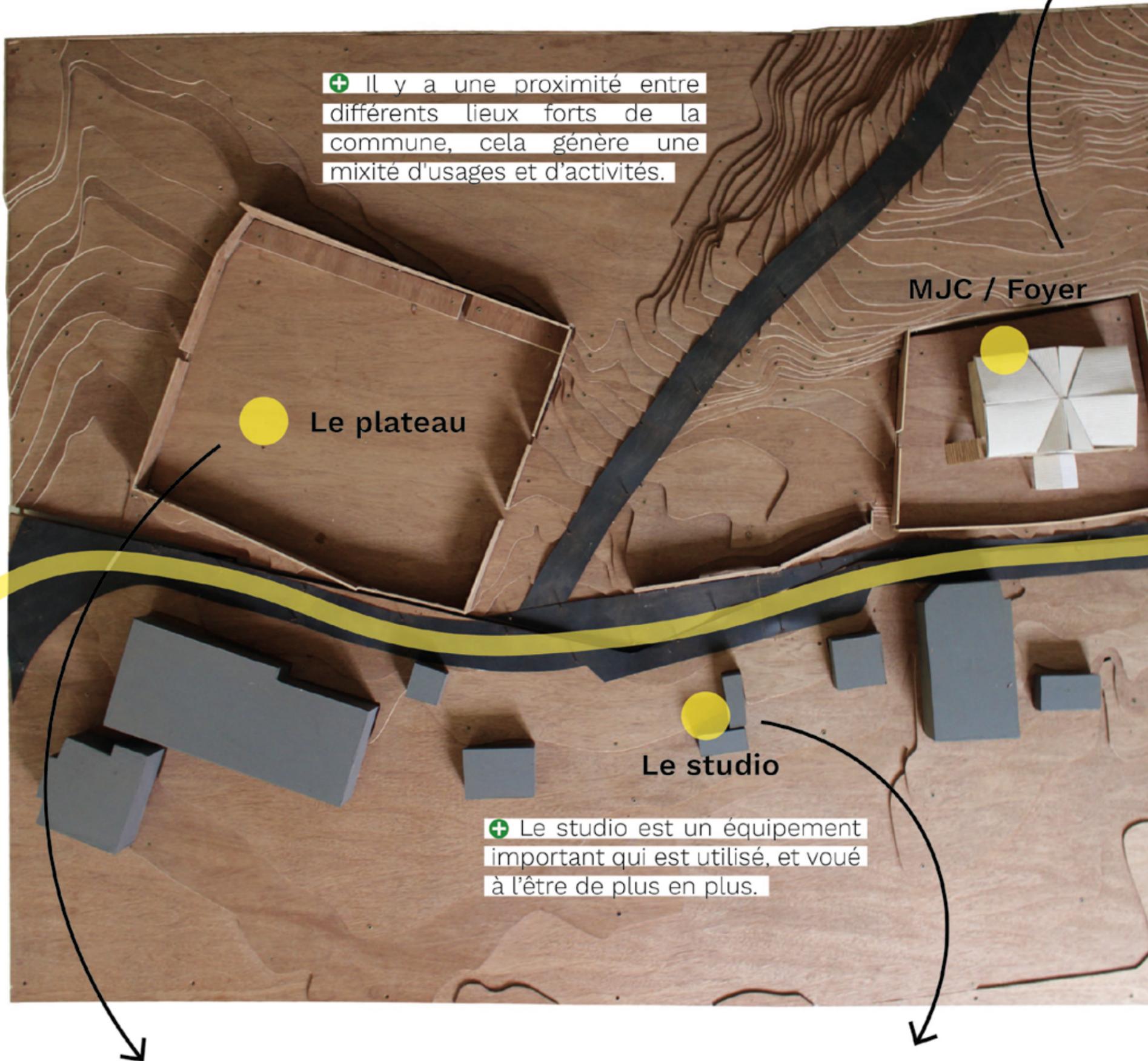
Durée : 1 journée 9H-21H

En quoi ça consiste ?

À l'occasion de l'arrivée de l'équipe de programmation, nous avons co-organisé avec la commune de Chiconi, une journée d'échanges autour du projet culturel et artistique de la ville. Ce fut l'occasion de présenter le partenariat avec la commune, les différentes phases de permanence, le projet de réhabilitation du bâtiment de la MJC, l'étude des usages pour aider l'écriture du programme du futur quartier culturel. Une nouvelle assemblée des acteurs et actrices culturelLEs, s'est tenu, avant de clôturer la journée par un temps plus festif avec les jeunes artistes de Chiconi.

Synthèse Atelier 1: le "déjà là"

État des lieux des pratiques culturelles dans l'espace de l'îlot et ses environs : fonctionnements [+] dysfonctionnements [-]



- Il y a des nuisances sonores lors des événements festifs.
- Positionnement de la tribune au nord n'est pas toujours adopté en fonction des événements.
- Il y a une faille structurelle sur le plateau à résoudre.
- Déficit d'installation électrique pour les événements (groupe électrogène), il faut penser à la sécurité des branchements.
- Complexité du montage des tentes lors des manzaracas (il n'y a pas d'autres possibilités pour se protéger du soleil ou absence de couverture lors des intempéries).
- Unité de passage pas au norme par rapport à l'effectif d'accueil (norme accessibilité / sécurité)

- Les répétitions sont surtout les vendredis soir, créneau saturé. Usage non étalé sur la semaine (problème horaires, affichages, créneaux non concordants).
- La fréquentation et la gestion sont inégales. Distinction entre musiciens légitimes, intimidant les plus jeunes à s'y rendre.
- A cela s'ajoute un manque de matériel pour faire des enregistrements.

- ⊖ Manque de bureau pour les associations (local de réunion, rangement matériel).
- ⊖ Manque d'accompagnement et d'écoute des jeunes pour renforcer les dynamiques culturelles existantes : problématique des ressources humaines (éducateur, contractuel).

[Cyber Base]

- ⊖ Il n'y a plus de personnels encadrants sur cette thématique, besoin de sensibilisation pour les jeunes (sélection d'informations..). Pas d'accès aux logiciels.
- ⊖ Manque de hotspot pour se connecter à internet.

La rue & l'espace public

[Accessibilité]

- ⊖ Quelques fois, de grandes difficultés pour rejoindre la MJC. L'ilôt pas au norme PMR: aménagement à revoir côté sud de Bilambou, topographie à revoir côté nord de la rue.
- ⊖ Difficultés pour le stationnement lors des festivités. Saturation et problème de sécurité.
- ⊖ Cheminements, accès privilégiés depuis le sud-est de Bilambou.

[Confort]

- ⊖ Manque d'éclairages : certaines venelles sans lumières, non sécurisées, empêchant certains événements (notamment pour le jeune public).
- ⊖ Il existe une insécurité globale moins à risque lors d'évènements.
- ⊖ Il y a un manque de sanitaires.

[Assainissement]

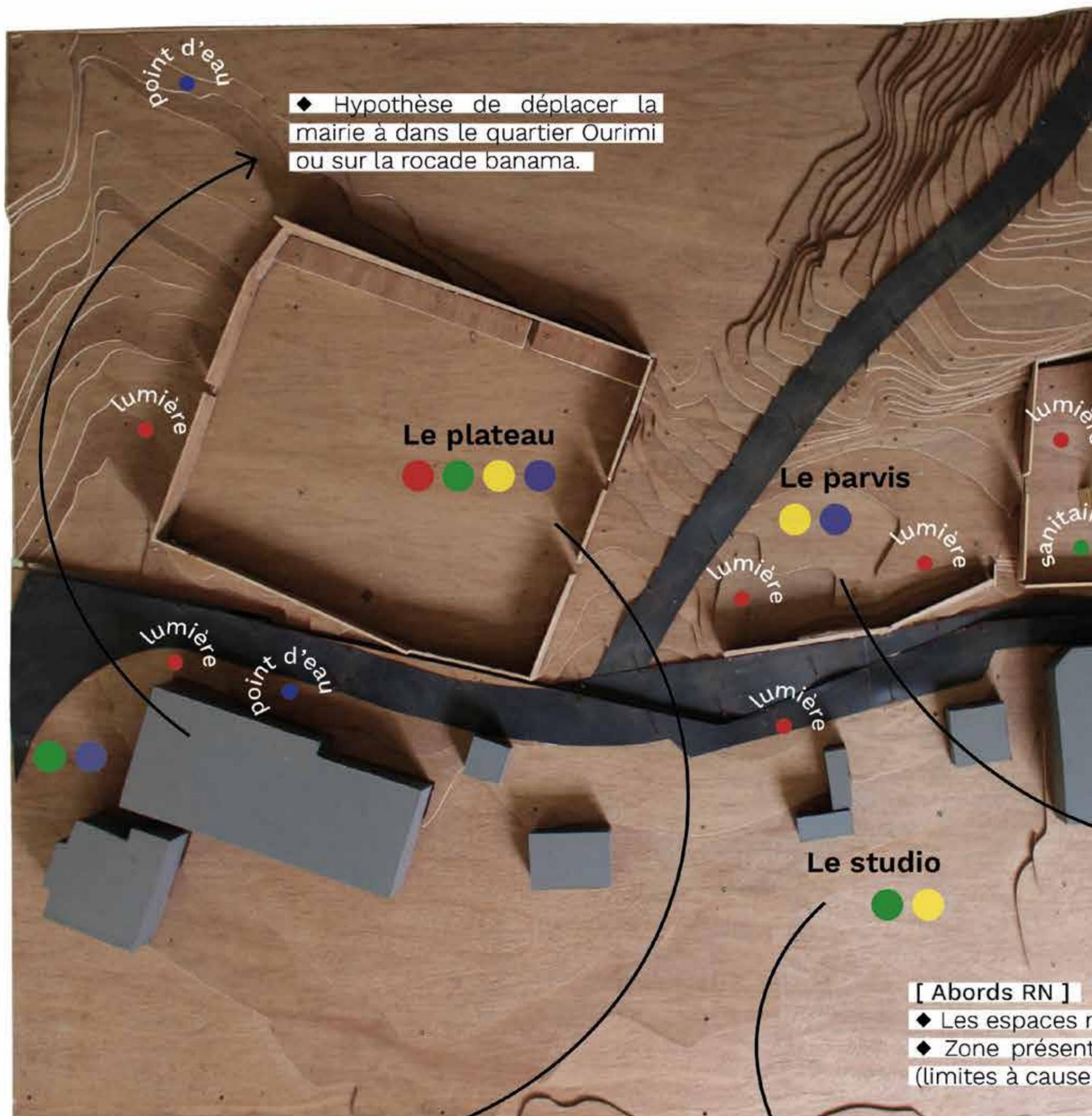
- ⊖ Problème notable écoulement des eaux sur la route de Bilambou, stagnation aux abords de la MJC, de la mairie et du plateau.
- ⊖ Observation : à peu près 80% de zones inondables sur l'ilôt.

VUE D'ENSEMBLE

- ⊖ Il existe une rupture entre les jeunes et les anciens dans les usages.
- ⊖ Absence de lieux pour se produire informellement : on bricole à la bibliothèque pour organiser des événements et concerts.
- ⊕ Sur la méthodologie du projet PDCA, c'est précieux de se sentir concerné et considéré.
- ⊕ Le regroupement de différentes entités culturelles évite l'isolement d'équipements parfois plus exposé à de la délinquance et de la violence. La proximité au contraire génère un climat de confiance et d'intensité d'activités (surveillance des plus jeunes permanente par des tierce personnes).

Synthèse Atelier 2: "ce qui pourrait être"

Activités existantes et besoins en termes d'espaces et de programme pour pratique culturelle (musique, danse, chant, festivité).

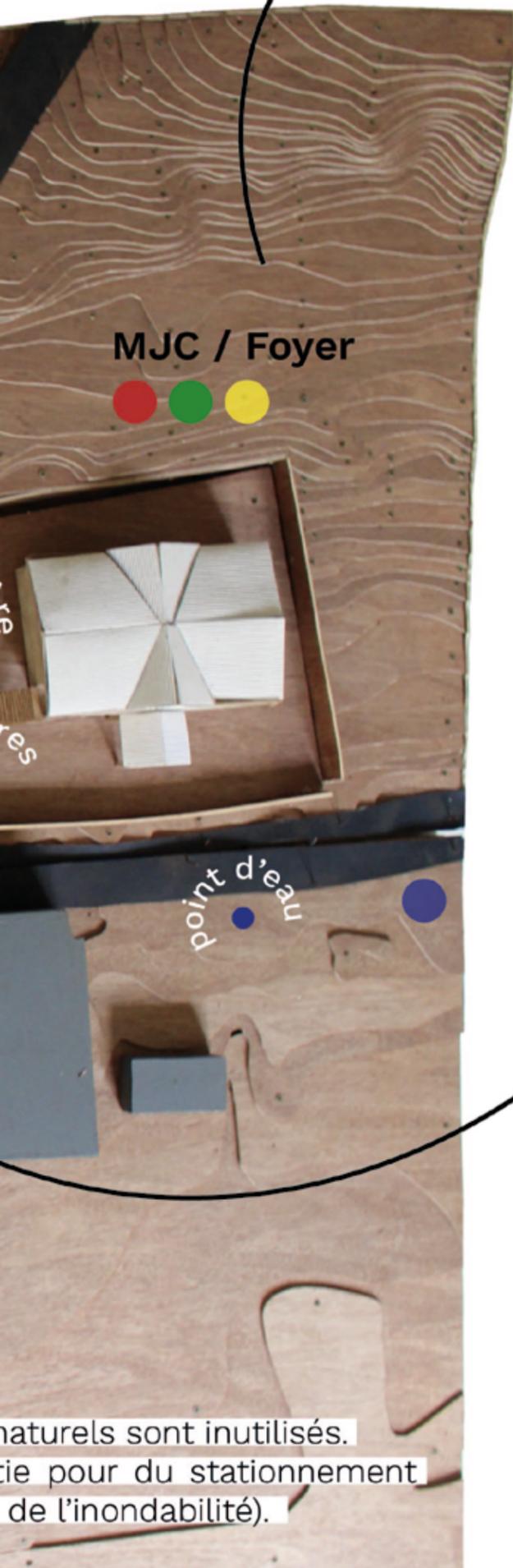


- ◆ Il faut procéder à un changement de destination du plateau pour des moments associatifs ou plus rarement pour du stationnement. L'aménagement doit permettre les multi-usages tout au long de l'année.
- ◆ Couvrir le plateau est une priorité pour un usage lors des intempéries.
- ◆ Il faut des vestiaires avec sanitaires, douches et point d'eau pour les activités de sport formalisés et informelles.

- ◆ Optimiser l'utilisation du plateau pendant la semaine en démocratisant les ateliers collectifs musicaux structurés et les ateliers informelles et spontanées.

e"

la



MJC / Foyer



point d'eau

naturels sont inutilisés.
 ie pour du stationnement
 de l'inondabilité).

u studio tout au long de la
 nt l'accès autant pour les
 és que pour les pratiques plus

Future salle ?

◆ Structuration de lieux pour les répétitions, l'apprentissage et l'accompagnement. Formaliser des espaces pour la production et représentation.

◆ Il faut repositionner la cyberbase doté d'un accompagnement régulier (espace pour mutualiser les outils numériques).

◆ Il faut aussi des espaces de réunions, notamment l'accès à un ou plusieurs bureaux pour les associations (concordance des créneaux en fonction des disponibilités et occupations de chacune d'entre elles).

◆ Pas d'écosystème propice pour reproduire des formats d'encadrement et d'animation.

◆ Doit devenir un espace public ou une place publique qui fasse le liant entre toutes les entités.

◆ Le chemin de la MJC est un axe à valoriser, accès à quelques habitations.

◆ Espaces de jeux pour les jeunes enfants.

◆ Doit devenir une place publique qui articule les zones culturelles et sportives.

[La rue]

◆ Il faut impérativement aménager les accès piétons et faciliter la circulation des véhicules (vers les sorties et l'accès à la RN).

◆ Valoriser et maintenir une densité en équipements et en usages, cela canalise la violence.

◆ Les cheminement d'accès piétons doivent être entretenus et éclairés.

Pratiques relevées sur l'ilôt

Activité Sportive

Place des jeunes

Festivités Danse, Musique

Pratique culturelle





Scène ouverte, concert de clôture de Vacance Be !

29 mai 2022

Site du Burger à la Rash

Public touché :

- / Habitants de Chiconi
- / Jeunes et enfants de Chiconi
- / Membres des Associations culturelles
- / Jeunes de la MJC

Organisateurs et alliés :

- / Yoni S
- / Artistes de Chiconi
- / Service de la culture et du patrimoine
- / Service Technique de la ville
- / Equipe de technicien sonore
- / Personnels de la MJC

Durée : 1 soirée 19H-23H

En quoi ça consiste ?

Ce concert co-organisé avec les jeunes artistes de Chiconi mobiliséEs et fédéréEs par l'aura de Yoni.S, grâce au soutien de la ville de Chiconi (service de la culture et technique) vient clôturer le programme culturel «VACANCE BE». Ce fut l'occasion de monter un évènement pour permettre aux jeunes artistes de monter en compétence et de prendre place dans la programmation culturelle de la ville de manière structurée et organisée. Il rassemble différents genres et générations d'artistes / musiciens qui s'inscrivent dans une démarche de formation et de construction de leur pratique.





Semaine artistique - ateliers de pratique artistique

3-4-5-6 MARS 2022

MJC de Chiconi

Public touché :

/ Enfants et jeunes de Chiconi
/ Enfants de l'École Ourini et Matsabouri

Organisateurs et alliés :

/ association MJCS de Chiconi

Durée : 1 semaine

En quoi ça consiste ?

Au cours des vacances scolaires de mars 2022, la permanence a organisé une semaine artistique tournée vers les nouvelles pratiques artistiques. En partenariat avec l'association de la MJCS, trois ateliers ont été animés avec les enfants : pochoirs et fresque murale, cyanotypes, tressage de pneus. Le but était de leur faire découvrir sur trois jours des dispositifs artistiques et ingénieux pour embellir, aménager ou créer du mobilier pour un espace qu'ils pratiquent au quotidien, la MJC.



© Tristan Oliva

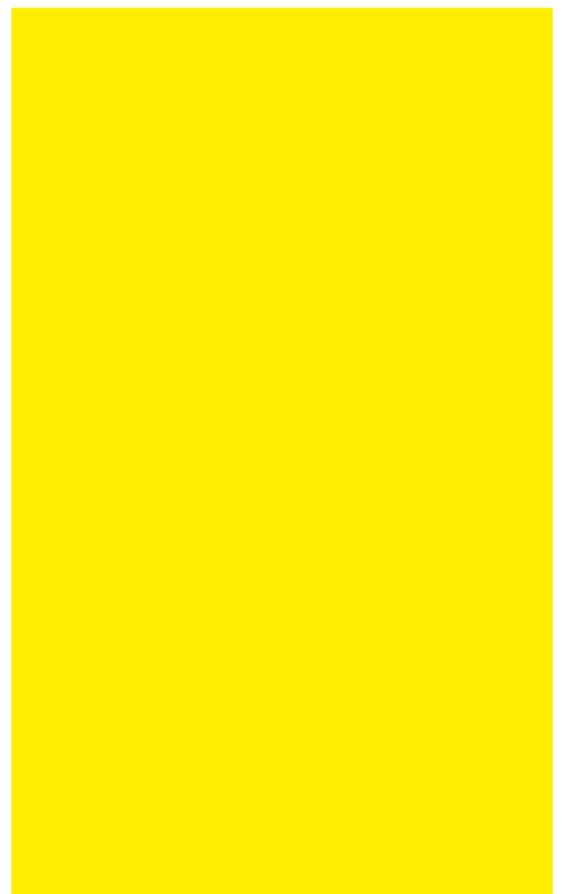




© La Preuve par 7



© Tristan Oliva







Évènement intergénérationnel- « Où sommes-nous ? »

28 MAI 2022

MJC de Chiconi

Public touché :

- / Artisans, Enseignants, Artistes
- / Fundis de Chiconi
- / Enfants et jeunes de Chiconi
- / EPFAM
- / DEAL
- / Conseil Départemental
- / MJCS
- / Bakoko et Boueni de Chiconi
(enciens de Chiconis)
- / Familles et proches de Azalina
Mouhidini

Organisateurs et alliés :

- / La Preuve par 7
- / Familles et proches de Azalina

Durée : 1 journée

En quoi ça consiste ?

Cet évènement est à l'initiative d'un travail universitaire mené par Azalina Mouhidini. Des personnes liées de près ou de loin à Chiconi étaient présentes à la MJC pour témoigner, raconter, imaginer autour de la question centrale "Où sommes-nous ?". La Preuve par 7 a appuyé la jeune étudiante en design, originaire de Chiconi. Ce temps d'échange intergénérationnel a permis à un grand nombre d'habitantEs réuniEs de s'exprimer sur leur rapport au sol, les pratiques constructives, l'alimentation, les soins et les origines du village. Il a également été l'occasion de fédérer des relais et alliés fidèles pour la permanence.

Retour sur la journée : «Où sommes-nous ?»

Comment la construction d'un évènement issu d'une démarche personnelle, peut-il susciter plus de réflexion collective autour de la transmission des savoir-faire locaux ?

Par Louis Castel Briac, stagiaire permanent pour la Preuve par 7, juin 2022

La genèse de la rencontre

C'est un peu avant la mi-mai de l'année 2022 que nous rencontrons Azalina Mouhidini, étudiante aux beaux-arts de Marseille. Elle mène un stage dans l'association Art.Terre qui travaille à la promotion par l'architecture de la brique de terre compactée (BTC). C'est un désir de rencontre avec les « fundis » de Mayotte dont les savoir-faire traditionnels dans la fabrication se révèlent précieux pour regarder au loin tout en gardant les pieds bien ancrés dans le territoire, qui motive son envie de rassembler autour des savoir-faire. Elle nous parle alors d'un projet imaginé dans le cadre de ses études, qui consiste à organiser un temps d'échange collectif autour de la question du biorégionalisme.

La rencontre : temps fort de transmission intergénérationnelle

La matinée ensoleillée du samedi 28 mai accueille environ quatre-vingts personnes de tout âge, majoritairement des locaux de Chiconi, des fundis mais aussi des « Mzungus ». Les hommes sont habillés de leur costume du dimanche et les grands-pères sont parés de « kofias » (chapeau traditionnel). Les « bouénis » quant à elles, sont vêtues de chiromanie et « salouva », les plus jeunes portent juste un châle sur les cheveux et les épaules. Ce défilé de couleurs et d'habits se superpose aux objets traditionnels disposés sur les tables pour éveiller les imaginaires autour des questionnements lors des ateliers. On observe alors une table avec des objets domestiques, une autre avec des matériaux de construction, des fruits récoltés dans les champs familiaux et enfin une dernière composée d'instruments de musique mahorais.

L'évènement se déroule en trois temps, Azalina présente en premier lieu sa démarche, son parcours et explique le pourquoi de cette rencontre. Ensuite, les animateurs prennent le relais par table pour mener à bien les discussions aidées par les questions. Enfin, un temps plus informel de poursuite des échanges est proposé avec une collation.

Les ateliers visent à l'échange, à l'expression, la transmission et l'apprentissage intergénérationnel pour passer d'une subjectivité propre à une subjectivité collective : depuis le « où je suis ? » de Azalina vers le « où sommes-nous ? ».

Quatre règles sont établies : la prise de parole est libre en levant la main, la déambulation entre les tables est encouragée, les objets peuvent être manipulés et la plus importante; il faut faire confiance à sa mémoire et à celle des autres. Une liste de questionnements, volontairement ouverts, parfois vagues et sans réponse unique est proposée aux participants. Une fois les ateliers terminés, les échanges et complicités ont laissé place à beaucoup d'initiatives. Jamais au bout de nos surprises dans cette rencontre, une rétrospective sur l'histoire de l'habitat de Mayotte s'est spontanément improvisée dans une des salles du rez-de-chaussée. Cette initiative est venue du responsable de la communication aux archives départementales, Inssa Nguizijou. Les paroles libérées et l'enthousiasme à son comble, d'autres "personnalités" ont pris le micro pour apporter des témoignages comme Faya (« fundi » terre) et Attila Cheyssial (architecte historique Mayotte).



© La Preuve par 7



© La Preuve par 7

territoire et traditions en récit

eurs horizons pour le développement d'une



La permanence : Lieu d'accueil pour les initiatives locales

La rencontre avec Azalina est opportune dans un moment d'accélération autour de la programmation du pôle culturel et artistique où l'on souhaite toujours plus révéler le pouvoir d'agir de personnalités locales.

La permanence se positionne alors en support pour faciliter l'avènement de l'événement d'un point de vue logistique et surtout méthodologique. On se propose de partager notre expérience dans l'animation de rencontres publiques pour transmettre certaines valeurs. On suggère une rencontre dynamique autour d'ateliers pour tenter de valoriser la parole de tous et toutes, on encourage à ne pas créer de hiérarchie entre des sages et des "moins sages". Aussi, on accompagne Azalina dans la définition de la rencontre et la matière à réflexion pour les ateliers. Nous lui faisons la proposition de penser cette intervention comme un récit personnel à l'image de nos premiers échanges, afin de partir de son chemin universitaire et identitaire sinueux qui l'amène à faire le passage "où je suis ?" à "où sommes nous ?". On invite Azalina et les preneurs de parole à faire honneur au kibushi avant de s'exprimer en français, cela semble plus en accord avec le sujet de la rencontre.



© La Preuve par 7

Les leçons pour la Permanence

Azalina est devenue une personne ressource phare pour la suite de la permanence et de la programmation du quartier culturel. Elle s'est révélée à nous par sa capacité à fédérer localement, à questionner l'identité culturelle de Chiconi, à s'organiser par le collectif et à donner un sens au processus autant qu'à l'événement. Cette rencontre interroge logiquement les potentialités pour la postérité de la permanence PP7 qui cherche progressivement à s'effacer au profit de personnalités originaires de l'île.

Les ressentis partagés

On a observé de la ferveur et de l'intensité dans les prises de paroles. Ce fut un moment de rassemblement chaleureux où les aînés ont pu parler de leurs expériences du passé, des traditions et de certaines incompréhensions quant au fonctionnement de l'île aujourd'hui. Matérialiser un espace de parole en dehors du foyer familial est apparu comme un besoin pour permettre la transmission, qui le 28 mai, était surtout orientée des plus âgés vers les plus jeunes. Cela constitue d'ailleurs un enjeu de taille pour le territoire de Mayotte. Rétablir des liens entre des générations qui ont oublié de se transmettre, par peur de paraître démodé ou par soif de modernité..

Ces petits enseignements quant à la prise de parole et aux hiérarchies presque intrinsèques aux dynamiques sociales de l'île (rôle de la femme, place de l'enfant, force du patriarcat), doivent surtout dessiner d'autres possibles pour pouvoir, à l'avenir, organiser de nouveaux temps d'échanges plus adaptés et équilibrés, grâce à l'originalité des outils de médiation. La participation d'acteurs et actrices et de figures fortes est un atout pour créer des liens et imaginer des suites. On notera la présence de la MJCSC, Likoli Dago, de l'EPFAM, de BAM, de Ceebios, de Faya, de Attila Cheyssial..





VACANCE BE ! Programme culturel périscolaire

JUILLET-AOÛT 2022

MJC de Chiconi

Public touché :

- / Enfants des écoles et collèges de Chiconi
- / Artisans, Enseignants, Artistes
- / Habitants de Chiconi
- / Élus de la commune
- / Associations cultu(r)elles de Chiconi

Organisateurs et alliés :

- / Service culture et patrimoine de la ville
- / Bibliothèque de la ville de Chiconi
- / Fayadhuiddine Maanli dit Faya
- / Sarera
- / Massirou Song
- / Confli
- / Ali Toybou Ali dit Babali

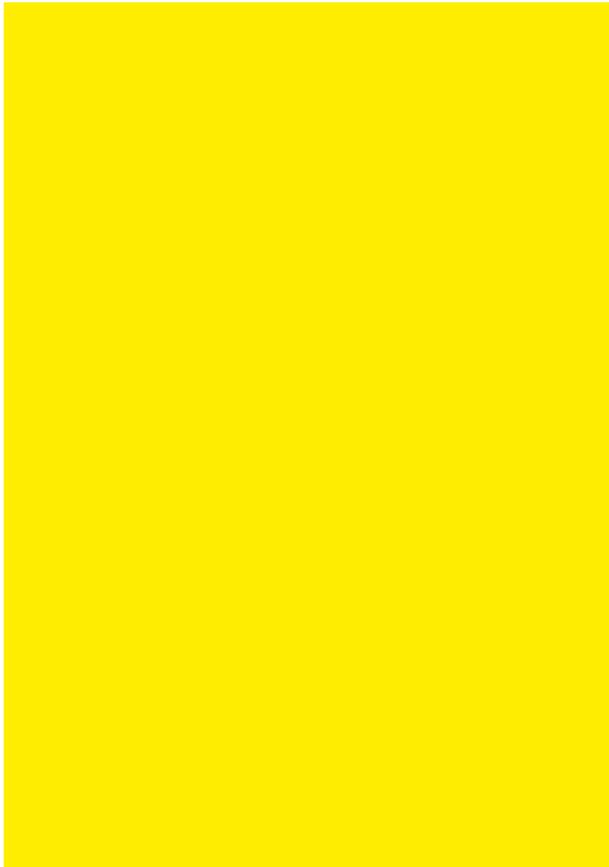
Durée : mois de juillet et août

En quoi ça consiste ?

Nous avons utilisé le temps des vacances scolaires, qui constitue une large période de latence pour les enfants de Chiconi, afin de mettre en place des ateliers d'éveil pédagogique et de sensibilisation au projet en premier lieu et à des thématiques constituantes, plus largement, tel que la culture, l'art, la musique, l'environnement (faune, flore et ressources de l'île), aménagement, architecture ou encore traditions artisanales. La Preuve par 7, accompagnée de différentEs acteurs et actrices de la ville et de l'île, a donc constitué un programme culturel et artistique pour les vacances d'été 2022.

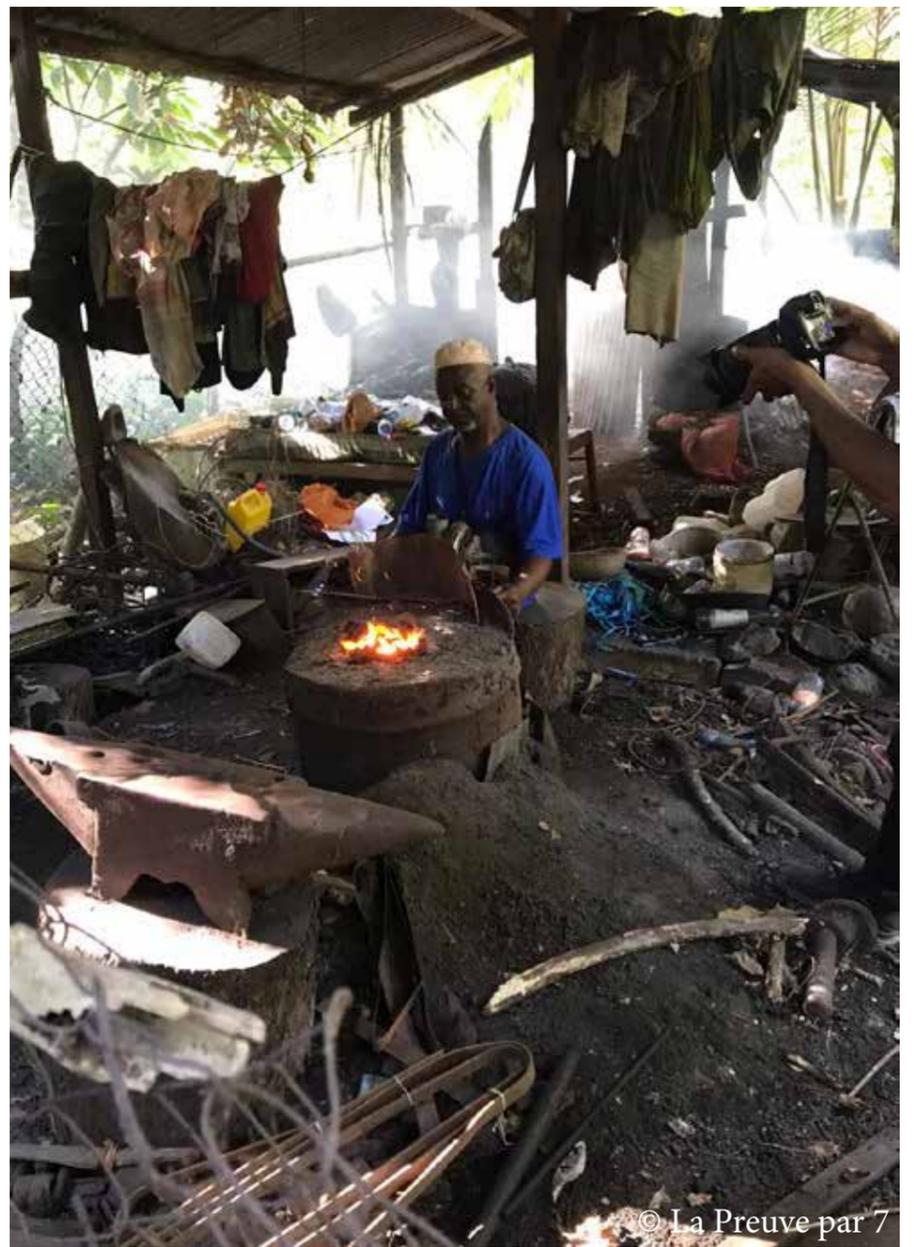
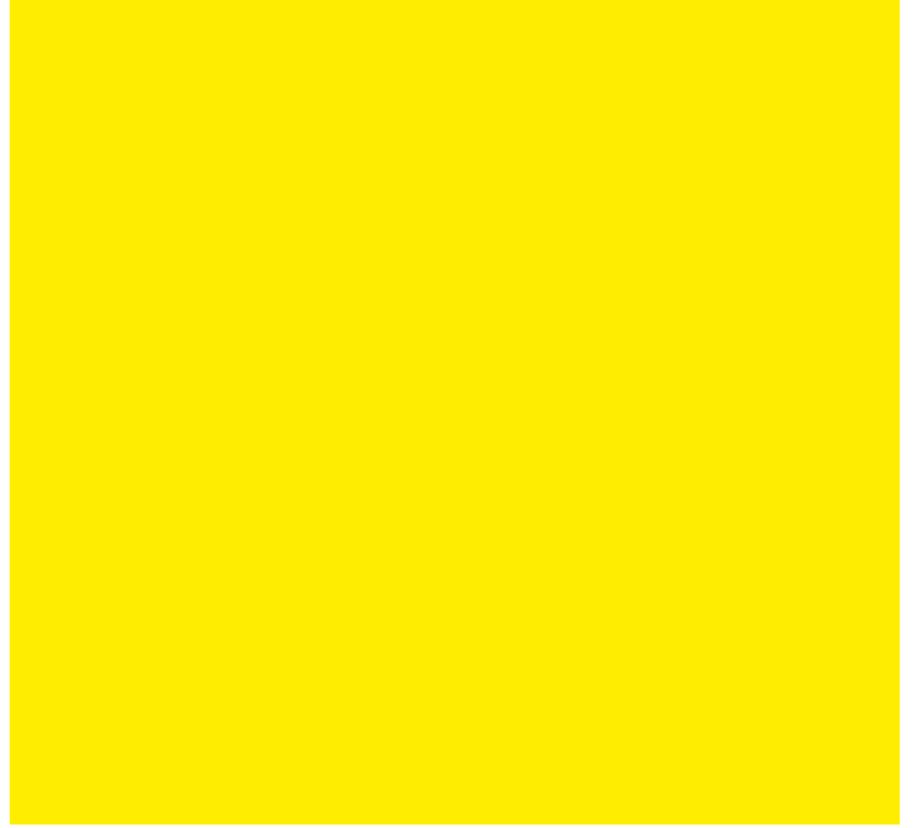


© Daman Studio





© Tristan Oliva



© La Preuve par 7





Rencontre pédagogique / Élèves du lycée de Coconi

29-30 AOUT 2022

MJC de Chiconi

Public touché :

- / 1ere et terminal de la section STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) du lycée de agricole de Coconi
- / 1ere de la section BTSA (Développement, animation des territoires ruraux)

Organisateurs et alliés :

- / Service culture et patrimoine de la ville
- / Service technique de la ville de Chiconi
- / Chargé de l'aménagement
- / Myriam élève de BTSA au lycée de Coconi
- / Professeur référent des sections STAV et BTSA
- / Personnel enseignant du lycée de Coconi

Durée : 3 demi-journées par classe

En quoi ça consiste ?

Dans le cadre d'un partenariat entre le lycée agricole de Coconi et le projet d'aménagement du futur quartier culturel, la Preuve par 7, appuyée par les enseignantEs de BTS et STAV ainsi que le chargé de l'aménagement et le directeur de la culture de Chiconi, a mis en place deux journées de workshop visant à développer des ponts pédagogiques de type "école hors les murs" avec les sections du lycée travaillant sur l'aménagement du territoire. L'objectif était de mettre en oeuvre un premier temps fort de rencontre avec le terrain. Ce dernier a été réfléchi en interne avec la Preuve par 7, et Myriam, stagiaire et élève de BTSA au lycée de Coconi.

9. Carnet de note d'une année de permanence à Chiconi

Par Camille Hiolin, permanente

OCTOBRE 2021 - OCTOBRE 2022





La partie qui va suivre du journal a été écrite par Camille Hiolin qui était en permanence entre 2021 et 2022. Elle mêle des phases de réflexion, de retour d'expérience et de chronologie avec laquelle la mission a évolué. Elle a fait partie d'un travail de relecture et de réécriture, elle est la trace d'une méthodologie empirique et instinctive qui s'est construite progressivement au gré des phases, des rebondissements et des rencontres de la permanence.

Préambule

J'ai réinstallé la permanence dans le bureau de la PP7, situé dans l'actuel bâtiment de la MJC. Ainsi situé il me permet d'assurer un rôle d'observation, d'analyse, d'enquête directe, mais également d'assurer un «permanent» travail collaboratif avec le service culturel de la ville et les usagerEs de l'îlot. Le travail de relevé des usages lors de mon arrivée a d'abord consisté en la prise de connaissance du travail et des données déjà relevées. Pour cela j'ai organisé mon travail de recherche/terrain sur les ressources existantes de la manière suivante :

Premier travail de recensement des données de la précédente permanence afin de comprendre la chronologie et la mémoire des usages liés au lieu.

Dans un second, il a fallu trier et organiser les données selon 3 types de données :

- *Ce qui est à compléter en terme d'informations de détails, mais consiste une bonne base de travail*
- *Ce qui est exploitable directement, mais doit être mis en forme afin d'anticiper le travail de formalisation*
- *Ce qui présente des manques et mériterait une analyse plus poussée, souvent cela correspondait à des indications, symboliques ou spatiales manquantes, car issu d'un travail trop scientifique mais encore trop quantitatif, auquel il faudrait apporter un peu plus de recul et de sensibilité.*

Chapitre 1

Être en permanence à Chiconi, quelles particularités ?

À l'issu de cette prise de connaissance des données existantes il a fallu compléter les Informations : pour cela j'ai d'abord pris rendez-vous avec le directeur du service culturel de la ville, pour avoir un état des lieux de leurs ambitions et attentes après 1 an de crise sanitaire. Grâce à son expertise du terrain et sa connaissance de certainEs acteurs et actrices clefs du milieu culturel et artistique, j'ai ensuite établi une liste de personnes à rencontrer, avec lesquels il me semblait important de m'entretenir et j'irais plus loin en disant collaborer. Le but de ces entretiens, étant de recueillir les témoignages (acteurs et actrices du monde culturel ou usagerEs qui font le travail de récits descriptifs de ces évènements)

Petit à petit ces entretiens se formalisent sous forme de retranscriptions que je mets en page en suivant les interrogations. Dans un premier temps il constitue un document de travail pour moi, je les annote avec un code couleur particulier (en rouge les réflexions qui naissent de mon analyse, en vert les idées en termes d'intervention et levier d'action, et en bleu les pistes de réflexion à creuser).

Dans un second temps il faudra que je trouve une manière de formaliser ces entretiens pour les diffuser dans l'étude. Enfin le travail de formalisation est une tâche que je mène à deux vitesses. J'ai décidé de m'organiser ainsi pour faire avancer le rendu graphique avec l'étude des usages. Il me semble que le volet graphique est essentiel dans la manière de véhiculer des informations pour qu'elles soient le plus claires et intelligibles possibles.



Il faut dans un premier temps considérer l'existant aussi, dans sa dimension spatiale, sociale, politique, culturelle souvent même culturelle à Chiconi . Ne pas penser qu'il s'agit de tout créer, mais que l'enjeu de la mission est de révéler la culture qui existe déjà sur le territoire, de la valoriser, en légitimant sa nécessité dans la vie quotidienne et citoyenne, montrer en quoi elle est cruciale à la création de projets partagés par le plus grand nombre, légitimes et viables sur un temps long. En somme, il est question de montrer en quoi raviver cette culture sera un moyen de fédérer les acteurs et actrices du territoire et de les rassembler derrière un intérêt, projet commun.

Faire connaître, redécouvrir ou valoriser les « petitEs » acteurs et actrices, les petites fourmis qui oeuvrent dans l'ombre, mais dont l'impact est crucial. Ces acteurs et actrices non institutionnelles qui contribuent déjà à véhiculer la culture et ont besoin de l'appui et du soutien des institutions publiques et étatiques. Il est à mon sens, essentiel de leur accorder le temps et l'énergie nécessaire. C'est d'ailleurs ce que nous avons voulu faire avec Yoni.S, jeune compositeur de musique urbaine et figure de la jeunesse associative de la ville de Chiconi. L'intégrer à ce travail de préfiguration par son rôle d'initiateur et de fédérateur du réseau des artistes est un moyen de le mettre en lumière comme potentiel relai territorial pour continuer d'activer le territoire dans le temps du projet. Il s'agit ici de considérer les acteurs et actrices qui peuvent s'avérer être de précieux alliés pour préfigurer ensemble le projet, pour activer ou réactiver le réseau social et culturel de Chiconi. S'appuyer intelligemment sur leur légitimité dans le quartier et la confiance qu'on leur porte.

C'est aussi adopter une position de compréhension et de confiance pour être légitime de conseiller, aussi ne jamais brusquer avec des recommandations insistantes, mais plutôt des suppositions qui suscitent la réflexion sur des sujets ou des problématiques que l'on observe et presse. Pour cela, une posture discrète et à l'écoute est un bon outil pour comprendre les acteurs avant de rentrer dans la proposition d'action. Parfois, il est presque envisageable de comparer le permanent au rôle d'un confident, celui à qui on tente de confier notre vécu, notre mémoire, nos envies et attentes quant à l'avenir.



Chapitre 2

Les différentes casquettes de la permanente

La sociologue et l'enquêtrice :

Être jeune architecte en permanence à Chiconi c'est adapter son rôle d'architecte qui a principalement étudié pour travailler dans les métiers de la conception et de la maîtrise d'œuvre, et le partager entre une casquette d'urbaniste, de sociologue, d'enquêtrice et de médiatrice. Une sociologue, lorsqu'il s'agit d'écouter, de questionner des usagers, artistes, musiciens, figures sociales de la jeunesse pour les inviter à partager leur expertise du terrain, le quotidien vécu des espaces dont vous êtes amenés à faire l'étude. Parfois aussi, enquêtrice, lorsqu'il s'agit de sonder auprès des institutions ce qui est tacite, mais nécessaire à la bonne compréhension des subtilités politiques, sociales, et économiques du territoire que vous étudiez.

Car c'est avant tout ça être permanente à Chiconi, c'est adopter une posture modeste prête à recevoir dans un premier temps les informations, la culture, les modes de vie, l'expérience d'un terrain vécu, à aller les chercher lorsqu'elles sont plus intriquées, à se rapprocher des gens de ceux qui usent.

La médiatrice et la facilitatrice :

Le statut de permanente est aussi celui de médiatrice. Et pour cause, bien souvent on observe une multitude d'intentions, de dynamiques d'initiatives culturelles qui émanent du terreau formé des acteurs locaux. Ces initiatives gagneraient à être considérées où prendre de la valeur pour fédérer davantage. D'autres fois, elles nécessitent simplement de moyens humains et matériels et ont donc besoin d'être portées par des institutions plus conséquentes, telle que la collectivité.

Ici, le permanent vient apporter un peu de liant et faciliter les échanges oraux, et l'organisation entre ces deux mondes qui ont perdu l'habitude de travailler ensemble.

Notre rôle peut également être celui de « réconciliateur », nous recréons des ponts et du lien là où ils ont été perdus ou n'ont jamais existé.

Ce fut le cas à bien des fois à Chiconi, lorsque certains acteurs avaient coupé, perdu ou altéré leurs liens avec la commune. Ici le rôle de permanent est crucial pour les inviter à communiquer de nouveau réapprendre à s'approprier pour que les occasions programmatiques ne se perdent pas. Pour beaucoup d'artistes ou d'associations, leur vécu et ressenti de mauvaises expériences avec la commune leur ont parfois laissé d'amers souvenirs qu'il a fallu gommer ou parfois adoucir.



L'habitante et l'usagère du territoire

Discuter !

Parler, rencontrer et se présenter aux acteurs, aux usagers, aux passants ainsi qu'aux occupants des lieux, c'est ce qui permet de faire contact au début. Ceci est primordial à Chiconi et à Mayotte plus largement. Alors que j'aurais pu adopter une position d'analyse et d'observation en premier lieu de l'étude, mon peu d'expérience sur l'île avant le travail de permanente, m'a appris une chose ; il est important de faire le premier pas et de montrer que nous ne sommes pas là pour inspecter, et faire des rapports aux institutions publiques, mais que nous sommes là pour écouter et envisager de travailler ensemble, apprendre l'un de l'autre, échanger sans une once de jugement.

Alors j'ai commencé l'étude en rencontrant des acteurs, en proposant un rendez-vous hebdomadaire avec le directeur du service culturel de la commune. Le matin, je vais à la MJC à pied, sur le chemin je rencontre les habitants de mon quartier et du quartier de la mairie, je dis bonjour à chaque personne, car avant tout je suis une habitante de Chiconi au même titre qu'eux et seulement après je suis architecte permanente. Les enfants de mon quartier sont toujours les bienvenus lorsque nous sommes sur la terrasse. Les enfants de la MJC se souviennent de mon prénom, me connaissent par mes précédentes interventions, lors d'ateliers participatifs pour la conception d'une maquette de l'îlot de la MJC, parfois c'est eux que j'interroge. De manière libre, sans prise de note, que font-ils aujourd'hui, qu'ont-ils fait ce matin, y-a-t-il un atelier, je récolte leurs mots leurs impressions.

Mais avant tout, je crée le contact par la parole avant de le faire par l'observation. Je ne veux pas être perçue comme une inspectrice, mais comme un partenaire, un confesseur, un usager comme eux.



Chapitre 3

La programmation ouverte, un outil pour l'éprouver : la permanence

Un rôle et une légitimité mise à rude épreuve :

Les langues se délient au fur et à mesure des discussions ou point de travail. On découvre que le travail porté par la permanence ou la programmation ouverte n'est pas facile à comprendre, et n'est pas toujours compris. Il faut alors expliquer en quoi il est utile, nécessaire et pourrait être dans l'intérêt de chacun et des plus sceptiques. Le travail mené est parfois perçu comme une perte de temps, cependant occupé le temps long du projet par des actes de préfiguration, de rassemblement ou de réflexion c'est le faire exister avant la construction. Ce point là ne peut être démontré que par des actes, alors il faut proposer, mettre en place des choses concrètes ; des journées de sensibilisation, des ateliers ou encore des temps de réflexion comme les assemblées des acteurs, le réseau des artistes ... Ce n'est qu'au fur et à mesure du temps et l'épreuve des actes que les membres du projet ouvrent un regard différent sur la méthodologie de programmation ouverte.

À cela il faut considérer l'urgence de la planification et construction à Mayotte, tout doit être fait rapidement sinon l'espace laissé vacant sera occupé par d'autres, et peut-être au détriment du commun. Ici, le recours aux permis ou autorisation de construire, le respect des principes et règles d'urbanisme est assez aléatoire, cela participe à bien des complications dans l'urbanisation de l'île. Les règlements sont bien souvent inadaptés au contexte politique, social et économique, aux contraintes géographiques et environnementales du territoire de Mayotte, et opère une fracture entre la législation et la faisabilité concernant leur application.

En effet, la départementalisation de 2011 a apporté avec elle son lot d'incohérences ; une réglementation métropolitaine calquée sur un territoire qui allie droit coutumier, indivisions foncières, fonctionnement pendant plus d'un siècle sans titres de propriété ou d'occupation pour les mahorais, des occupations non réglementées que l'on voudrait du jour au lendemain faire rentrer dans un système de construction, de loi et de régularisation construit sur le territoire métropolitain par les métropolitains.

Bien souvent les collectivités territoriales chargées d'aménager le territoire ne sont soit pas formées soit en sous-effectif, elles se retrouvent à bien des reprises surchargées et contraintes de devoir aménager un territoire dans lequel, le manque de foncier régularisé et les normes urbaines inadaptées car issues du modèle métropolitain, compliquent davantage la tâche.

C'est aussi ce qui rend cette démarche de terrain si pertinente, le temps de l'analyse de l'observation et du travail de permanence est l'occasion de prendre conscience de la complexité vécue parfois par les institutions pour planifier, ainsi de pouvoir le faire remonter en faisant jurisprudence. Tout l'enjeu est de convaincre les institutions que cette pratique n'est pas une perte de temps, mais davantage un moyen de prendre le temps et d'accompagner la réflexion collective pour faire sortir de terre des projets, pensés, partagés, mais surtout adaptés au territoire.

L'École de la permanence : se former sur le terrain avec les acteurs du projet

Au cours du mois de décembre 2021, nous avons accompagné la ville pour la rédaction du CCTP (cahier des clauses techniques et particulières) pour le lancement de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant l'étude de faisabilité et programmatique du pôle de développement culturel et artistique.

J'ai par le passé essentiellement travaillé en maîtrise d'oeuvre. De ce fait, je n'avais moi-même jamais rédigé de CCTP. Ayant l'habitude de les recevoir et de m'y référer pour concevoir le projet, je n'avais jamais été à l'origine de la réalisation de ce document contractuel. Le travail conjoint avec la maîtrise d'ouvrage et notamment le chargé d'opération de la ville a été l'occasion de me former également à une nouvelle compétence.



Chapitre 4

Quelle méthodologie pour l'étude des usages

Propos de Camille Hiolin recueillis par Louis BRIAC CASTEL, permanent stagiaire, juin 2022

“Il fallait inventer un document qui puisse avoir du poids auprès des institutions pour montrer comment les choses se déroulent concrètement. (initialement, la mission devait durer 4 mois. Après avoir été prolongée à deux reprises, elle a finalement duré un an). Le programmiste devait pouvoir en tirer le maximum de choses pour écrire le cahier des charges particulier. On peut alors se demander quelle est la valeur d'un document à la fois sensible et technique pour un programmiste très normé ?” Louis Briac Castel

Les outils de l'enquête :

Au début de la seconde phase de permanence, il y a eu un temps de présentation et de prise de contact facilité par Del Zid avec les groupes d'artistes et les associations. J'ai aussi utilisé l'annuaire pour rencontrer les acteurs, au début j'étais plutôt prudente à propos de ma position, c'est-à-dire que j'évitais de dire que j'étais architecte pour éviter des malentendus. L'écoute de témoignages était l'outil phare pour rencontrer le territoire, j'expliquais ma démarche dans un climat d'intérêt mutuel puis je les écoutais me parler de leurs pratiques et leurs expériences vécues. Ces entretiens étaient souvent longs, entre 2h et 4h avec des prises de note manuscrite et des enregistrements audio. Je faisais toujours après ça un effort de synthèse sur forme de fiche word pour faciliter l'exploitation future.

D'un point de vue plus spatial, je faisais un travail d'observation sensible et technique des actions menées : ateliers, logistiques, mise en place, objectifs, fonctionnement, problématiques. C'était important d'avoir un regard plus sensible et poétique sur les choses, la première phase de permanence était très technique et effective, ce fut une excellente base pour y ajouter toute la richesse culturelle de Mayotte. C'était un travail diffus,

j'assistais à des événements, je prenais des notes, des photos, faisais des croquis avec toujours l'idée d'archiver en étant rigoureuse dans les retranscriptions des éléments.

On en revient à cette organisation en trois phases, l'appropriation, le terrain et l'analyse puis finalement la production en dégagant des pistes d'actions programmatiques. Le rangement dans le drive de la PP7 devenait aussi un outil pour organiser mes pensées.

L'enquête était aussi à deux niveaux puisqu'il fallait que je sois capable de prendre du recul sur ma méthode. La démarche expérimentale c'est aussi nourrir les retours d'expérience sur le terrain dans un journal de bord : comment je travaille, quels sont mes ressentis, tout un tas de questions qui se sont présentées au fur et à mesure de ma mission.

Les difficultés éprouvées dans la réalisation:

La plus grande des difficultés fut l'accès aux informations comme par exemple les grands projets de la ville où je devenais plutôt une enquêtrice pour me procurer toutes les informations et vérifier de leur véracité. Même si l'on ne produit pas un document très protocolaire, il fallait vérifier les informations pour ne pas induire en erreur et être au plus proche de la réalité.

D'ailleurs, la production d'une étude des usages permettait une certaine liberté dans la façon de transmettre l'information et de la retranscrire formellement, l'idée était surtout d'amasser un maximum d'informations avant d'en faire le tri. Une autre difficulté était justement la hiérarchisation des idées et de l'information recueillie pour réussir à obtenir quelque chose de concis tout en étant diffus (territoire de Mayotte, vue d'ensemble) puis précis sur les usages à Chiconi sur le périmètre. Le choix des mots avait son importance pour être précis et cohérent, il y a eu un travail de définition notamment autour des danses culturelles ou cultuelles, des rassemblements divers, etc. La rigueur était le meilleur moyen pour faire transpirer le caractère culturel très particulier de Mayotte et toutes ces subtilités de lecture.

Au-delà de mes propres difficultés, je crois que ce travail aurait mérité une équipe à double compétence pour enrichir encore plus l'étude, mais aussi pour produire plus dans un temps finalement très court. Idéalement une personne parlant le kibushi pour ne pas perdre une miette des éléments apportés pendant les échanges.

Pour ce qui est des manques, des lacunes, l'étude pourrait continuer à l'infini mais cela se confronte à la réalité du temps et des moyens mis en place. Après sur le document final de l'étude des usages, j'ai un avis très personnel, pour moi il est trop métropolitain mais c'est en lien avec la question des destinataires. Je le dis parce que le 7 mai 2022, lors de sa restitution je me suis rendu compte qu'il aurait fallu un autre format pour réellement le communiquer à la population. Après cette communication sur le projet et sa méthode je crois aussi que ce sont des choses qui ont eu lieu dans le cadre de la permanence au quotidien ou même dans des temps comme le carrefour des associations.

C'est aussi une réalité propre à la culture mahoraise, la transmission reste surtout orale. C'est pour cette raison qu'il fallait se servir de ce document pour en parler, le montrer aux contributeurs et le faire évoluer par la parole et les témoignages, et les retranscrire ce second «jet» dans les propositions sur le pré-programme. Et puis, il y a évidemment la question du registre de langage en plus des différences de langues, à l'oral on le modèle en fonction du public alors que dans l'étude des usages on l'a surtout articulé autour des expressions propres de la démarche PP7 et des destinataires prioritaires.

L'étude des usages et l'accompagnement de la maîtrise d'usage et d'ouvrage comme préliminaire du projet public

Selon moi il y a deux réponses, une d'aspect plus générale par rapport à une posture personnelle en tant qu'architecte et l'autre plus en lien avec Chiconi et la compréhension que j'ai pu construire de ce territoire.

Dans le cadre d'un projet public il m'apparaît que la méthode de la PP7, qui consiste à considérer le déjà là dans un souci d'économie de projet, m'apparaît comme une humble et intelligente manière de faire projet. On sait qu'un projet de fait nécessite des subventions et investissements. Comprendre un territoire et ce qui le compose c'est pertinent pour éviter des choses hors sol sans aucune matière grise, et donc une forme de gaspillage économique. Pour illustrer ce propos, nous pouvons revenir sur la campagne de construction des MJC à Mayotte, calqué sur un modèle métropolitain, et qui a montré ses failles par la non compréhension et adaptation de la manière avec laquelle on pratique la culture à Mayotte.

Je vois autre chose : le cahier des charges adressé aux maîtrises d'ouvrages publiques ou privées est un document très important sur lequel l'architecte n'a aucune prise, pourtant il y répond.

L'AMU (assistance à maîtrise d'usage) c'est aussi ménager les usagers au cœur d'un projet d'aménagement, c'est expliquer mais surtout comprendre qui se sent concerné et pourrait utiliser ces lieux, c'est un moyen aussi de leur donner des repères et de les intégrer le plus possible dans un processus de fabrication urbaine. Une étude des usages et une étude de programmation en actes c'est finalement considérer tout le déjà-là et le valoriser notamment à travers les savoir-faire pour une économie locale et créer une chaîne de transmission.

À Chiconi, l'AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) en amont a été très importante pour recréer un pont entre les institutions et la société civile où la confiance avait été rompue. La Permanence a joué le rôle de tiers acteurs médiateur, et c'est d'ailleurs quelque chose qui devrait perdurer après la permanence. L'intérêt commun doit poursuivre à tisser des ponts et s'entremêler harmonieusement avec les échelles d'ambitions des différents acteurs du territoire. Il serait bien de rétablir cette dernière pour que les habitants puissent exprimer leurs difficultés et que les administrations parlent des leurs (contraintes financières, humaines, administratives), dans un aller-retour. L'accompagnement a aussi permis à la commune de hiérarchiser son projet d'aménagement et de préciser la nature de la commande, mais aussi de renforcer ses équipes et de développer une méthodologie sur le territoire et avec le territoire.

FICHE RÉCAPITULATIVE DE LA MISSION D'ÉTUDE DES USAGES.

OCT 2021-JANV 2022 :

● **Contenu de la mission :**

La mission suivante consiste en la finalisation et formalisation de l'étude des usages culturels sur l'îlot de la MJC, initiée par la précédente permanence menée par Albadawy Mattoir aux côtés de la Preuve par 7 entre octobre 2019 et octobre 2020. Il s'agit donc de reprendre, compléter et étendre les données collectées par l'expérience et l'analyse de la première permanence. Cette première permanence a notamment abouti à l'élaboration d'orientations programmatiques et architecturales pour le projet de réhabilitation du bâtiment de la MJC, dont les études de conception ont été initiées début 2021.

Cette nouvelle mission s'étend sur un peu plus de 3 mois, allant d'octobre 2021 à janvier 2022. Elle doit alimenter l'étude de programmation commandée par la Ville qui comprend l'élaboration du cahier des charges de la salle de spectacle. Elle pourra tout autant alimenter l'étude urbaine commandée également par la ville, qui s'étend au reste de l'îlot et qui est nécessaire au bon fonctionnement spatial programmatique culturel et social de l'ensemble urbain englobant la mairie, le plateau sportif, le parvis, la MJC les parcelles communales au NORD et au SUD de la route de Bilambou ainsi que les actuels espaces publics et cheminements.

● **Rôle du permanent et chargé d'étude :**

La permanente Camille Hiolin, architecte, prend place dans le bureau mis à disposition par la Ville à la Preuve par 7, situé dans l'actuel bâtiment de la MJC. Elle a pour rôle l'observation, l'analyse, l'enquête, le travail collaboratif, le relevé des usages et la formulation d'enjeux et pistes de travail architecturales et urbaines. Elle mène un travail de relevé des usages, de compréhension des attentes et besoins de chaque acteur ainsi que de mise en échos des différentes échelles du projet et statuts des espaces culturels. Elle assure une bonne communication et relais des informations des usagers, acteurs, citoyens sollicités pour esquisser les orientations programmatiques adaptées aux pratiques actuelles de l'espace et aux besoins exprimés par la Ville, les artistes, les usagers, les habitants. Elle doit retranscrire ce travail à travers un recueil des usages qui fera foi du fonctionnement spatial, des pratiques culturelles et artistiques des espaces sans oublier la dimension culturelle présente dans le quotidien de la ville. Elle doit être un relais entre les institutions, les usagers et les services techniques.

● **Méthode développée :**

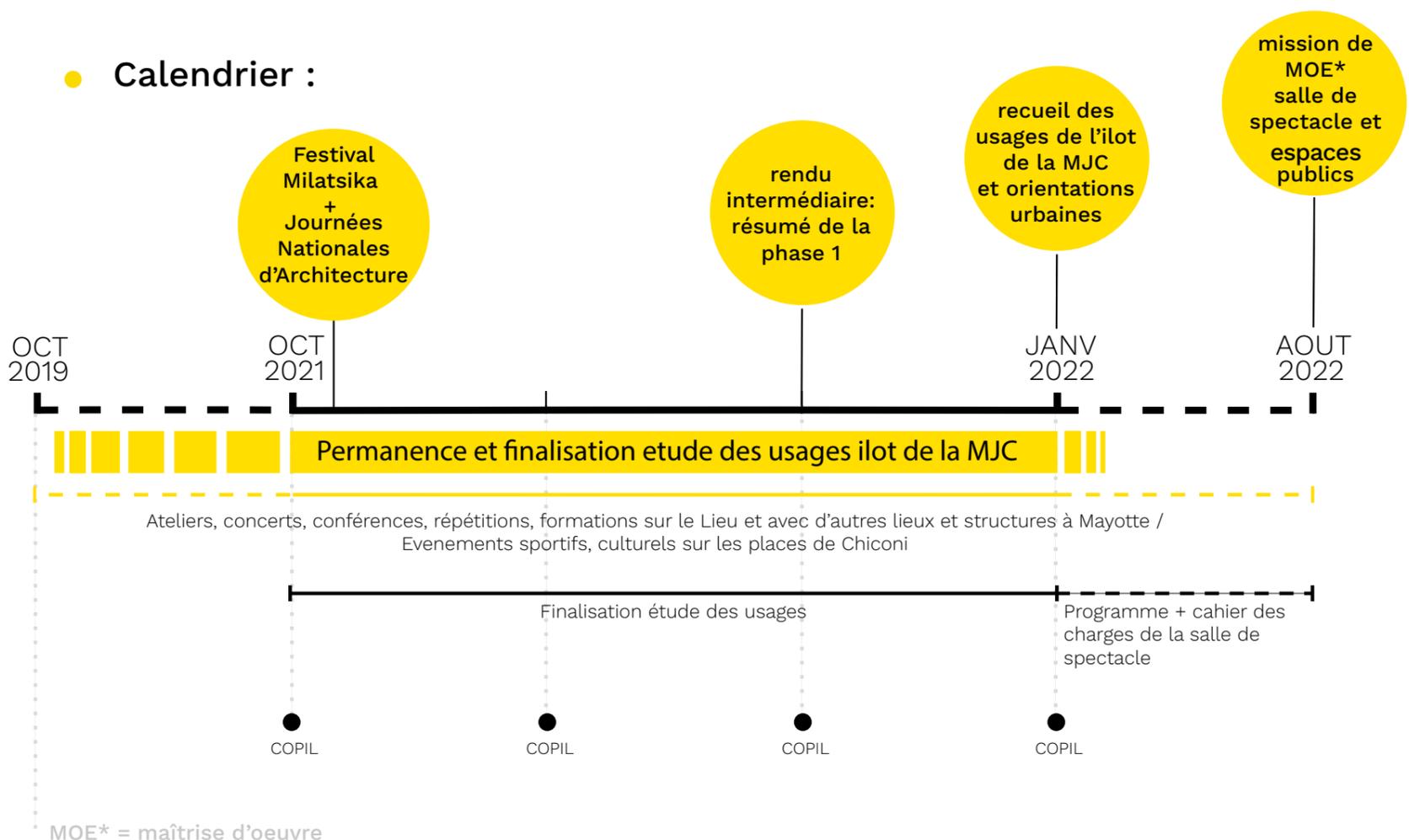
- Installation permanente dans l'actuel bâtiment de la MJC, afin de pratiquer le lieu, de saisir le quotidien des usagers qui pratiquent l'îlot de la MJC, ressentir l'ambiance, être au plus près des acteurs. Se placer du côté du terrain, de la pratique, de la gestion et organisation du périmètre étudié.
- Réalisation d'enquêtes de terrain sous la forme de fiches par types d'usages et activités observées, compréhension de l'organisation spatiale et programmatique, des envies et besoins des usagers. Prise de contact et entretiens avec les artistes locaux, retour d'expérience, retranscription de leurs pratiques, analyses des espaces de répétitions et représentations à travers l'expérience vécue d'un artiste/musicien. Analyse et observation directe d'un espace de répétition vécu par ces usagers/ Présence lors de certaines répétitions ou représentations.
- Collecte d'informations auprès des organisateurs et usagers d'un espace (parvis, MJC, studio d'enregistrement). Déterminer une cartographie des programmes, usages et des (acteurs locaux et extérieurs) autour de l'îlot. Comprendre la mémoire des lieux à travers les pratiques et temps forts qu'il ont accueillis, festival Milatsika, programmation de la permanence, programmation culturelle de la ville).

- Proposition d'atelier de réflexion collaborative avec les artistes de Chiconi, autour des thèmes de la pratique de l'espace scénique, les espaces de répétitions/enregistrement, la gestion d'un lieu culturel et la logistique sous-jacente).
- Accompagnement de la préfiguration programmatique avec des figures du monde associatif et culturel les instances de la commune de Chiconi, dans le but de révéler les potentialités culturelles de la ville et des usagers, mais également de valoriser tous les acteurs du milieu culturel et de les fédérer autour d'espaces formels et informels d'expressions artistique et culturel.

● Livrables :

- 1) Une fiche récapitulative de la mission (1P)
- 2) Un document récapitulatif de la précédente permanence
- 3) Un recueil des usages pour l'ensemble de l'ilot MJC + salle de spectacle comprenant :
 - Fiches usages : (panachage de différents types d'usages par lieu : parvis, MJC, studio, mairie, espaces publics, lieux *informels*)
 - Fiches entretiens
 - Cartographie des acteurs, de la gestion, des enjeux programmatiques
 - Fiches d'orientations programmatiques ;
 - Journal de Bord de la permanente

● Calendrier :





Document produit et mis en forme par l'équipe de la Preuve par 7 en Juin 2023

Interview et rédaction : **Camille Hiolin, Louis Briac Castel, Laura Petibon**
Croquis et schémas : **Camille Hiolin** et **Nolwenn Auneau** (base axonométrie de l'îlot)
Cartographies : **Camille Hiolin** et **Louis Briac Castel**
Coordination éditoriale : **Laura Petibon**

Comité de relecture et de conseils : **Laura Petibon, Lou Jézéquel, Caroline Niémant**
En partenariat avec : **Madi Mari, Del Zid, Commune de Chiconi**
Contributeurs et contributrices du projet : **Milatsika Emergence, MJCSC, DAC Mayotte, AFD, EPFAM, JBA Architectes et toutEs les artistes, associations et toutEs les usagerEs de l'îlot, Liloli Dago, Bam à Mayotte, Art Terre**



La Preuve par 7
Association Notre Atelier Commun
lapreuvepar7.fr
lecoleduterrain.fr
Juin 2023